



## RAPPORT ANNUEL 2021 - 2022



Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec

*Un monde d'opportunités!*



**lojiq.org**  
info@lojiq.org  
1 800 465-4255

### **Québec**

200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20  
Québec (Québec) G1R 1T3  
418 644-2750

### **Montréal**

934, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 2E9  
514 873-4255





**Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse  
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Août 2022

Madame Nadine Girault  
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie  
Ministre responsable de la région des Laurentides

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter la dixième édition du rapport annuel d'activités de LOJQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022.

Ce rapport reflète le dynamisme des Offices, aussi bien dans l'image que dans le ton et le style. Vous trouverez les bilans des diverses activités et interventions qui ont été menées au cours de cette année ainsi que les rapports des auditeurs indépendants du Vérificateur général du Québec pour l'OQMJ et de KMPG pour l'OFQJ, sur les états financiers.

Nos équipes ont poursuivi les développements permettant à LOJQ de se renouveler et de s'adapter. Nous avons enfin pu reprendre nos activités de mobilité à l'international en présentiel à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, après avoir offert à notre jeunesse de multiples opportunités grâce aux outils technologiques et numériques, ce qui leur a permis de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans le contexte instable que nous avons connu. Par ailleurs, en collaboration avec nos précieux administrateurs, nous avons rédigé de nouvelles planifications stratégiques pour l'OFQJ et l'OQMJ qui nous guideront pour la période 2022-2025. Nous avons également signé de nouvelles ententes d'envergure permettant ainsi l'élargissement de la portée de l'action de LOJQ à l'international. Aussi, nous avons poursuivi les chantiers en cours tout en développant de nouveaux pour favoriser l'accessibilité de tous les jeunes du Québec aux programmes de LOJQ.

Ce rapport présente et illustre des projets réalisés avec succès dans le cadre des cinq programmes de mobilité administrés par LOJQ : Entrepreneuriat, Développement de carrière, Mobilité étudiante, Engagement citoyen et Insertion socioprofessionnelle. Il révèle LOJQ comme étant un organisme accessible, innovant, à l'écoute et inclusif. Il se veut un hommage à l'engagement de la jeunesse québécoise pour la construction d'une société à l'esprit créatif ouverte sur le monde.

Je vous souhaite bonne lecture et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes sincères remerciements pour votre support constant ainsi que l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-Stéphane Bernard**

Président-directeur général de LOJQ | OQMJ  
Secrétaire général de l'OFQJ

**Québec**  
200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20  
Québec (Québec) G1R 1T3  
418 644-2750

**Montréal**  
934, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 2E9  
514 873-4255

  
[lojq.org](http://lojq.org)  
[info@lojq.org](mailto:info@lojq.org)  
1 800 465-4255

 **Office  
franco-québécois  
pour la jeunesse**

Fondation  


## MOT DU PDG



Lors de l'exercice 2021-2022, LOJIQ a de nouveau démontré sa capacité d'agir et d'inspirer. Traversant une année encore incertaine et ponctuée par la reprise de la mobilité internationale, notre organisme a su conserver toute sa pertinence dans le cheminement des jeunes. Si LOJIQ est resté un vecteur de changement, si son action a continué de structurer le parcours des participants et d'offrir une fenêtre toujours plus large sur notre monde, c'est grâce à la détermination et la résilience de notre équipe. Son excellent travail s'exprime dans chaque page de ce rapport et je suis fier de travailler aux côtés de collègues passionnés et pleinement dévoués aux causes de la jeunesse. Des causes chères à nos autorités et nos administrateurs et administratrices dont le soutien indéfectible nous permet de faire une différence au quotidien.

### Effectifs

Cette année, 2 172 participants ont été accompagnés et soutenus par les programmes et initiatives offerts par LOJIQ. Ces jeunes adultes du Québec ont effectué leur projet selon la répartition suivante : Mobilité étudiante (1086), Entrepreneuriat (466), Développement de carrière (307), Engagement citoyen (289), Insertion socioprofessionnelle (24).

En outre, LOJIQ a permis l'accueil de 95 participants issus des États et gouvernements membres de la Francophonie dans le cadre de projets réalisés en virtuel, en raison de la situation sanitaire.

### Faits saillants

Cette année aura été rythmée par les faits saillants suivants :

- Annonce le 22 février de la reprise des projets de mobilité internationale pour des départs à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022. Face à des signes d'amélioration de la situation sanitaire, LOJIQ avait auparavant réouvert ses projets à l'international le 28 octobre 2021 avant de les refermer le 16 décembre 2021 ;
- Poursuite des axes d'intervention pour la réalisation de projets en virtuel ou en contexte local ;
- Rédaction des nouvelles planifications stratégiques 2022-2025 OFQJ et OQMJ ;
- Signatures d'ententes d'envergure et élargissement de la portée de l'action de LOJIQ ;
- Poursuite des chantiers en cours et nouveaux chantiers pour favoriser l'accessibilité de tous les jeunes du Québec aux programmes de LOJIQ.

La pluralité de l'action de LOJIQ s'exprime dans chacune des pages de ce rapport. Au travers de celles-ci, vous pourrez lire toute l'abnégation et le savoir-faire d'une équipe entièrement acquise aux causes des jeunes pour bâtir un avenir meilleur. Je veux remercier chacun et chacune qui œuvre pour le rayonnement de la jeunesse.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude aux administrateurs et administratrices de notre conseil d'administration qui éclairent notre mission et contribuent généreusement à sa réussite.

Merci à nos deux bailleurs de fonds, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et le secrétariat à la jeunesse (SAJ) dont l'appui inconditionnel et précieux nous permet d'être au service des jeunes.

Merci à nos partenaires qui élargissent nos horizons, facilitent notre approche et enrichissent notre mission.

Merci enfin à la fondation LOJIQ et aux membres de son conseil d'administration qui animent la grande famille LOJIQ et entretiennent son réseau tout en contribuant au financement des Offices.



**Jean-Stéphane Bernard**

Président-directeur général de LOJIQ | OQMJ  
Secrétaire général de l'OFQJ



# TABLE DES MATIÈRES

## 1

### LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Un centre d'expertise réputé - p 7
- Portrait de l'équipe LOJIQ - p 7
- Historique - p 8
- Mission - p 10
- Vision - p 10
- LOJIQ toujours pertinent pour les jeunes - p 10
- Valeurs - p 10
- Organigramme - p 11

## 2

### L'OFFRE LOJIQ

- 5 programmes ambitieux en 14 volets, 3 initiatives et 3 axes d'intervention en période de pandémie - p 13
- Programme Mobilité étudiante - p 15
- Programme Insertion socioprofessionnelle - p 18
- Programme Entrepreneuriat - p 20
- Programme Développement de carrière - p 22
- Programme Engagement citoyen - p 24
- Initiative Cultures et langues autochtones - p 26
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques - p 27
- Axes d'intervention en période de pandémie - p 28
- Traitement des dossiers pour les projets déposés par les participants - p 29
- Traitement des candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires - p 29

## 3

### LOJIQ EN CHIFFRES: DES STATISTIQUES CLÉS

- Destinations des participants - p 34
- Destinations des participants - p 36
- Accueils en virtuel - p 37
- Profil des participants et des projets - p 38
- Profil des participants - p 40

## 4

### DES RÉSULTATS TANGIBLES GRÂCE À DES PARTENAIRES CLÉS

- Partenaires financiers - p 43
- Partenaires bilatéraux - p 46
- Partenariats au Québec - p 48
- Partenariats au Canada - p 50
- Partenariats à l'international - p 51

## 5

### LOJIQ PLUS ACCESSIBLE AUX JEUNES DU QUÉBEC

- Comité de pilotage diversité et inclusion - p 55
- Bilan des chantiers 2020-2023 - p 55
- Chantier pour les jeunes des communautés culturelles minoritaires - p 55
- Chantier pour les jeunes des Premières Nations et Inuit - p 56
- Chantier pour les jeunes du secteur de l'agriculture - p 57

# 6

## FAITS SAILLANTS ET ACTIVITÉS PHARES

- Reprise de la mobilité – p 59
- Projet pilote en tourisme hôtellerie et restauration – p 59
- De nouvelles mesures pour la francophonie canadienne – p 60
- Une attention toujours importante accordée à l'entrepreneuriat – p 61
- Des actions indispensables en matière d'engagement citoyen – p 63
- Des expériences de volontariat essentielles pour la communauté – p 65
- Toujours au cœur de l'action en matière de culture – p 67
- Reprise et nouvelles opportunités en matière de mobilité étudiante – p 68
- Des projets porteurs de résultats en matière d'insertion socioprofessionnelle – p 70
- Les retombées d'une expérience de mobilité ou virtuelle – p 72
- Planification stratégique 2022-2025 OFQJ et OQMJ – p 73

# 7

## COMMUNICATIONS

- Les grandes orientations – p 75
- Une année marquée par la reprise de la mobilité – p 76
- Approche partenariale et stratégie de promotion croisée – p 78
- Des activités contribuant au rayonnement de la jeunesse – p 79
- Le rayonnement du programme Québec Volontaire – p 82
- Lancement du projet-pilote en Tourisme-Hôtellerie-Restauration – p 82
- Un site internet au cœur de l'action d'information et de promotion – p 83
- Rayonnement sur les réseaux sociaux – p 84
- Retombées médias – p 85
- Communication interne – p 86

# 8

## RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Ressources humaines – p 89
- Plan d'action en cybersécurité – p 89

# 9

## GOUVERNANCE

- L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) – p 91
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse – p 92

# 10

## ÉTATS FINANCIERS

- États financiers OQMJ – p 95
- États financiers OFQJ – p 115

# 11

## ANNEXES

- Annexe 1 Gestion et contrôle des effectifs – p 133
- Annexe 2 Plan d'action de développement durable | Bilan – p 134
- Annexe 3 Plan d'action à l'égard des services – p 146
- Aux personnes en situation de handicap – p 146
- Annexe 4 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes de la relève en recherche – p 151
- Annexe 5 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes des communautés culturelles minoritaires – p 157
- Annexe 6 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes du secteur de l'agriculture – p 159
- Annexe 7 Bilan de l'application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels – p 163
- Annexe 8 Emploi et qualité de la langue française – p 164
- Annexe 9 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics – p 165

# 1

## LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Un centre d'expertise réputé - p 7
- Portrait de l'équipe LOJIQ - p 7
- Historique - p 8
- Mission - p 10
- Vision - p 10
- LOJIQ toujours pertinent pour les jeunes - p 10
- Valeurs - p 10
- Organigramme - p 11

## UN CENTRE D'EXPERTISE RÉPUTÉ

LOJIQ est un organisme de mobilité qui permet à la jeunesse de passer du projet à la réalité et d'acquérir une expérience et une expertise bonifiant son parcours. Il offre, en outre, aux 18-35 ans l'opportunité de faire rayonner leur savoir-être et leur savoir-faire au et hors Québec.

Au carrefour entre l'ingénierie, la gestion de projets et l'accompagnement-conseil, l'organisme porte une attention particulière à la pertinence de ses actions et au développement de projets novateurs. LOJIQ croit en sa jeunesse et s'évertue à lui donner des ailes. Il s'avère souvent être, pour les jeunes adultes, cette « première chance » tant espérée.

### LOJIQ est le regroupement de deux Offices :

- OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse)
- OQMJ (Office Québec-Monde pour la jeunesse)



## PORTRAIT DE L'ÉQUIPE LOJIQ

**40**  
personnes  
au service de  
la jeunesse

**12**

**AU BUREAU DE QUÉBEC**

**28**

**AU BUREAU DE MONTRÉAL**

**22 %**

**MOINS DE 35 ANS**



## HISTORIQUE

**54**  
ans  
d'expertise



Office Québec-Amériques  
pour la jeunesse

Création de l'OQAJ

AMÉRIQUES



**2000 à 2017**



Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec

Création du regroupement LOJIQ



**2007 à aujourd'hui**





→ 2022

## MISSION

La mission de LOJIQ est d'accompagner de manière efficace, flexible et équitable, les jeunes adultes du Québec âgés de 18 à 35 ans désirant enrichir leur parcours professionnel ou personnel d'une expérience de mobilité formatrice. L'organisme fournit le soutien nécessaire pour qu'ils révèlent et développent leur potentiel.

Grâce à une vaste expertise interne et à un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux tant publics que privés, LOJIQ propose aux jeunes adultes québécois un appui pour la réalisation d'expériences qualifiantes au Québec, dans le reste du Canada, en France, en Communauté française de Belgique et ailleurs à l'international.

LOJIQ contribue également à accueillir de jeunes adultes provenant de l'extérieur du Québec, en soutenant notamment plusieurs projets ou participants issus des territoires des États et gouvernements membres de la Francophonie.

## VISION

LOJIQ a comme objectif d'être reconnu comme un excellent opérateur crédible pour la mobilité jeunesse.

LOJIQ est ouvert sur le monde et sur l'interculturel. En permettant aux jeunes d'acquérir une expérience de formation et de perfectionnement, LOJIQ favorise leur employabilité et leur développement professionnel et personnel.

Présent auprès de réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, LOJIQ joue pleinement son rôle de leader quant à la veille, l'expérimentation et la réflexion sur la mobilité – internationale ou locale – de la jeunesse.

LOJIQ positionne les jeunes adultes au cœur de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de l'action internationale du Québec.

## LOJIQ TOUJOURS PERTINENT POUR LES JEUNES

Dans un contexte pandémique qui perdure, LOJIQ a su démontrer sa capacité d'adaptation aux divers changements tout en continuant à présenter une offre flexible selon l'évolution de la situation. L'essor de la demande en 2021-2022, expliquée notamment par la reprise des projets de mobilité au Québec et au Canada, démontre la pertinence renouvelée de LOJIQ pour les jeunes qui attendaient avec impatience cette reprise des activités de mobilité permises par l'organisme.

## VALEURS

LOJIQ jouit d'un positionnement enviable. En tant que référence en matière de mobilité jeunesse, le sérieux et la crédibilité de l'institution LOJIQ ne sont plus à démontrer.

LOJIQ se positionne en tant qu'organisme jeune, accessible, à l'écoute et inclusif, capable de rejoindre de manière personnalisée les 18-35 ans en leur ouvrant un monde d'opportunités conçu pour eux et avec eux.

L'action de LOJIQ s'appuie sur ces valeurs fondamentales :

- **Accessibilité**
- **Réciprocité**
- **Flexibilité**
- **Expertise**
- **Équité**
- **Efficacité**
- **Innovation**
- **Écoute**
- **Inclusion**

LOJIQ est un organisme gouvernemental qui permet de mettre en avant deux secteurs prioritaires de l'État, soit la jeunesse et la mobilité.

L'approche de LOJIQ se distingue par sa proximité avec les jeunes et l'accompagnement offert avant, pendant et après leur mobilité. Au cœur de leur cheminement, les jeunes apprivoisent l'interculturalité et acquièrent de nouvelles compétences tout en développant une meilleure compréhension des rapports sociaux, culturels et économiques à l'échelle internationale.

Les jeunes doivent faire preuve d'adaptabilité et être capables de mettre en perspective leurs valeurs et leur perception du monde. Grâce à LOJIQ, ils deviendront de meilleurs citoyens, capables d'intervenir et de s'intégrer dans un environnement social, culturel et professionnel diversifié et en constante mutation. Ils seront mobilisés et inscriront leur démarche dans les grands courants mondiaux.

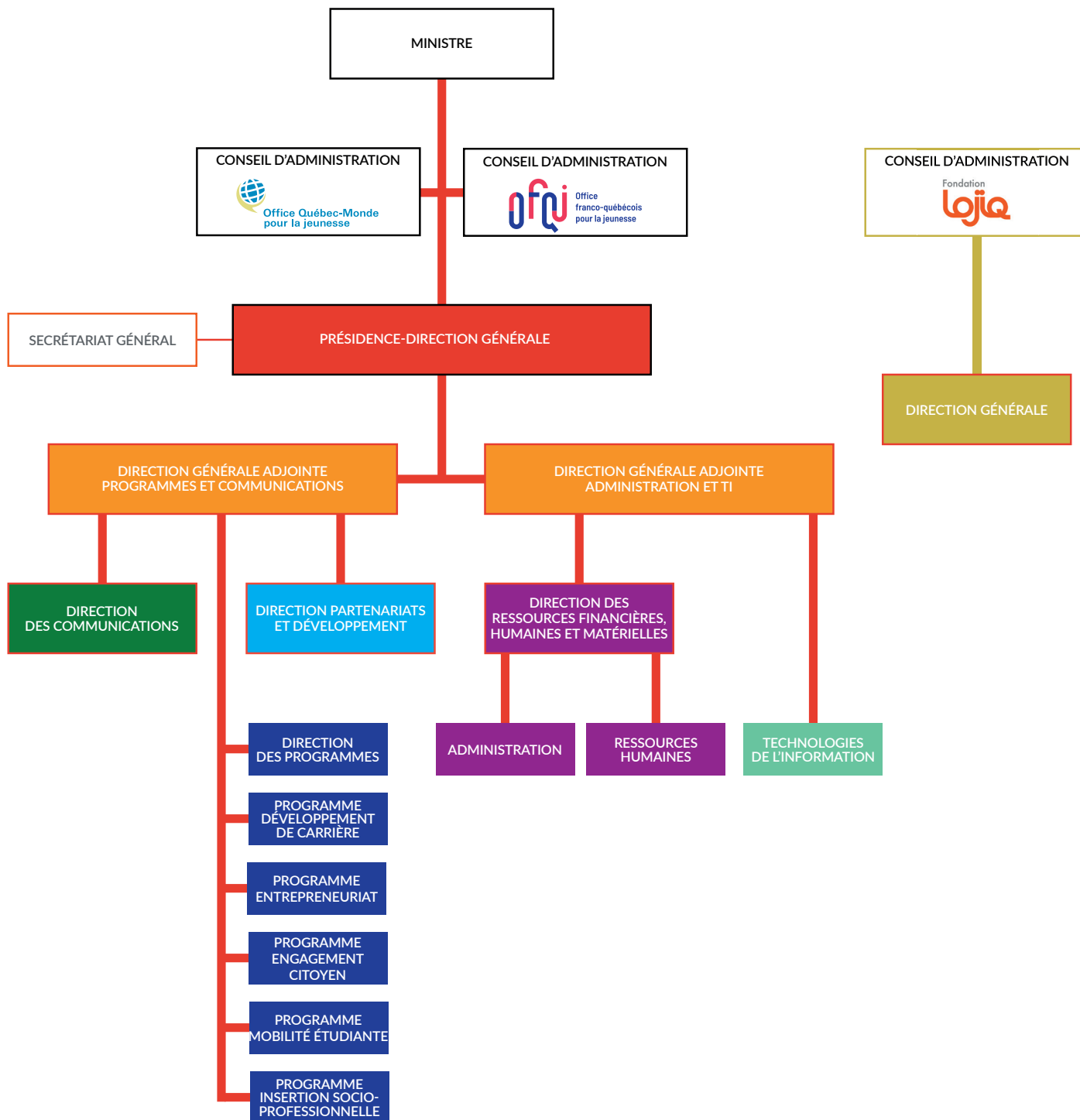
Les impacts de leurs projets rejailliront sur le Québec, mais également sur les communautés qui les accueillent.

## ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2022

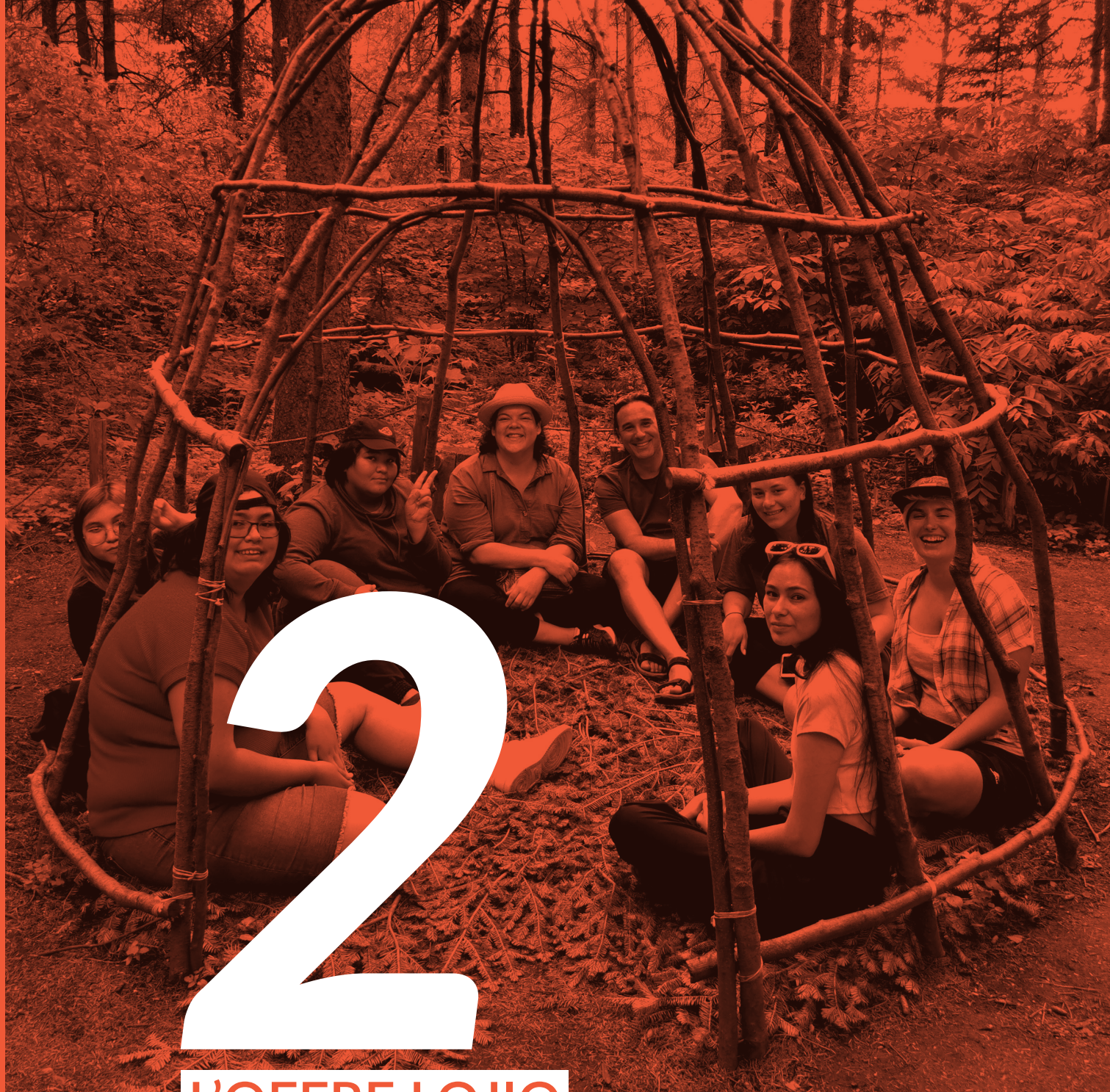


**Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse  
Office Québec-Monde pour la jeunesse







## L'OFFRE LOJIQ

- 5 programmes ambitieux en 14 volets, 3 initiatives et 3 axes d'intervention en période de pandémie - **p 13**
- Programme Mobilité étudiante - **p 15**
- Programme Insertion socioprofessionnelle - **p 18**
- Programme Entrepreneuriat - **p 20**
- Programme Développement de carrière - **p 22**
- Programme Engagement citoyen - **p 24**
- Initiative Cultures et langues autochtones - **p26**
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques - **p 27**
- Axes d'intervention en période de pandémie - **p 28**
- Traitement des dossiers pour les projets déposés par les participants - **p 29**
- Traitement des candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires - **p 29**

## 5 PROGRAMMES AMBITIEUX EN 14 VOLETS, 3 INITIATIVES ET 3 AXES D'INTERVENTION EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Les programmes offerts par LOJIQ sont ouverts à tous les jeunes âgés de 18 à 35 ans : entrepreneurs, travailleurs salariés, travailleurs autonomes, artistes, étudiants, chercheurs, professionnels, créateurs, demandeurs d'emploi, jeunes aux études ou en formation, jeunes à risque ou en situation de décrochage scolaire, ainsi que jeunes socialement engagés. Peu importe le profil, les jeunes femmes et hommes du Québec et d'ailleurs peuvent y trouver leur compte.

Les jeunes adultes ont la possibilité de déposer un projet individuel ou de groupe. Ils peuvent également poser leur candidature pour un projet élaboré par LOJIQ et ses partenaires. L'offre de services de LOJIQ se décline en cinq programmes et 14 volets.

À ces cinq programmes s'ajoutent trois initiatives spécifiques liées à la lutte aux changements climatiques, aux cultures et langues autochtones et à la créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie. Leurs champs d'application peuvent se concrétiser dans plusieurs programmes.

Trois axes d'interventions permettant de profiter des possibilités offertes par le numérique et des outils technologiques, ainsi que des alternatives de concrétisation de projets en contexte local ou régional, ont également été déployés en temps de pandémie dans le cadre des cinq programmes de LOJIQ.

TU VOIS  
LOIN ?

VAS-Y!





## Développement de carrière



### **Volets**

- Action culturelle et artistique
- Développement et échange d'expertise
- Stages professionnels en milieu de travail

### **Initiatives transversales**

- Initiative Cultures et langues autochtones
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques

### **Axes d'intervention en période de pandémie**

- Projets de formation numérique
- Projets numériques
- Projets en contexte local ou régional



## Entrepreneuriat



### **Volets**

- Initiation à l'entrepreneuriat
- Développement d'entreprise
- Mentorat d'affaires
- Formation au sein d'incubateurs et accélérateurs d'entreprises en Francophonie

### **Initiatives transversales**

- Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques

### **Axes d'intervention en période de pandémie**

- Projets de formation numérique
- Projets numériques
- Projets en contexte local ou régional



## Engagement citoyen

### Volets

- Action citoyenne
- Québec Volontaire

### Initiatives transversales

- Initiative Cultures et langues autochtones
- Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques

### Axes d'intervention en période de pandémie

- Projets de formation numérique
- Projets numériques
- Projets en contexte local ou régional



## Insertion socioprofessionnelle

### Volets

- Groupes d'insertion
- Missions préparatoires ou d'expertise

### Axes d'intervention en période de pandémie

- Projets de formation numérique
- Projets numériques
- Projets en contexte local ou régional



## Mobilité étudiante

### Volets

- Stages et projets étudiants
- Persévérance scolaire
- Session d'études

### Initiatives transversales

- Initiative jeunesse de lutte contre les changement climatiques

### Axes d'intervention en période de pandémie

- Projets de formation numérique
- Projets numériques
- Projets en contexte local ou régional

PROGRAMME

# MOBILITÉ ÉTUDIANTE

LOJIQ soutient l'effort d'internationalisation de l'éducation de différentes façons.

LOJIQ appuie une partie de la mobilité des étudiants de niveau postsecondaire afin qu'ils réalisent une ou deux sessions à l'international.

L'organisme fournit également un accompagnement aux étudiants qui désirent valider leurs acquis par la réalisation d'un projet ou par la participation à un stage dans le cadre de leurs études.

LOJIQ appuie des projets qui ciblent la mobilité comme outil favorisant le maintien aux études et la persévérance scolaire des jeunes.



## PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

**149**  
Projets  
déposés

**1423**  
Candidatures  
soumises

**843**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**40**  
Projets  
déposés

**275**  
Candidatures  
soumises

**172**  
Candidatures  
acceptées

OQMJ

**109**  
Projets  
déposés

**1148**  
Candidatures  
soumises

**671**  
Candidatures  
acceptées

## PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

**67**  
Projets  
initiés

**361**  
Candidatures  
soumises

**243**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**2**  
Projets  
initiés

**0**  
Candidature  
soumise

**0**  
Candidature  
acceptée

OQMJ

**65**  
Projets  
initiés

**361**  
Candidatures  
soumises

**243**  
Candidatures  
acceptées



PROGRAMME

# INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

LOJIQ renforce l'employabilité et l'inclusion sociale des jeunes éloignés du marché du travail, en dehors du système éducatif ou en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

En lien avec les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Québec ou avec toute structure jeunesse intervenant dans le domaine de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle, LOJIQ bonifie le parcours des jeunes à l'aide d'une expérience de mobilité susceptible de favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi.

Le programme permet aussi aux professionnels, aux intervenants et aux acteurs de l'insertion œuvrant auprès de ces jeunes, d'enrichir leur parcours professionnel par des échanges de bonnes pratiques et d'expertises avec des partenaires ou dans le cadre de la préparation d'un projet de mobilité au profit d'un groupe de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.



## PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

**3**  
Projets  
déposés

**28**  
Candidatures  
soumises

**21**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**0**  
Projet  
déposé

**0**  
Candidature  
soumise

**0**  
Candidature  
acceptée

OQMJ

**3**  
Projets  
déposés

**28**  
Candidatures  
soumises

**21**  
Candidatures  
acceptées

## PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

**2**  
Projets  
initiés

**3**  
Candidatures  
soumises

**3**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**0**  
Projet  
initié

**0**  
Candidature  
soumise

**0**  
Candidature  
acceptée

OQMJ

**2**  
Projets  
initiés

**3**  
Candidatures  
soumises

**3**  
Candidatures  
acceptées

## PROGRAMME

# ENTREPRENEURIAT

LOJIQ répond aux besoins des jeunes entrepreneurs, à l'étape de démarrage ou en activité, qui souhaitent ajouter un volet mobilité à leur parcours d'affaires.

Les projets soutenus vont de la participation à un événement (salon d'affaires, foire, congrès, etc.), à la réalisation d'un séjour de prospection ou d'une mission commerciale.

LOJIQ accompagne les jeunes qui ont un projet lié à l'entrepreneuriat ainsi que les agents de sensibilisation à la culture entrepreneuriale à travers des activités de formation en sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales.



## INITIATIVE EN CRÉATIVITÉ ENTREPRENEURIALE EN FRANCOPHONIE

Cette initiative comprend deux volets. 385 participants ont réalisé un projet en 2021 - 22.

Le premier volet est destiné à la formation des entrepreneurs du Québec et de la Francophonie en activité ou en démarrage, ou encore des jeunes qui désirent se lancer en affaires. Il vise à encourager la création, le développement et l'expansion d'entreprises par des formations en français dans les incubateurs ou les accélérateurs, que ce soit au Québec ou ailleurs sur les territoires des États et des gouvernements membres de l'OIF.

Le second volet est consacré au mentorat d'affaires en Francophonie et s'adresse aux jeunes du Québec intéressés par l'entrepreneuriat. Il vise à offrir une expérience professionnelle qui consiste à assister des chefs d'entreprise dans leur démarche d'expansion de marché. Cela s'effectue par un séjour préparatoire aux missions commerciales du gouvernement du Québec ou d'organismes de développement économique réalisées sur l'un des territoires des États et des gouvernements membres de l'OIF.

## PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

**80**  
Projets  
déposés

**131**  
Candidatures  
soumises

**53**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**7**  
Projets  
déposés

**7**  
Candidatures  
soumises

**4**  
Candidatures  
acceptées

OQMJ

**73**  
Projets  
déposés

**124**  
Candidatures  
soumises

**49**  
Candidatures  
acceptées

## PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

**84**  
Projets  
initiés

**485**  
Candidatures  
soumises

**413**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**8**  
Projets  
initiés

**14**  
Candidatures  
soumises

**14**  
Candidatures  
acceptées

OQMJ

**76**  
Projets  
initiés

**471**  
Candidatures  
soumises

**399**  
Candidatures  
acceptées



PROGRAMME

# DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

LOJIQ accompagne des jeunes professionnels ayant terminé leurs études et étant engagés dans une vie professionnelle active à travers le soutien de projets qui leur permettent d'accéder à des réseaux, d'échanger leur expertise et leur savoir-faire, de développer des compétences ou de se perfectionner.

L'organisme encourage spécifiquement les artistes et travailleurs du secteur des arts et de la culture qui participent au rayonnement et à la visibilité du Québec, en leur permettant de réaliser des projets allant de la création à la médiation, en passant par le perfectionnement, la production et la diffusion.

LOJIQ élargit l'horizon professionnel des jeunes adultes québécois diplômés de tous les secteurs en soutenant également des projets de développement et d'échange d'expertise. L'organisme renforce l'employabilité en appuyant des stages en milieu de travail visant l'acquisition d'une expérience professionnelle qualifiante.





## PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

**90**  
Projets  
déposés

**218**  
Candidatures  
soumises

**67**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**11**  
Projets  
déposés

**14**  
Candidatures  
soumises

**3**  
Candidatures  
acceptées

OQMJ

**79**  
Projets  
déposés

**204**  
Candidatures  
soumises

**64**  
Candidatures  
acceptées

## PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

**121**  
Projets  
initiés

**687**  
Candidatures  
soumises

**240**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**9**  
Projets  
initiés

**27**  
Candidatures  
soumises

**9**  
Candidatures  
acceptées

OQMJ

**112**  
Projets  
initiés

**660**  
Candidatures  
soumises

**231**  
Candidatures  
acceptées

PROGRAMME

# ENGAGEMENT CITOYEN

LOJIQ soutient les personnes socialement engagées qui désirent réaliser un projet en lien avec leur parcours.

Pour LOJIQ, l'engagement citoyen dépasse l'implication ponctuelle dans un projet, une activité ou une cause et s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète au sein d'une communauté et en lien avec le contenu thématique du projet.

Avec Québec Volontaire, LOJIQ offre également la possibilité de s'impliquer au service d'une communauté grâce à une expérience de volontariat indemnisée.

## QUÉBEC VOLONTAIRE

Volet financé par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et la Fondation LOJIQ, Québec Volontaire est un outil concret et adapté au développement d'une citoyenneté active au bénéfice de la collectivité. Il s'adresse aux jeunes Québécois désireux de donner un nouvel élan à leur parcours de vie, tout en participant à la construction d'une société fondée sur les notions de solidarité, d'échange et d'ouverture.

En 2021 - 2022, 115 participants ont réalisé des mandats de volontariat.

Michaël Giguère



## PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

**38**  
Projets  
déposés

**292**  
Candidatures  
soumises

**57**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**1**  
Projet  
déposé

**2**  
Candidatures  
soumises

**0**  
Candidature  
acceptée

OQMJ

**37**  
Projets  
déposés

**290**  
Candidatures  
soumises

**57**  
Candidatures  
acceptées

## PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

**113**  
Projets  
initiés

**421**  
Candidatures  
soumises

**232**  
Candidatures  
acceptées

OFQJ

**0**  
Projet  
initié

**0**  
Candidature  
soumise

**0**  
Candidature  
acceptée

OQMJ

**113**  
Projets  
initiés

**421**  
Candidatures  
soumises

**232**  
Candidatures  
acceptées

## INITIATIVE

# ➤ CULTURES ET LANGUES AUTOCHTONES

9  
participants  
soutenus

Dans le cadre de la politique culturelle du Québec Partout, la culture et de la mesure 10 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, LOJIQ apporte une contribution élargie au rayonnement et à la circulation des cultures et des langues autochtones en facilitant le développement de carrière de jeunes artistes et travailleurs culturels à travers leur insertion dans des réseaux nationaux et internationaux.

L'Initiative Cultures et langues autochtones, née en cours d'année financière 2018-2019, vise à favoriser la synergie entre les secteurs artistiques, culturel et d'engagement social au service d'une meilleure compréhension et diffusion de l'identité culturelle autochtone du Québec.

Par cette initiative, l'action de LOJIQ vise à soutenir des projets de mobilité régionale, nationale et internationale issus des communautés ou proposés par LOJIQ et ses partenaires. Cette initiative permet aux jeunes adultes autochtones de développer des compétences professionnelles dans les milieux culturels et socioculturels, tout en encourageant la mobilité dans les premières expériences artistiques ou de développement professionnel.





## INITIATIVE JEUNESSE

# LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques (IJLCC) permet à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes provenant des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques afin de favoriser leur venue au Québec.

Cette initiative permet également à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes du Québec pour appuyer une mobilité dans les pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques. Les jeunes ont la possibilité de répondre à un appel de candidatures pour des projets initiés par LOJIQ et ses partenaires, ou de proposer à LOJIQ un projet qui se déroule dans un des pays visés et qui contribue à la lutte aux changements climatiques.

**53**  
francophones  
soutenus

**24**  
Québécois  
soutenus



Marco Pronovost



## AXES D'INTERVENTION EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

### Projets numériques

Ces projets utilisent les outils numériques pour soutenir la réalisation de :

- Stages professionnels en télétravail avec des durées plus flexibles.
- Participation de jeunes à des initiatives locales, nationales et internationales virtuelles.
- Mandats de volontariat à distance permettant aux jeunes du Québec d'exprimer leur solidarité et leur engagement dans le cadre d'un projet d'utilité collective.
- Projets de développement d'initiatives virtuelles (webinaires, baladodiffusion, cocréation artistique en ligne, etc.) permettant de concrétiser des projets collectifs avec d'autres professionnels, artistes ou partenaires.
- Projets de soutien au rayonnement local, national et international de projets artistiques et culturels portés par des jeunes du Québec

### Projets de formation numérique

Les projets de formation ont pour objectif de soutenir :

- L'inscription de jeunes à des programmes de formation et de soutien offerts en ligne par des structures d'accompagnement.
- L'accompagnement de jeunes entrepreneurs, professionnels, artistes et travailleurs culturels par des acteurs de leur écosystème sectoriel au Québec.
- Des formations pouvant renforcer les capacités citoyennes ou l'éducation à la citoyenneté mondiale.
- Le partage de l'expertise de jeunes professionnels au travers de formations avec d'autres jeunes ou personnes de la société civile, par l'entremise de partenaires stratégiques de LOJIQ.

### Projets en contexte local ou régional

Ces projets permettent la réalisation d'une activité dans un contexte local ou régional qui se concrétise par la réalisation de:

- Stages au sein d'organisations internationales basées au Québec.
- Stages régionaux en milieu de travail afin de répondre aux demandes des secteurs les plus vulnérables en période de pandémie.
- Projets en région dans une perspective de relance économique et de réappropriation des territoires.
- Projets de volontariat en contexte local.
- Projets de formation en entrepreneuriat.

## TRAITEMENT DES DOSSIERS POUR LES PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

Les jeunes intéressés par les programmes de LOJIQ peuvent proposer un projet dans le cadre des quatre périodes de dépôt de projets annuelles. Lorsque le projet est prêt à être acheminé à LOJIQ, le participant doit se créer un compte sur le portail de LOJIQ, concevoir son profil, accéder au formulaire du programme dans lequel s'inscrit le projet, puis compléter son dossier de candidature selon les exigences propres à chaque programme.

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse rigoureuse sur la base d'une grille d'évaluation rassemblant des critères généraux de sélection, utilisés pour l'analyse de l'ensemble des projets déposés, et des critères spécifiques de sélection pour chaque programme. Ces critères sont réunis dans un cahier de gestion détaillé et régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des programmes. Le processus se termine par une recommandation qui précise une acceptation, un refus ou une acceptation conditionnelle.

Les participants qui ne sont pas en mesure de respecter les périodes de dépôt peuvent quand même proposer un projet dans les programmes « Entrepreneuriat », « Développement de carrière », « Engagement citoyen » et « Insertion socioprofessionnelle ». Les projets hors délais sont alors considérés en fonction des ressources budgétaires disponibles. Le processus d'analyse des projets est le même que pour les projets déposés dans les délais.

En 2021-2022, ce sont 360 projets individuels ou de groupe (impliquant plus de 2 092 candidatures) qui ont été déposés à LOJIQ et traités par les équipes. De ce nombre, 152 projets ont été soutenus par LOJIQ pour la concrétisation d'expériences de mobilités impliquant 1 041 jeunes au total.

## TRAITEMENT DES CANDIDATURES POUR LES PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

En plus des projets soumis par les jeunes adultes, LOJIQ s'appuie sur ses réseaux de partenaires dans tous les domaines et dans toutes les régions du Québec, du Canada et sur tous les continents afin d'offrir de nouvelles opportunités à la jeunesse québécoise. Ainsi, des appels de candidatures sont lancés pour des projets à valeur ajoutée pour lesquels LOJIQ accorde un appui financier bonifié, qui se traduit souvent par un soutien à la mobilité ainsi que l'octroi d'un montant forfaitaire couvrant une partie des frais associés au projet. Le recrutement des participants se fait par un appel de candidatures en ligne qui décrit adéquatement les dates et les objectifs du projet, les retombées espérées, les partenaires, le programme de séjour, le profil des participants recherchés et les conditions de participation.

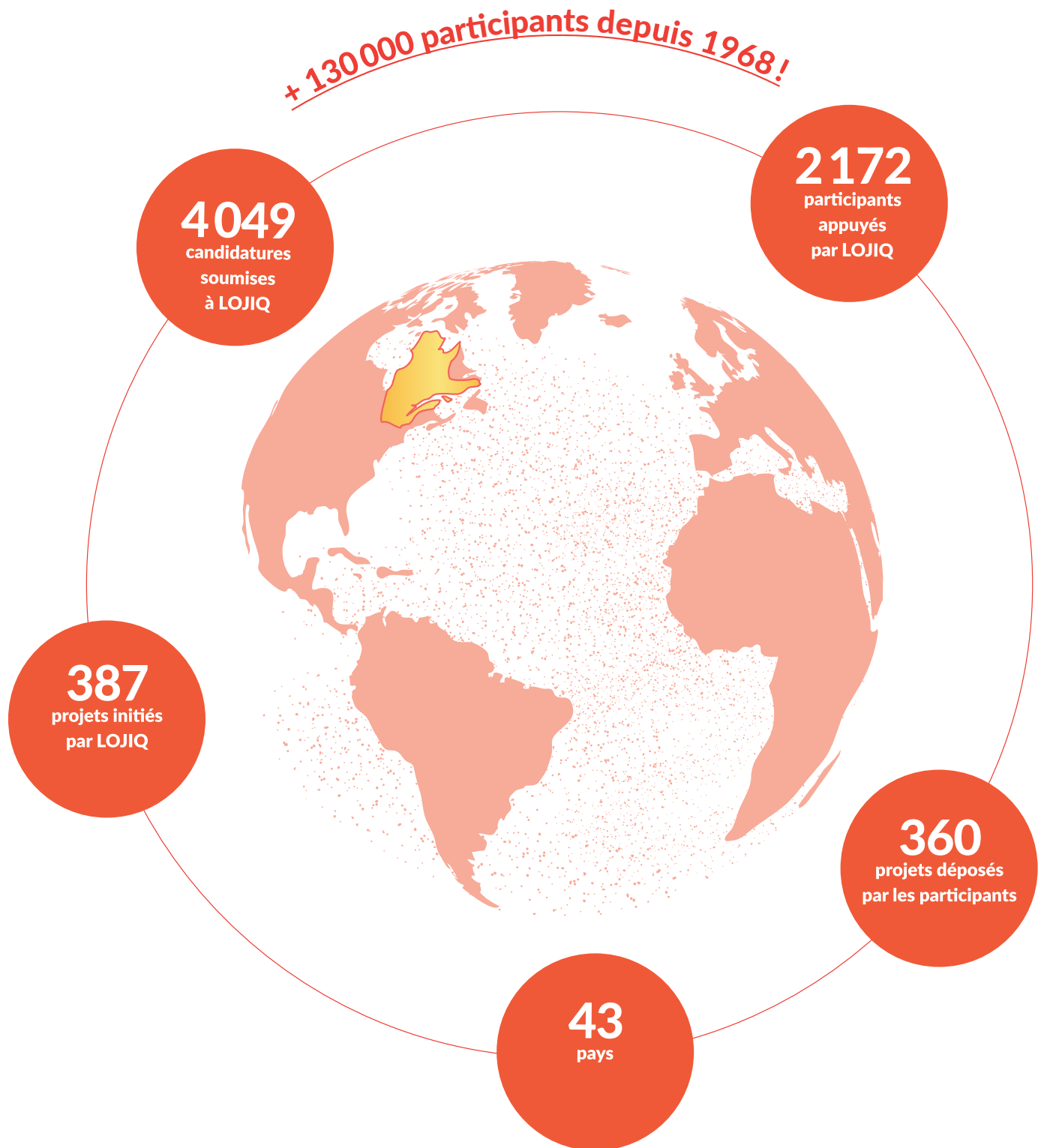
L'appel de candidatures est diffusé pendant au moins deux semaines sur le site internet de LOJIQ, dans l'infolettre et sur les médias sociaux. Un important travail de diffusion ciblé dans les réseaux est également fait par le chargé de projets concerné et l'équipe des communications.

En 2021-2022, 1 957 dossiers de candidatures ont été soumis et traités dans le cadre de 387 projets initiés par LOJIQ. De ce nombre, 1 131 candidatures ont été acceptées pour concrétiser 286 projets.

# 3

## LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS

- Destinations des participants - p 32
- Destinations des participants - p 34
- Accueils en virtuel - p 35
- Profil des participants et des projets - p 36
- Profil des participants - p 38



## DESTINATIONS DES PARTICIPANTS

43  
pays



■ Destinations des participants LOJIQ





## DESTINATIONS DES PARTICIPANTS

**2172**  
participants  
appuyés



## ASIE

|              |    |
|--------------|----|
| Chine        | 4  |
| Corée du Sud | 29 |
| Singapour    | 22 |
| Taiwan       | 1  |
| Thaïlande    | 2  |
| Vietnam      | 1  |

**TOTAL** 59



## AMÉRIQUES

|            |    |
|------------|----|
| Argentine  | 3  |
| Brésil     | 1  |
| Chili      | 1  |
| Colombie   | 2  |
| États-Unis | 71 |
| Mexique    | 7  |
| Uruguay    | 1  |

**TOTAL** 86

CANADA  
(HORS-QUÉBEC)

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Alberta                 | 4  |
| Colombie-Britannique    | 23 |
| Nouveau-Brunswick       | 8  |
| Nunavut                 | 1  |
| Ontario                 | 42 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 4  |
| Saskatchewan            | 1  |
| Multidestinations       | 5  |

**SOUS-TOTAL** 88

## QUÉBEC

|                                                              |     |
|--------------------------------------------------------------|-----|
| Bas-Saint-Laurent                                            | 26  |
| Saguenay/Lac-Saint-Jean                                      | 18  |
| Capitale-Nationale                                           | 46  |
| Mauricie                                                     | 15  |
| Estrie                                                       | 8   |
| Montréal                                                     | 38  |
| Abitibi-Témiscamingue                                        | 16  |
| Côte-Nord                                                    | 19  |
| Nord-du-Québec                                               | 7   |
| Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine                                | 14  |
| Chaudière-Appalaches                                         | 10  |
| Lanaudière                                                   | 28  |
| Laurentides                                                  | 4   |
| Montréal                                                     | 1   |
| Centre-du-Québec                                             | 27  |
| Projets virtuels, à distance ou en contexte local / Accueils | 995 |
| Multidestinations                                            | 20  |

**SOUS-TOTAL** 1 292

**TOTAL** 1 380

## MULTIDESTINATIONS

**TOTAL** 1



## OCÉANIE

Australie 1

**TOTAL** 1



## AFRIQUE

|            |   |
|------------|---|
| Bénin      | 8 |
| Madagascar | 3 |
| Maroc      | 1 |
| Sénégal    | 5 |

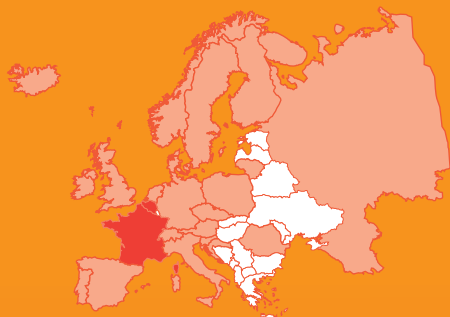
**TOTAL** 17

OFQJ

184

BIJ

65



## EUROPE

|                           |            |
|---------------------------|------------|
| <b>France</b>             | <b>184</b> |
| <b>Wallonie-Bruxelles</b> | <b>65</b>  |
| Allemagne                 | 21         |
| Autriche                  | 12         |
| Croatie                   | 2          |
| Danemark                  | 10         |
| Espagne                   | 103        |
| Finlande                  | 13         |
| Hongrie                   | 2          |
| Irlande                   | 7          |
| Islande                   | 1          |
| Italie                    | 37         |
| Lituanie                  | 1          |
| Norvège                   | 3          |
| Pays-Bas                  | 17         |
| Pologne                   | 2          |
| Portugal                  | 24         |
| République Tchèque        | 23         |
| Roumanie                  | 1          |
| Royaume-Uni               | 24         |
| Russie                    | 1          |
| Slovénie                  | 2          |
| Suède                     | 25         |
| Suisse                    | 48         |

**TOTAL 628**

## ACCUEILS EN VIRTUEL

## Origine régionale

|                                  | NOMBRE DE PARTICIPANTS SOUTENUS EN VIRTUEL | NOMBRE DE PARTICIPANTS ISSUS DE LA RELATION BILATÉRALE |
|----------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Algérie                          | 1                                          |                                                        |
| Bénin                            | 22                                         |                                                        |
| Cameroun                         | 15                                         |                                                        |
| Canada                           | 5                                          |                                                        |
| Côte d'Ivoire                    | 3                                          |                                                        |
| France                           | 17                                         | 601*                                                   |
| Haïti                            | 4                                          |                                                        |
| Liban                            | 1                                          |                                                        |
| Maroc                            | 4                                          |                                                        |
| République Démocratique du Congo | 2                                          |                                                        |
| Sénégal                          | 9                                          |                                                        |
| Tchad                            | 1                                          |                                                        |
| Togo                             | 3                                          |                                                        |
| Tunisie                          | 8                                          |                                                        |
| Wallonie-Bruxelles               | 0                                          | 11**                                                   |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>95</b>                                  |                                                        |

\* Les participants français en mobilité au Québec ont été soutenus financièrement par l'OFQJ-section française sur fonds gouvernementaux français.

\*\* Les participants belges francophones en mobilité au Québec ont été soutenus financièrement par le BIJ.

## PROFIL DES PARTICIPANTS ET DES PROJETS

### Durée

**1%**

+ de 6 mois

**43,2%**

4 à 6 mois

**17,5%**

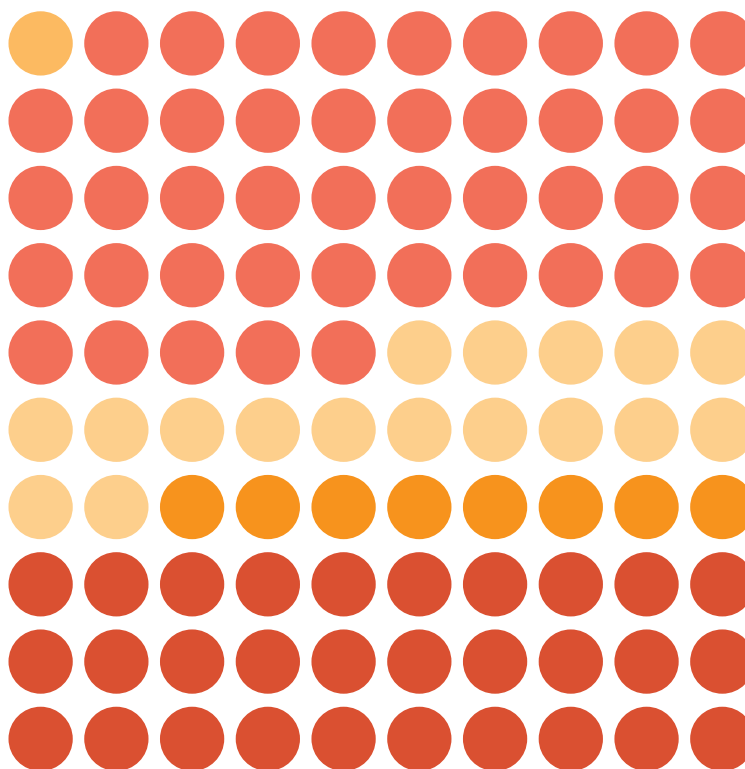
1 à 3 mois

**8,6%**

3 et 4 semaines

**29,7%**

2 semaines et moins



### Age

**0,5%**

17 - 18 ans

**4%**

18 - 19 ans

**45,8%**

20 - 24 ans

**28,4%**

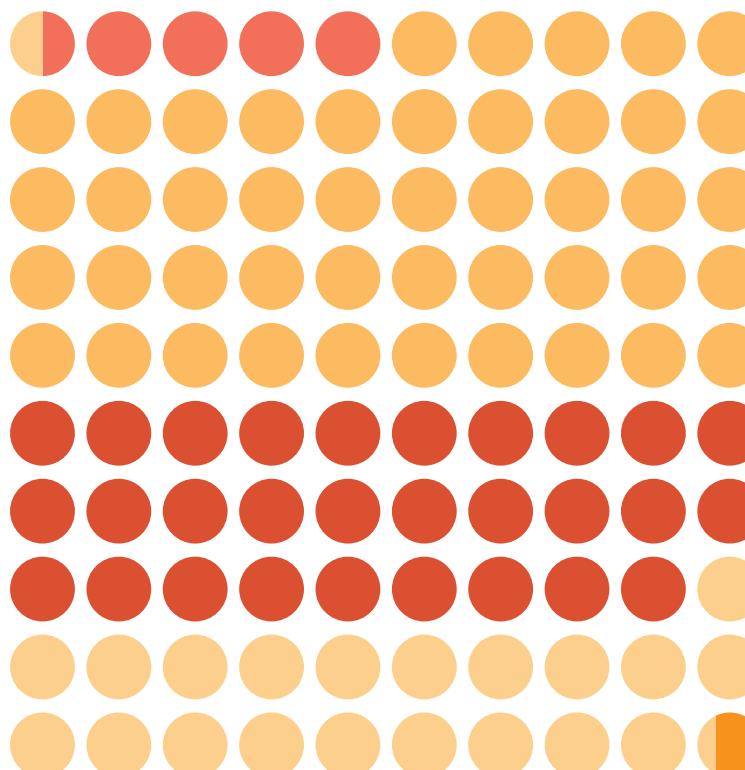
25 - 29 ans

**20,5%**

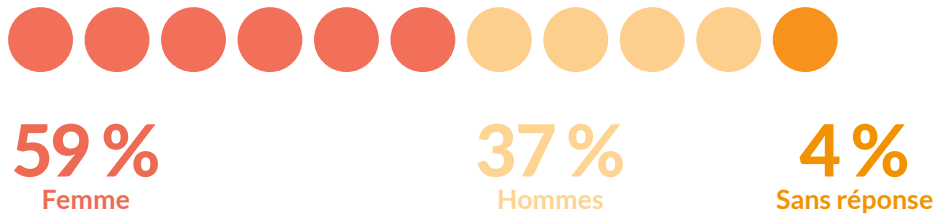
30 - 35 ans

**0,7%**

+ de 35 ans



## Genre



## Origine régionale

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| 01   Bas-Saint-Laurent             | 1,8 %  |
| 02   Saguenay/Lac-Saint-Jean       | 2,1 %  |
| 03   Capitale-Nationale            | 13,8 % |
| 04   Mauricie                      | 1,7 %  |
| 05   Estrie                        | 4,5 %  |
| 06   Montréal                      | 46,2 % |
| 07   Outaouais                     | 1,9 %  |
| 08   Abitibi-Témiscamingue         | 0,6 %  |
| 09   Côte-Nord                     | 1,1 %  |
| 10   Nord-du-Québec                | 0,3 %  |
| 11   Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine | 0,8 %  |
| 12   Chaudière-Appalaches          | 3,3 %  |
| 13   Laval                         | 4,3 %  |
| 14   Lanaudière                    | 2,4 %  |
| 15   Laurentides                   | 3,9 %  |
| 16   Montérégie                    | 9,2 %  |
| 17   Centre-du-Québec              | 1,8 %  |



## SYNTHÈSE DES EFFECTIFS

### Projets initiés et déposés

747

164  
Entrepreneuriat

151  
Engagement  
citoyen

5  
Insertion socio-  
professionnelle

216  
Mobilité  
étudiante

211  
Développement  
de carrière

### Candidatures soumises

4049

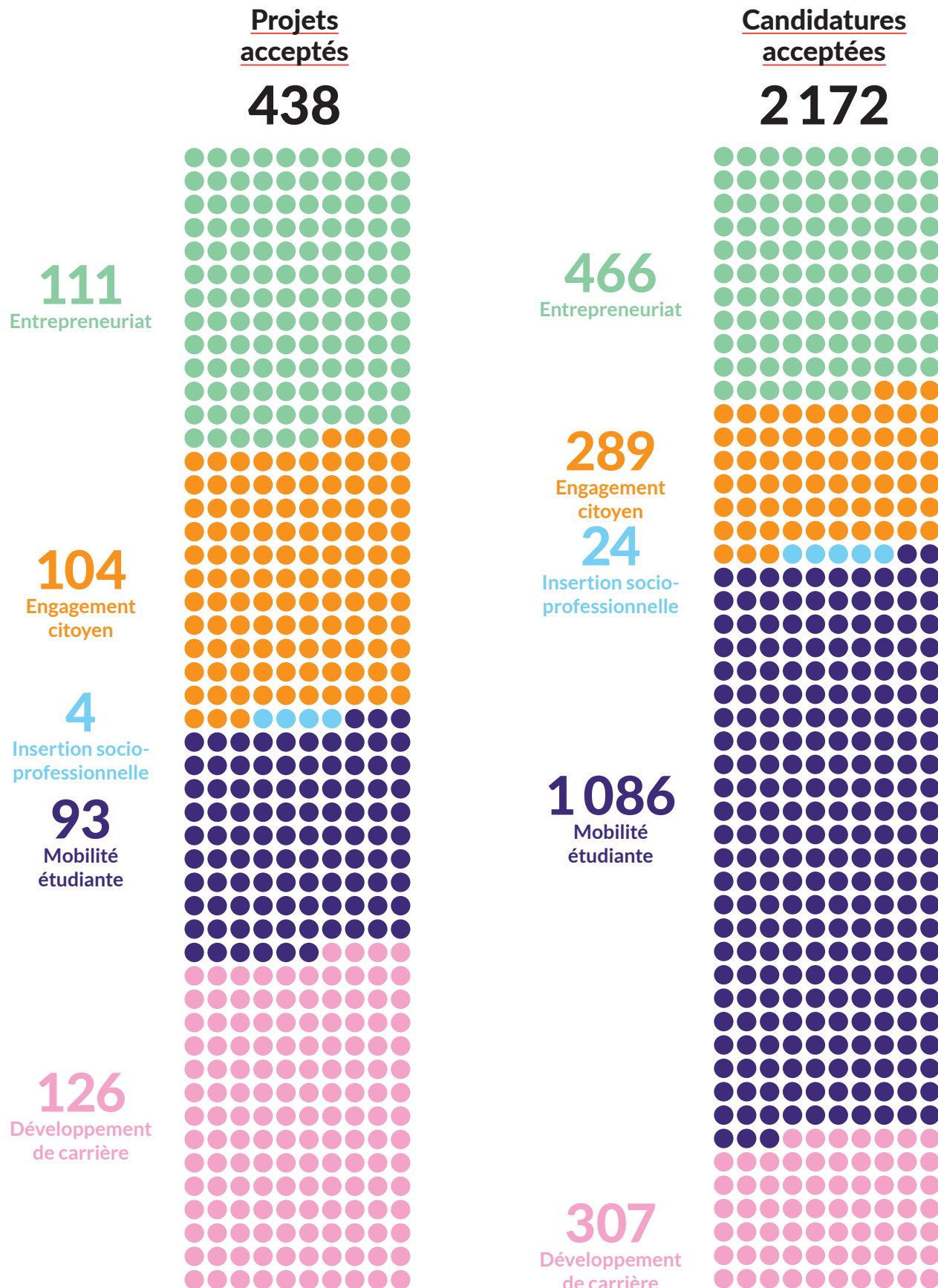
616  
Entrepreneuriat

713  
Engagement  
citoyen

31  
Insertion socio-  
professionnelle

1784  
Mobilité  
étudiante

905  
Développement  
de carrière







## DES RÉSULTATS TANGIBLES GRÂCE À DES PARTENAIRES CLÉS

- Partenaires financiers - p 41
- Partenaires bilatéraux - p 44
- Partenariats au Québec - p 46
- Partenariats au Canada - p 48
- Partenariats à l'international - p 49

La mobilité jeunesse ne peut être pleinement réussie que si elle s'appuie sur des réseaux de partenaires tant au Québec, au Canada, qu'à l'étranger. Les Offices jeunesse internationaux du Québec disposent de ce vaste réseau de partenaires.

### PARTENAIRES FINANCIERS

Afin d'accomplir sa mission, LOJIQ tisse des liens avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec. Son financement provient majoritairement du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, du Secrétariat à la jeunesse, du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et de la Fondation LOJIQ. De plus, en 2021-2022, un partenariat avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT), en collaboration avec le ministère du Tourisme du Québec (MTO), a permis le déploiement d'un nouveau projet-pilote en tourisme, hôtellerie et restauration



LOJIQ reçoit du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) le financement permettant les opérations de chacun des deux Offices (OQMJ et OFQJ). Plus qu'un partenaire historique, le MRIF fournit la contribution financière permettant de soutenir l'ensemble des activités de LOJIQ, tant au niveau des ressources humaines que du fonctionnement, lui permettant ainsi de réaliser sa mission de soutien à la mobilité internationale jeunesse et aux autres projets développés en période de pandémie.

Au cours des dernières années, cette subvention annuelle totalisait 4 700 000 \$. En raison de la pandémie et de son impact prolongé sur la mobilité internationale jeunesse, la convention de subvention 2021-2022 signée avec le MRIF a été réduite pour une deuxième année consécutive de 25 %, totalisant ainsi 3 408 400 \$. Comme prévu par la Loi de l'OQMJ, nos autorités demandent de compenser cette diminution à partir des réserves de trésorerie des Offices.

De plus, l'Initiative Cultures et langues autochtones permet de soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones. Cette initiative de LOJIQ s'inscrit dans le cadre de la mesure 10 du Plan d'action gouvernemental en culture (PAGC) 2018-2023 du ministère de la Culture et des Communications. Cette convention de subvention spécifique du PAGC signée avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie prévoit un octroi de 500 000 \$ sur les cinq ans du Plan, soit entre 2018-2019 et 2022-2023.

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) est aussi un partenaire majeur de LOJIQ. L'important financement du SAJ permet le soutien aux projets de mobilité au Québec, au Canada et à l'international, ainsi qu'aux autres projets développés en période de pandémie, s'inscrivant dans l'une des six mesures sectorielles de l'entente avec ce partenaire. Le financement du SAJ contribue également au soutien des opérations de chacun des deux Offices. Par ses actions, LOJIQ apporte sa contribution à la mise en œuvre du Plan d'action jeunesse 2021-2024 du gouvernement du Québec.

L'importance de ce partenariat historique se voit reflétée par la transformation de l'Entente annuelle de financement en une entente pluriannuelle, garantissant ainsi la planification à long terme. La deuxième entente bisannuelle entre le SAJ et LOJIQ couvre la période 2021-2022 et 2022-2023 et prévoit une continuité dans le financement de base de 4 000 000 \$ ainsi que 1 200 000 \$ par année pour l'Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie.

En raison de la pandémie et de son impact sur la mobilité jeunesse au Québec, au Canada et à l'international, la subvention du SAJ a aussi été réduite de 25 %. Sur le total prévu de 5 100 000 \$, la subvention du SAJ a été établie à 4 573 000 \$ en 2021-2022.





L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, mise en œuvre par LOJIQ et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), est déployée grâce au soutien du Fonds d'électrification et de changements climatiques et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Cette entente permet de soutenir l'accueil au Québec de participants en provenance de pays francophones vulnérables aux changements climatiques. Elle permet également l'octroi d'un soutien financier aux jeunes Québécois pour réaliser un projet de mobilité visant la lutte aux changements climatiques ou tout autre projet admissible en période de pandémie.

La convention de subvention signée avec le MRIF prévoyait l'utilisation de 800 000 \$ entre 2016-2017 et 2020-2021. En raison des contrecoups de la pandémie sur la mobilité, cette entente a été prolongée d'une année afin de couvrir la période 2021-2022.

La Fondation LOJIQ apporte un soutien financier aux deux Offices composant LOJIQ pour les aider à enrichir leur mission d'appui des jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet, grâce à différents mécanismes de financement.

Une entente tripartite entre la Fondation LOJIQ, le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) permet le soutien aux opérations de LOJIQ et au programme Québec Volontaire pour lequel le SAJ consacre 7 800 000 \$ et la Fondation LOJIQ 2 200 000 \$. Cette entente tripartite prévoyait un financement total de 10 000 000 \$ pour Québec Volontaire entre 2019-2020 et 2023-2024, c'est-à-dire 2 000 000 \$ par année sur cinq ans. Considérant l'évolution de la pandémie cette année, les prévisions budgétaires de Québec Volontaire ont été ajustées à 500 000 \$ en 2021-2022.



En 2021-2022, un nouveau partenariat financier a été établi avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) afin de permettre le soutien à la mobilité de jeunes étudiants du Québec dans l'un des domaines les plus touchés par la pandémie. Cette entente, comprenant une subvention de 300 000 \$ octroyée par le ministère du Tourisme du Québec (MTO) par l'entremise du CQRHT, prévoit le déploiement d'un projet-pilote en tourisme, hôtellerie et restauration (THR) en 2021-2022.

Le projet pilote THR de LOJIQ vise à soutenir les étudiants d'un secteur économique fortement touché par la crise sanitaire, dans le but de les aider à accéder à des opportunités de stages en milieu de travail au Québec.

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) s'est également associé à ce nouveau programme de mobilité étudiante avec une contribution de 175 000 \$ en 2021-2022. Le projet THR de LOJIQ contribue ainsi activement aux efforts de relance économique au Québec.

## NOTA BENE

Il est important de mentionner que les sommes ci-haut mentionnées ont été convenues avec nos partenaires dans le cadre de nos différentes ententes. Cependant, les montants versés en fin d'année peuvent être différents et ajustés en fonction de leur utilisation. Les montants réels utilisés dans l'exercice financier 2021-2022 par l'OQMJ et l'OFQJ sont indiqués dans les états financiers audités se trouvant en annexe.



## PARTENAIRES BILATÉRAUX



BUREAU  
INTERNATIONAL  
JEUNESSE

FAUT QU'ÇA BOUGE!

### Bureau International Jeunesse, Communauté française de Belgique

*Entente signée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique le 11 avril 2018 qui renforce le caractère privilégié de la relation en matière de jeunesse. La première entente a été signée le 31 mai 1984 entre le gouvernement du Québec et celui de la Communauté française de Belgique*

### Le Salon Horizons

Le Bureau International Jeunesse (BIJ) a organisé les 20, 21 et 22 avril 2021 le Salon Horizons, un salon virtuel destiné aux jeunes qui avait pour but de faire connaître les possibilités de financement de projets développés par ou en faveur des jeunes à l'international et au niveau national. L'initiative répondait à un besoin des jeunes d'avoir de nouvelles perspectives dans le cadre d'un contexte pandémique qui se prolonge. Une formule interactive a été créée en permettant aux organisateurs, intervenants et visiteurs de communiquer entre eux par le biais d'un avatar. LOJIQ y a présenté ses programmes et a invité les jeunes du Québec à y participer.

### Matin francophone : Savoirs et numérique en français

Pour clôturer le Mois de la Francophonie, l'OQMJ a participé le 31 mars 2022 à l'événement hybride « Savoirs et numérique en français : l'Innovation au cœur de nos actions », organisé par la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec et Francophonie sans frontières. L'OQMJ a invité Carole-Ann Labrie, une ancienne participante de LOJIQ à y participer en tant que panéliste. Elle a réalisé, en 2018 et 2019, deux missions en Fédération Wallonie-Bruxelles qui lui ont permis de participer au KIKK Festival de Namur dans le cadre du Parcours Numérique Francophone.

### Dialogue avec et entre les organisations jeunesse de l'espace francophone

LOJIQ et le BIJ ont participé et présenté leurs actions au Symposium virtuel organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), plus spécifiquement par son Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC) en collaboration avec un autre partenaire de LOJIQ, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) et également la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB). Ce symposium qui s'est déroulé du 13 au 15 décembre 2021 était intitulé « Dialogue avec et entre les organisations de jeunesse de l'espace francophone ». Il représente la première étape d'une réflexion visant la mise en place d'un nouveau dispositif de mise en réseau des organisations jeunesse de la Francophonie.

L'OQMJ a appuyé le voyage de 65 jeunes Québécois à destination de Wallonie-Bruxelles, dont 16 dans le cadre de la seule relation bilatérale avec le BIJ. Il a également accueilli en mode virtuel 11 participants de Wallonie-Bruxelles.



## Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), section France

*Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et celui de la République française signé le 9 février 1968.*

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il est un organisme bigouvernemental implanté en France et au Québec qui a pour mission de développer les relations entre la jeunesse québécoise et la jeunesse française. Il est régi par un conseil d'administration composé de huit membres français et de huit membres québécois, coprésidé par la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie et le ministre français de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports.

### Deux sections en lien permanent

Demeurant au cœur de la relation entre la France et le Québec, les deux sections ont plus que jamais le souhait de faire évoluer leurs pratiques afin de poursuivre leur soutien au développement personnel et professionnel des jeunes du Québec et de la France. C'est dans cet objectif que les deux sections de l'OFQJ ont entamé une série de rencontres le 8 février 2021, afin de renforcer les liens dans l'après-pandémie et d'évoquer l'ensemble des éléments les plus marquants des 54 dernières années, avant de lancer la nouvelle planification stratégique 2022-2025.

### Échanges sur le leadership au féminin

Du 13 au 17 septembre 2021, la section québécoise a participé à plusieurs activités organisées par l'OFQJ-France dans le cadre d'une mission au Québec dédiée au leadership féminin inscrite dans le cadre d'un partenariat entre l'OFQJ et la Région Grand Est. Lors de cette semaine, des participantes françaises, lauréates du programme « Elles osent en Grand Est », ont notamment pu rencontrer et échanger avec six Québécoises aux parcours et à l'engagement inspirants, lors d'une rencontre en formule petit déjeuner organisée dans les locaux de Montréal CoWork. Jean-Stéphane Bernard, secrétaire général de l'OFQJ au Québec, a également rencontré la délégation afin de présenter les activités de l'OFQJ et les opportunités de projets en matière de leadership féminin.

### Colloque interuniversitaire sur la jeunesse

Du 3 au 4 juin 2021, les deux sections de l'OFQJ ont pris part à la conférence « Être jeune d'ailleurs à ici. Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte », réalisée dans le cadre de la deuxième édition du Colloque interuniversitaire sur la jeunesse. Cet événement a permis aux deux sections de présenter l'OFQJ et de discuter, avec d'autres experts du milieu scientifique, des effets de la pandémie sur la mobilité des jeunes, des répercussions sur leur parcours, des façons dont les institutions publiques et les organisations communautaires ont dû s'adapter au contexte, ainsi que de l'influence de cette adaptation sur la mobilité et le parcours des jeunes.

## **Stages en tourisme, restauration et hôtellerie**

Les deux sections de l'OFQJ ont également renouvelé leur collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) dans le cadre du projet pilote d'accueil de stagiaires français en tourisme, restauration et hôtellerie au Québec. Le projet offre la possibilité à des étudiants français inscrits dans une école hôtelière en France de réaliser leur stage d'étude dans un établissement au Québec. Dans le cadre de ce projet, la section québécoise a soutenu, du 17 janvier au 8 avril 2022, le séjour en France d'une professionnelle québécoise. Cette dernière a pu ainsi accompagner pendant trois mois les candidats français dans leurs démarches avant leur départ en stage au Québec.

## **Troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique**

Du 16 au 18 mars 2022, l'OFQJ a soutenu des jeunes entrepreneurs et universitaires québécois et français pour leur participation à la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique à Dakar qui avait pour thème « Vers une économie résiliente, verte et inclusive ». La conférence, qui avait pour but de faire la lumière sur les conséquences économiques et sociales de la pandémie et du changement climatique sur les pays francophones, notamment en Afrique, a permis aux participants de prendre part à diverses activités dont des tables rondes animées par des experts et des ateliers de formation. Ce projet a été le fruit d'une très belle collaboration avec l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal.

À l'occasion de ce même événement qui s'est tenu à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Jean-Stéphane Bernard, secrétaire général de l'OFQJ, a participé au Salon International de l'Entrepreneuriat, de la Recherche et de l'Innovation chez les jeunes en tant que modérateur d'une table ronde sur le thème « Entrepreneuriat responsable chez les jeunes et les femmes : défis et opportunités. » Les panélistes présents ont échangé, entre autres, sur la façon de mieux accompagner les femmes et les jeunes entrepreneurs afin de promouvoir et de favoriser la dynamique de développement durable dans un projet d'entreprise.

En 2021-2022, l'OFQJ a appuyé le voyage de 184 jeunes Québécois en France et a accueilli au Québec ou en mode virtuel 618 jeunes Français. De ce nombre, 601 participants français en mobilité au Québec ont été soutenus financièrement par l'OFQJ-section française à l'aide de fonds gouvernementaux français et 17 participants français ont été soutenus par la section québécoise.

## PARTENARIATS AU QUÉBEC

### De nouvelles ententes signées



#### Agence universitaire de la francophonie

*Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 26 août 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).*

L'entente vise à offrir plus d'opportunités de stages aux étudiants universitaires et aux jeunes professionnels en plus de favoriser la solidification des ponts entre le Nord et le Sud, en poursuivant notamment le développement de projets déjà entamés au Canada et en Amérique latine.

Depuis la signature de cette entente, six stages d'enseignement se sont déroulés dans des universités du Réseau de la Francophonie aux Amériques (RÉFRA) de l'AUF et deux stages virtuels en développement de l'employabilité ont été réalisés pour l'AUF.

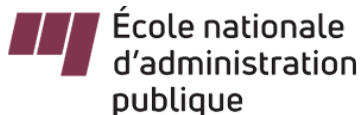


#### Centre de la francophonie des amériques

*Entente d'une durée de trois ans, signée le 24 août 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et le Centre de la francophonie des Amériques (CfA).*

Fondée sur une approche collaborative permettant la mutualisation des pratiques et des savoir-faire, l'entente permet aux participants de LOJIQ de prendre part aux activités développées par le Centre et favorise la collaboration entre les différents services des deux organismes. LOJIQ et le CfA se sont également engagés à collaborer pour organiser conjointement la prochaine édition du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Pendant le Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes en juin 2021, un ancien participant du volet Stages professionnels en milieu de travail a eu l'occasion de faire un court témoignage dans le cadre d'une table ronde, présentée par le CfA, qui s'intitulait « Ma langue, ma culture! Rencontre avec de jeunes leaders de la francophonie ».



#### École nationale d'administration publique

*Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 7 septembre 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et l'École nationale d'administration publique (ENAP).*

Ce partenariat vise à permettre aux jeunes professionnels de réaliser des stages et de prendre part à des missions de prospection, de négociation ou de signature d'entente à l'international, ainsi qu'à favoriser le développement des compétences des étudiants de 2e et 3e cycle en matière de recherche scientifique dans le champ d'expertise de l'ENAP.



#### Réseau environnement

*Entente d'une durée de trois ans, signée le 23 juin 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et Réseau Environnement.*

Avec cette entente, Réseau Environnement et LOJIQ s'entendent pour développer et renforcer leur collaboration afin de permettre à de jeunes adultes du Québec et de la Francophonie de participer aux événements organisés par Réseau Environnement.

Cette année, dans le cadre de cette entente, LOJIQ a soutenu un candidat pour un projet de volontariat porté par ENvironnement JEUnesse.

## Des ententes toujours d'actualité



### Acfas

*Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 26 octobre 2020, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et l'Acfas dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas.*

Ce protocole d'entente permet de favoriser les projets et les échanges dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la mobilité des jeunes adultes de la relève scientifique francophone.

Dans le cadre de cette entente, LOJIQ a soutenu huit participants.



### Institut du nouveau monde

*Protocole d'entente d'une durée de quatre ans, signé le 19 novembre 2020, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et l'Institut du Nouveau Monde (INM).*

Ce protocole d'entente vient formaliser un partenariat qui a débuté en 2004, année de création de l'INM. Il vise à initier et à travailler sur des projets conjoints au Québec, au Canada et dans le monde afin de toujours susciter une plus grande participation citoyenne des jeunes du Québec.

LOJIQ a soutenu deux participants dans le cadre de cette entente.



### Osentreprendre

*Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 2 février 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et OSEntreprendre.*

Cette entente vise à favoriser la mobilité des jeunes entrepreneurs, ainsi que leur participation à des missions et événements liés au secteur entrepreneurial. Elle engage les deux organismes à demeurer à l'affût d'opportunités de collaboration et à favoriser l'échange de connaissances et d'expertise.



### Québec international

*Protocole d'entente d'une durée d'un an, signé lors d'une séance virtuelle le 12 janvier 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et Québec international (QI).*

En signant ce protocole d'entente, LOJIQ et QI affirment leur volonté de consolider leur partenariat pour favoriser le développement personnel et professionnel des jeunes du Québec et des États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en appuyant les projets des jeunes entrepreneurs à des fins d'exploration, d'apprentissage, de développement de marché et de bonification de leur démarche entrepreneuriale.

LOJIQ a soutenu 20 participants dans le cadre des programmes offerts par Québec international.



## PARTENARIATS AU CANADA



### Fédération de la jeunesse canadienne-française

Entente d'une durée de trois ans, signée le 26 juin 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF).

Avec cette entente, LOJIQ et la FJCF ont formalisé leur collaboration afin d'assurer une réciprocité dans les échanges entre les jeunes des francophonies canadiennes et du Québec. Les deux organismes ont ainsi convenu de collaborer afin d'offrir plus d'opportunités de participation à des événements ou à d'autres projets aux jeunes du Québec et aux jeunes issus des communautés francophones canadiennes en situation minoritaire.



### Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada

Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 7 décembre 2020, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et le Réseau de Développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada).

Ce protocole d'entente a pour objectif de développer et de renforcer la collaboration entre le RDÉE Canada et LOJIQ afin d'encourager les échanges et la mobilité entre les jeunes adultes du Québec, des communautés francophones et acadiennes du Canada et de la Francophonie internationale.



### Société nationale de l'Acadie

Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 26 novembre 2020, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et la Société Nationale de l'Acadie (SNA) dans le cadre de la Commission Acadie-Québec.

Ce protocole d'entente a pour objectif de renforcer les liens entre les deux organisations et d'encourager les échanges entre les jeunes adultes du Québec et ceux des communautés acadiennes et francophones du Canada atlantique.

Dans le cadre de cette entente, LOJIQ a soutenu cette année sept jeunes adultes.

## PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL

En raison de l'évolution du contexte pandémique international, des projets de mobilité n'ont pas pu être réalisés dans le cadre de certaines des ententes.

### De nouvelles ententes signées

Avec la reprise de la mobilité, il était tout à fait opportun de reprendre contact et d'échanger avec des partenaires internationaux qui, tout comme LOJIQ, œuvrent pour le développement de la jeunesse. Ces échanges ont non seulement été l'occasion de renouveler et de signer de nouvelles ententes internationales, mais également de célébrer celles-ci sur nos réseaux.

### Institut mexicain de la jeunesse

Entente-cadre de coopération institutionnelle signée le 27 août 2021 par l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE – Instituto Mexicano de la Juventud).



LOJIQ et l'IMJUVE ont procédé cette année au renouvellement de leur entente, avec le soutien de la Délégation générale du Québec à Mexico, dans le but de renforcer la coopération institutionnelle entre les deux organisations et de promouvoir des projets communs. La signature s'est effectuée lors d'une séance de travail en mode hybride à Montréal et à Mexico en présence de Jean-Stéphane Bernard, président-directeur général de LOJIQ, de Guillermo Rafael Santiago Rodríguez, directeur général de l'IMJUVE, de Stéphanie Allard-Gomez, déléguée générale du Québec à Mexico, et d'Alejandro Estivill Castro, consul général du Mexique à Montréal. Lors de l'événement, les dirigeants de LOJIQ et de l'IMJUVE ont présenté les axes de travail qui rythmeront leur collaboration au cours des trois prochaines années. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les équipes pour bâtir conjointement un plan d'actions concrètes à mettre en place.

### Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la République de Côte d'Ivoire



Protocole d'entente d'une durée de trois ans, signé le 30 novembre 2021, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la République de Côte d'Ivoire (MPJIPSC).

Le 30 novembre 2021, en clôture du mois de la jeunesse en Côte d'Ivoire, LOJIQ et le MPJIPSC ont procédé à la signature d'une entente afin de renforcer la réciprocité en matière de lutte contre les changements climatiques, d'engagement citoyen et de volontariat. Lors de la séance de signature, les deux dirigeants ont présenté les priorités qu'ils envisagent en matière d'engagement citoyen et de développement durable. Dans le cadre de cette collaboration, les organismes prévoient proposer des projets de mobilité et d'activités en Côte d'Ivoire et au Québec, créer des réseaux internationaux à thématique citoyenne, et ce, tout en donnant la parole aux jeunes pour contribuer à renforcer leurs compétences, ainsi que leur participation citoyenne.

### Ville de Dakar et la couveuse d'entreprises pour la promotion de l'emploi par la micro-entreprise



Protocole d'entente d'une durée d'un an, signé le 15 mars 2022, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Ville de Dakar.

Dans le cadre d'une mission de trois jours à Dakar, du 15 au 17 mars 2022, Jean-Stéphane Bernard, président-directeur général de LOJIQ, a réalisé plusieurs rencontres, visites et annonces de projets à venir afin d'entretenir et de développer la collaboration initiée avec le Sénégal. La mission a permis de réaffirmer le soutien de LOJIQ à la jeunesse sénégalaise, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la lutte aux changements climatiques et de la culture. À la suite d'un échange bilatéral entre M. Bernard et le maire de la Ville de Dakar, M. Barthélemy Teye Dias, une entente a été conclue avec la Ville de Dakar afin de soutenir des projets qui seront réalisés avec la Couvercle d'entreprises pour la promotion de l'emploi par la microentreprise.

## Des ententes toujours d'actualité

Bayerische  
Staatsregierung



### État de Bavière

Convention d'une durée de deux ans, signée en juin 2013, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Chancellerie de l'État de Bavière. La convention a été reconduite à trois reprises pour une période identique.

La convention prévoit de favoriser la promotion auprès d'organismes et d'institutions en Bavière dans l'objectif d'encourager ceux-ci à développer des programmes et des projets d'échange avec LOJIQ.

Cette année, LOJIQ a soutenu un participant dans le cadre de cette entente.



*La Fondation Louisiane*

### Fondation Louisiane

Entente d'une durée de trois ans, signée le 23 avril 2018, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Fondation Louisiane.

Ayant comme principal objectif de sensibiliser les jeunes à la diversité de la francophonie en Amérique, cette entente facilite la réalisation de projets et de stages sur des thèmes liés à la francophonie, le développement durable, le tourisme, l'entrepreneuriat, la politique et à la médiation culturelle.



**Accord-cadre entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), sections québécoise et française**

Accord-cadre d'une durée de trois ans, signé le 3 mars 2015 et reconduit en mars 2018, entre l'OFQJ et l'OIF. L'accord-cadre est en cours de renégociation.

Il a pour objectif de développer des collaborations en Francophonie sur des questions et domaines d'intérêts communs concernant la jeunesse.

Cette année, trois candidats ont été soutenus grâce à cet accord-cadre.



### République et Canton du Jura

Convention d'une durée de trois ans, signée en octobre 2010, entre l'OQMJ et le Canton du Jura. La convention a été reconduite en 2013, 2016 et 2019 pour une période identique.

Cette entente vise à favoriser la mise en œuvre de programmes d'échanges destinés aux jeunes adultes du Canton du Jura et du Québec.



### Parcours numérique francophone (PNF)

Convention d'une durée de deux ans, signée le 25 novembre 2017, entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'OQMJ, l'OFQJ, le BIJ, Québec numérique, Atlantic 2.0 (La Cantine), le KIKK Festival et l'Africa Web Festival. La convention a été reconduite en 2018 pour une durée de deux ans et ensuite prolongée tacitement, notamment pour des participations ponctuelles à des événements selon les possibilités des différents partenaires.

Le PNF est offert à de jeunes professionnels et entrepreneurs qui souhaitent s'inspirer des nouvelles tendances numériques de leurs secteurs, agrandir leur réseau d'affaires et s'ouvrir aux expertises développées dans d'autres pays.

Le PNF consiste à créer quatre délégations de jeunes professionnels et entrepreneurs se retrouvant sur quatre événements phares du numérique au Québec, en France, en Communauté française de Belgique et en Côte d'Ivoire, respectivement : la Semaine numérique à Québec, le Web2day à Nantes, le KIKK Festival à Namur et l'Africa Web Festival d'Abidjan.

Dans le cadre de cette entente, LOJIQ a soutenu cette année huit jeunes adultes.



### Union Nationale des Missions Locales (UNML) et Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Convention de partenariat d'une durée de cinq ans, signée le 22 juin 2017, entre l'OFQJ, l'Union Nationale des Missions locales et le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Cette convention définit la mise en œuvre d'actions de mobilité, d'échange, de bonnes pratiques et d'expertise pour les jeunes en insertion socioprofessionnelle.

Relations  
internationales  
et Francophonie



### Programme de stages dans les Représentations du Québec à l'étranger

Dans le cadre du partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), LOJIQ a présenté à nouveau le programme de stages professionnels en milieu de travail dans les représentations du Québec à l'étranger afin de contribuer au développement professionnel des jeunes adultes québécois et au rayonnement du Québec à l'international.

24 stages virtuels ont été réalisés dans le cadre de ce programme, avec des représentations situées dans les villes telles que : Bruxelles, Paris, Singapour, Houston, New York, Séoul, Barcelone, Tokyo, Shanghai et Mumbai.

### Stages dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales

Dans le cadre du partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), LOJIQ a poursuivi cette année sa collaboration avec le Programme de stages dans les organisations internationales (PSOIG), afin d'offrir des opportunités dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui ne sont pas admissibles à ce programme.

Un stage virtuel au Secrétariat international de l'eau a été réalisé dans le cadre de cette offre.





## LOJIQ PLUS ACCESSIBLE AUX JEUNES DU QUÉBEC

- Comité de pilotage diversité et inclusion - p 53
- Bilan des chantiers 2020-2023 - p 53
- Chantier pour les jeunes des communautés culturelles minoritaires - p 53
- chantier pour les jeunes des Premières Nations et inuit - p 54
- Chantier pour les jeunes du secteur de l'agriculture - p 55



## COMITÉ DE PILOTAGE DIVERSITÉ ET INCLUSION

Créé en 2020, le comité de pilotage Diversité et inclusion a pour objectif d'harmoniser les pratiques en place et d'assurer d'une réelle accessibilité aux initiatives de l'organisme, notamment pour les jeunes des communautés culturelles minoritaires des Premières Nations et Inuit, ainsi que pour les jeunes en situation de handicap et les jeunes de la diversité sexuelle et de genre.

## BILAN DES CHANTIERS 2020-2023

### Plan d'action 2020-2023 à l'égard des services aux personnes en situation de handicap

Cette année, le comité de suivi du plan d'action pour les services aux personnes en situation de handicap a pu faire bénéficier les équipes de LOJIQ d'un module d'autoformation élaboré par l'Office des personnes handicapées du Québec intitulé « Mieux accueillir les personnes handicapées ».

Un ajout a également été fait sur le site Internet de LOJIQ pour encourager les personnes en situation de handicap à participer aux projets de l'organisme, et le comité a bonifié le soutien financier accordé à certains des participants.

### Plan d'action 2020-2023 pour les jeunes de la relève en recherche

Grâce à son partenariat avec l'Acfas, LOJIQ a pu soutenir la participation de jeunes de la relève en recherche à divers événements, dont les Journées de la relève en recherche, le 88<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Acfas et le concours Génies en affaires où les participants sont invités à présenter leur projet d'entreprise basé sur une technologie issue de travaux de recherche universitaire en environnement ou dans un domaine connexe.

De plus, LOJIQ s'est assuré d'intégrer les jeunes chercheurs dans les axes de collaboration de nouvelles ententes signées en 2021 avec les partenaires suivants : Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), École nationale d'administration publique (ENAP) et Réseau Environnement. Ces ententes permettent de mettre en œuvre des opportunités de développement professionnel pour les jeunes de la relève en recherche, à l'extérieur du milieu universitaire.

Des employés de LOJIQ ont aussi participé à des événements permettant de mettre en lumière les réflexions de l'organisme sur la thématique des jeunes de la relève en recherche, dont : l'atelier interactif de Connexion internationale de Montréal du 25 mai 2021, qui aide ses membres à

préparer une entrée dans le monde des affaires internationales ; le colloque interuniversitaire sur la jeunesse du 3 et 4 juin 2021 portant sur le thème « Être jeune d'ailleurs à ici. Les mobilités géographiques lors du passage à la vie adulte. »

## CHANTIER POUR LES JEUNES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES MINORITAIRES

Souhaitant mieux comprendre la réalité des jeunes des communautés culturelles minoritaires, des membres de l'équipe ont entamé une réflexion interne sur l'accessibilité aux programmes de LOJIQ afin de mettre en place des actions appropriées. À la suite de ce premier exercice, un plan d'action 2021-2024 concernant les services aux jeunes des communautés culturelles minoritaires a été produit et plusieurs actions ont déjà été concrétisées.

### Élargissement des critères d'admissibilité

Grâce aux échanges menés avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, les critères d'admissibilité de LOJIQ ont été élargis en 2021-2022. Ainsi, depuis le mois de février 2022, les jeunes adultes de 18 à 35 ans qui souhaitent prendre part à un projet au Québec à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, et qui possèdent un Certificat de sélection du Québec (CSQ) ainsi qu'un permis de travail valide délivré en vertu du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (DORS/2002-227) ou sont autrement autorisés à travailler conformément à ce règlement, peuvent candidater aux programmes Entrepreneuriat, Engagement citoyen, Développement de carrière et Insertion socioprofessionnelle.

Afin de faire connaître ces nouveaux critères, les représentants d'une trentaine d'organisations en lien avec de jeunes réfugiés et de nouveaux arrivants au Québec ont été rencontrés.

### D'autres actions importantes pour les jeunes des communautés culturelles minoritaires

On retrouve dorénavant sur le site Internet de LOJIQ une page rédigée en anglais présentant des informations générales sur les programmes. Celle-ci dirige également les personnes d'expression anglaise vers des membres de l'équipe qui parlent leur langue.

Cette année aura aussi été l'occasion pour l'organisme de s'impliquer dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, dont la thématique portait sur l'accueil des réfugiés au Québec, ainsi que dans l'événement Priority-Setting Summit Project (PSSP) de l'organisme Youth4Youth pour lequel des jeunes du Québec d'expression anglaise ont été soutenus.

## CHANTIER POUR LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS ET INUIT

À la suite de l'élargissement du comité interne de gestion de l'Initiative Cultures et langues autochtones en 2020-2021, les membres ont exprimé le souhait de créer un nouveau chantier spécifiquement dédié à l'accessibilité des programmes de LOJIQ aux jeunes Inuit et des Premières Nations. Un sous-comité est ainsi responsable d'entamer une réflexion permettant l'allègement de certaines normes et procédures.

### Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec



En marge du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec, célébré les 25 et 26 novembre 2021 au Centre Sheraton de Montréal, LOJIQ s'est engagé, en collaboration avec des entrepreneurs issus des communautés autochtones, à rendre son programme Entrepreneuriat encore plus inclusif.

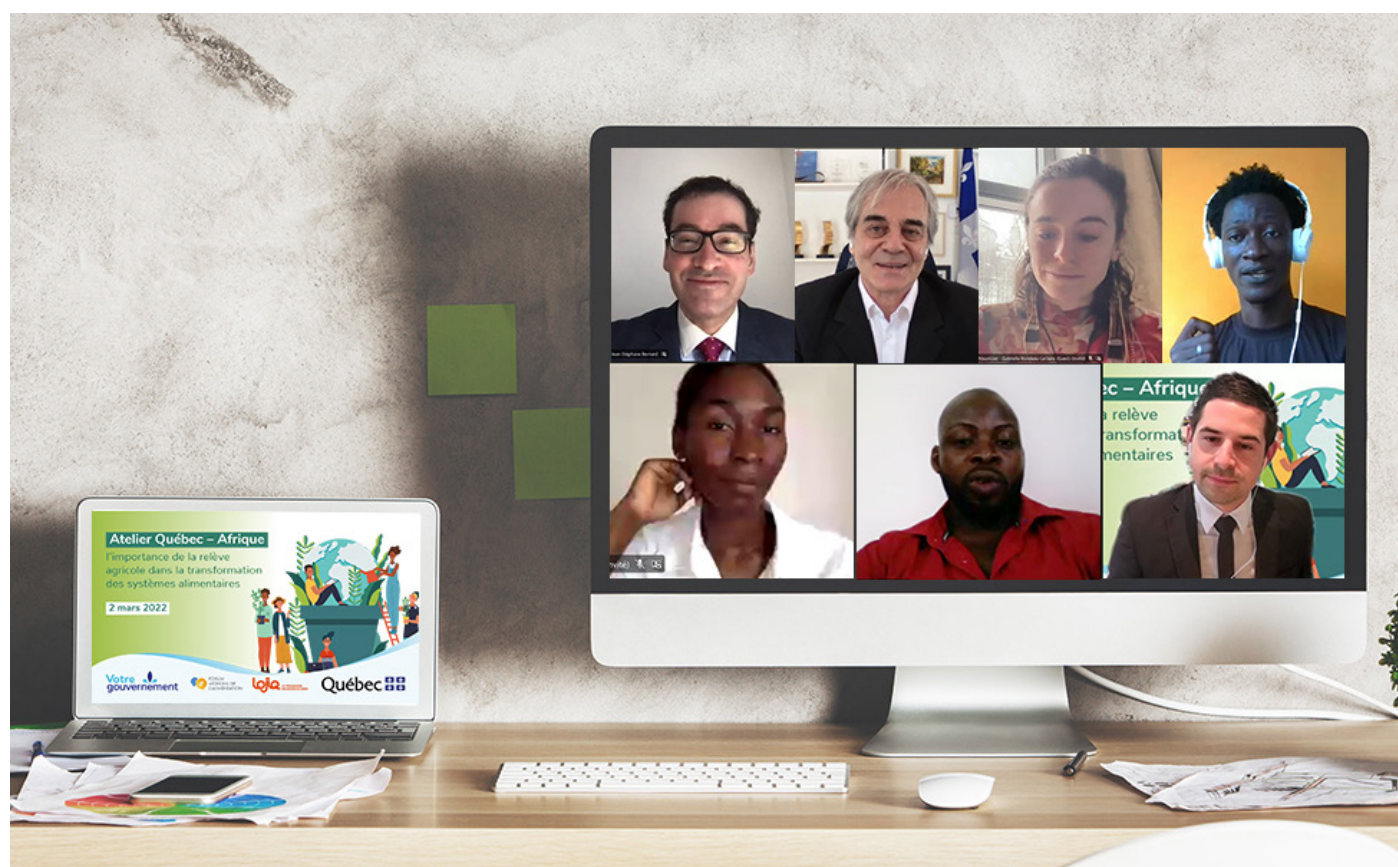
En formulant cet engagement, LOJIQ réaffirme l'importance de mener des actions concrètes permettant d'inclure pleinement les jeunes Inuit et des Premières Nations dans toutes les sphères de la société québécoise. Depuis l'événement, l'équipe est en relation avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec (CDEPNQL), afin de réaliser cet engagement au courant de la prochaine année.

## CHANTIER POUR LES JEUNES DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'agriculture étant un vecteur de lutte contre les changements climatiques, de plus en plus de jeunes se tournent professionnellement vers l'agriculture durable pour vivre en adéquation avec leurs valeurs. L'environnement est en effet un enjeu au cœur des préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi LOJIQ a entamé un chantier et finalisé un plan d'action 2021-2024 afin de mieux répondre aux besoins de la relève agricole et d'augmenter le nombre de jeunes soutenus chaque année.

Dans le cadre de cette démarche, près d'une vingtaine d'anciens participants de ce secteur et d'intervenants d'organismes qui œuvrent aux côtés de la relève agricole ont été consultés.

### Concertation francophone sur l'importance de la relève agricole au Québec et en Afrique



Le 2 mars 2022, LOJIQ et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie ont organisé, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture (FAO), une activité francophone portant sur l'importance de la relève agricole dans la transformation des

systèmes alimentaires. Les participants ont eu l'occasion de discuter d'enjeux communs de relève agricole, de solutions et de recommandations à émettre aux gouvernements pour favoriser le pouvoir d'attraction de ce secteur et pour répondre aux défis environnementaux actuels.



# 6



## FAITS SAILLANTS ET ACTIVITÉS PHARES

- Reprise de la mobilité – p 57
- Projet pilote en tourisme hôtellerie et restauration – p 57
- De nouvelles mesures pour la francophonie canadienne – p 58
- Une attention toujours importante accordée à l'entrepreneuriat – p 59
- Des actions indispensables en matière d'engagement citoyen – p 61
- Des expériences de volontariat essentielles pour la communauté – p 63
- Toujours au cœur de l'action en matière de culture – p 65
- Reprise et nouvelles opportunités en matière de mobilité étudiante – p 66
- Des projets porteurs de résultats en matière d'insertion socioprofessionnelle – p 68
- Les retombées d'une expérience de mobilité ou virtuelle – p 70
- Planification stratégique 2022-2025 OFQJ et OQMJ – p 71



## REPRISE DE LA MOBILITÉ

Grâce à une évolution encourageante de la situation pandémique à l'été 2021, LOJIQ a annoncé le 22 juillet dernier la reprise des projets de mobilité au Québec et au Canada pour des départs à partir du 12 août 2021.

En ce qui concerne la mobilité internationale, une première annonce de la reprise des projets a été mise en ligne le 28 octobre dernier, afin de soutenir des projets dont les dates de départ étaient prévues après le 16 décembre 2021. Cependant, face à la recrudescence des cas, l'arrêt

de ces projets s'est à nouveau confirmé. LOJIQ a toutefois souhaité soutenir les participants déjà acceptés, tout en attirant leur attention sur leur responsabilité dans le contexte de la pandémie qui perdure.

Alors que la mobilité au Québec et au Canada est demeurée en vigueur depuis le mois d'août 2021, c'est finalement le 22 février 2022 que la reprise des projets à l'international a été confirmée, pour tous les départs à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022.

## PROJET PILOTE EN TOURISME HÔTELLERIE ET RESTAURATION



Dans un effort de relance de l'industrie touristique au Québec, LOJIQ, en partenariat avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et le ministère du Tourisme du Québec (MTO), a déployé le 27 mai 2021 un projet pilote de stage dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration permettant de soutenir la mobilité au Québec d'étudiants inscrits à la formation professionnelle, collégiale et universitaire dans l'un de ces trois secteurs. Les étudiants peuvent ainsi acquérir une expérience de travail concrète en lien avec leurs études et développer leur employabilité, tout en faisant bénéficier les entreprises des régions de talents indispensables pour l'avenir de l'industrie touristique au Québec.



Réalisé de concert avec les établissements scolaires, ce projet permet d'encourager les jeunes de la relève à poursuivre leur carrière au Québec grâce à l'octroi d'un montant bonifié favorisant leur mobilité. Ces stages contribuent en retour au développement d'un savoir-faire dans un créneau important pour l'économie québécoise, tout en félicitant la persévérance et la motivation scolaire des étudiants de ces secteurs particulièrement touchés par la pandémie.



Entre juin et septembre 2021, 50 jeunes ont pu bénéficier de l'appui de LOJIQ en déposant leur candidature pour un stage dans le cadre de ce projet pilote.

## DE NOUVELLES MESURES POUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Du 12 au 17 juin 2021, le gouvernement du Québec et la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) organisaient le Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, grand rendez-vous des leaders francophones et francophiles qui souhaitent faire progresser la francophonie

et la langue française au Canada. En plus d'avoir été l'occasion pour LOJIQ de célébrer la signature d'une entente avec le Centre de la francophonie des Amériques, ainsi que sa collaboration avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française, l'organisme a pu souligner les ententes signées en 2020 avec le Réseau de développe-

ment économique et d'employabilité du Canada et la Société Nationale de l'Acadie. L'événement a aussi permis à des membres de l'équipe de prendre part aux ateliers thématiques proposés. Ces ateliers ont contribué à la réflexion entourant la mise en place de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

### Formation sur le vivre ensemble

En marge du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, du 12 au 14 mai, LOJIQ, en collaboration avec la section française de l'OFQJ, le BIJ et la Société Nationale de l'Acadie (SNA), a soutenu la participation de six jeunes engagés du Québec à une formation en ligne de sensibilisation au vivre ensemble portant sur les questions de l'inclusion et de la diversité. L'activité a donné l'occasion aux participants de se pencher sur leur positionnement personnel vis-à-vis la thématique abordée et de les outiller pour mieux aborder ces questions dans le cadre de leur pratique.

### Nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne



Le 20 mars 2022, Mme Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, présentait la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. Tout au long du processus mené par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC), LOJIQ a mis de l'avant des pistes d'actions pour faire bénéficier les jeunes du Québec, ainsi que les jeunes d'expression française du Canada, de nouvelles occasions de mobilité au Canada. Parmi les actions proposées par LOJIQ dans le cadre du plan d'action gouvernemental 2022-2025 découlant de cette nouvelle politique, notons :

- l'augmentation du nombre de stages professionnels vers les provinces et territoires au Canada;
- le déploiement d'un programme de stages professionnels au sein des bureaux du Québec au Canada;
- l'offre de résidences de création francophone au Canada pour les jeunes du Québec et au Québec pour des jeunes artistes des communautés francophones et acadiennes;
- la possibilité pour les jeunes du Québec de réaliser une ou deux sessions d'études dans un établissement universitaire francophone du Canada (hors Québec);
- et l'élargissement de l'accès au volet Développement d'entreprise du programme Entrepreneuriat pour y inclure les jeunes d'expression française du Canada.

## UNE ATTENTION TOUJOURS IMPORTANTE ACCORDÉE À L'ENTREPRENEURIAT

### Défi 48

En marge de la première édition du Défi 48, une compétition entrepreneuriale panquébécoise qui consiste à lancer et créer une entreprise rentable en ne disposant que d'un dollar et de 48 heures, LOJIQ a pu soutenir le déplacement de 22 jeunes pour la finale provinciale qui s'est tenue du 21 au 22 août 2021 à Drummondville. Durant la compétition, les participants ont surmonté des épreuves de nature entrepreneuriale et économique, tout en apprenant à travailler en équipe et à tirer profit des opportunités. Plusieurs épreuves et situations étaient soumises aux finalistes, dont l'épreuve LOJIQ, qui consistait à développer leurs activités dans un pays de la Francophonie. Au terme de la compétition, la participante Marie Josiane Kacou s'est démarquée et a remporté une indemnité forfaitaire de mobilité de 2000 \$.



### Missions immersives en Francophonie



Annoncées le 8 mars 2020 par M<sup>me</sup> Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, les Missions immersives en Francophonie ont pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat féminin au Québec et la place des femmes au sein de l'espace économique francophone.

À la suite d'un appel de candidatures lancé en novembre 2021, 8 entrepreneures québécoises âgées de 18 à 35 ans ont été sélectionnées. Chacune d'entre elles aura l'opportunité de se rendre dans l'un des 88 territoires des États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour participer à une mission immersive en 2022. En amont de leur départ, elles recevront un accompagnement personnalisé de la part d'une équipe de développement économique d'une représentation du Québec à l'étranger.



## Toronto Global Forum

Pour mieux partager des solutions aux grands défis auxquels le monde est confronté, LOJIQ a soutenu, du 8 au 10 novembre 2021 le déplacement au Toronto Global Forum de 4 jeunes entrepreneurs du Cercle des Jeunes Leaders. Cet événement permet de faire des rencontres d'affaires avec des décideurs de haut niveau et des acteurs de l'économie mondiale, tout en contribuant au développement de leurs entreprises. Les participants ont notamment pu discuter des enjeux actuels et des pistes de solution pour favoriser l'entrepreneuriat et l'émergence économique des jeunes du Québec avec la ministre LeBel et Catherine Tadros, la cheffe de poste au Bureau du Québec à Toronto.



## Concours Génies en affaires



Le 29 mars 2022, LOJIQ, en collaboration avec l'Acfas, a soutenu la participation d'un jeune entrepreneur du Bénin au volet de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques du concours Génies en affaires. Ce concours donne l'occasion aux chercheurs et aux étudiants de tester leurs projets d'innovation en environnement ou dans un domaine lié à la lutte contre les changements cli-

matiques auprès de professionnels et du grand public. Le jeune entrepreneur béninois a présenté son projet d'entreprise d'écoconception d'emballage alimentaire biodégradable à base de déchets agricoles pour le conditionnement d'aliments locaux.



## DES ACTIONS INDISPENSABLES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT CITOYEN

### Rencontres francophones de l'innovation sociale



Crédit : Morgane Launay

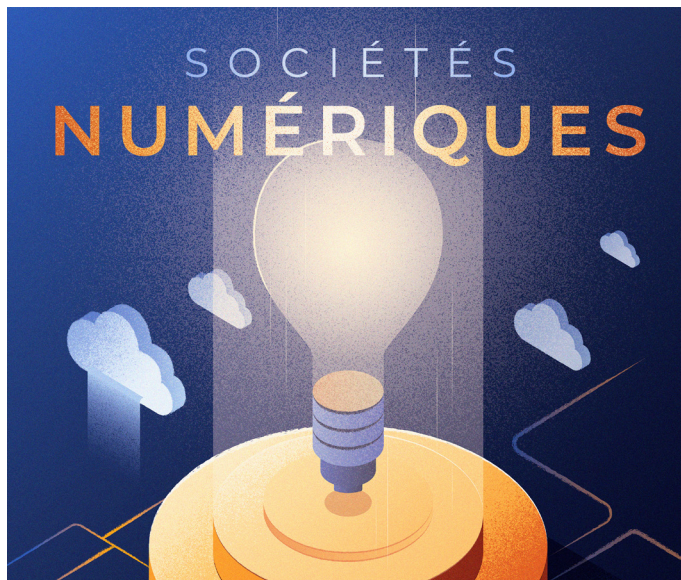
L'Office franco-québécois pour la jeunesse a également organisé cette année la deuxième édition des Rencontres francophones de l'innovation sociale en formule hybride à Paris du 19 au 21 octobre 2021, pour lesquelles la section québécoise de l'OFQJ et le BIJ ont soutenu des participants du Québec et de la Wallonie-Bruxelles. Réunissant un total de 70 jeunes francophones de 21 nationalités, les trois journées, animées par la Compagnie Générale des Autres (CGA) offraient une programmation variée et adaptée aux participants sur place, ainsi qu'aux quatre participants du Québec qui étaient présents en ligne sur Zoom. Les participants ont pu prendre part à des présentations d'experts spécialistes dans divers domaines et participer à des ateliers d'idéation

sur des thématiques variées telles que l'innovation sociale en francophonie et au sein des universités, l'économie circulaire et l'égalité professionnelle. Les échanges, les enjeux clés et les solutions innovantes proposées par les participants lors de ces ateliers collaboratifs leur permettront de continuer à tisser un réseau de porteurs de projets engagés et mobilisés pour la prochaine édition.

Plus de 30 jeunes du Québec avaient postulé à l'événement avant que la pandémie ne force l'annulation du déplacement prévu. En raison des restrictions relatives aux voyages, la section québécoise a participé de façon virtuelle.



## Série de balados « Nouvelles technologies et société »



Dans une optique de diversification de ses activités et à la suite du succès de la série de balados « Culture durable » de 2020, LOJIQ a souhaité renouveler l'expérience en produisant, en collaboration avec le studio narratif Grand Public, une seconde série d'épisodes portant sur la thématique « Nouvelles technologies et société ». Cette nouvelle série explore des technologies applicables à des domaines variés, non sans soulever les zones d'ombres de cette voie du futur à la jonction entre sciences sociales et génie scientifique, hautement complexe et en constante évolution. Cinq épisodes de 20 minutes ont ainsi été réalisés sur les thématiques suivantes :

- Le numérique et les droits humains
- Villes intelligentes et transition durable
- Réalité virtuelle et jeux vidéo, outils de sensibilisation
- Théâtre et intelligence artificielle
- Transhumanisme et futur des technologies

LOJIQ a recruté des intervenants experts, des animateurs et un musicien pour la réalisation de cette série qui a été enregistrée au mois de janvier 2021 et qui sera diffusée par Savoir Média.

## The Priority-Setting Summit Project



LOJIQ a souhaité approcher les communautés anglophones du Québec en soutenant la participation de jeunes anglophones provenant de l'extérieur de Montréal au Priority-Setting Summit Project, du 13 au 14 novembre 2021, un événement organisé par l'organisation à but non lucratif Youth 4 Youth (Y4Y) en lien avec l'Institut du Nouveau Monde (INM). L'objectif principal de ce projet était de mobiliser et d'accroître l'engagement civique des jeunes anglophones du Québec tout en leur fournissant les outils nécessaires pour développer de solides compétences en leadership pour l'avenir. Ce sommet de deux jours leur a permis des apprentissages par le biais d'ateliers éducatifs et une formation en leadership. Ils ont également pu bénéficier de mentorat et d'activités de réseautage avec notamment l'établissement d'une plateforme accessible, destinée à partager leurs préoccupations, échanger des idées et identifier les besoins fondamentaux de leur communauté. Tout au long du sommet, l'accent a été mis sur l'établissement de priorités pour les jeunes des communautés anglophones du Québec, dans le but d'élaborer un plan stratégique quinquennal susceptible d'avoir un impact positif sur leur implication citoyenne.



## Ateliers pédagogiques et sportifs auprès de personnes vulnérables

Du 27 décembre 2021 au 16 janvier 2022, trois jeunes du Québec d'origine malgache ont été soutenus pour leur participation à un projet engagé à Madagascar. Leur objectif était d'aider les jeunes malgaches en situation de vulnérabilité, notamment ceux qui sont issus de milieux défavorisés et/ou marginalisés, à avoir une meilleure perspective d'avenir. Les actions ont été réalisées auprès de l'association MIARI, un OBNL qui a pour mission de favoriser le développement socio-économique de ses membres, notamment les femmes, les enfants et les jeunes issus de milieux défavorisés, à travers différents types d'activités de formations et de sensibilisation : activités sportives, ateliers informatiques de formation, conférences, cours de français et prévention du décrochage scolaire.

## Forum mondial international de l'eau



Crédit : Secrétariat International de l'eau

Grâce à un appel à candidatures lancé par LOJIQ, en partenariat avec le Secrétariat international de l'eau, 4 jeunes citoyennes engagées ont participé du 21 au 26 mars 2022 au 9<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau à Dakar. Organisé tous les trois ans depuis 1997, ce forum est le plus grand événement mondial sur l'eau. Il offre une plateforme unique où la communauté internationale de l'eau et les principaux décideurs peuvent collaborer et progresser à long terme sur les défis mondiaux. La neuvième édition avait pour thème la sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable.

## DES EXPÉRIENCES DE VOLONTARIAT ESSENTIELLES POUR LA COMMUNAUTÉ



Cette année a été l'occasion pour Québec Volontaire de réaliser des projets à la fois de proximité et de mobilité. Parmi les mandats en contexte local, celui au sein de l'organisation sherbrookoise REVE Nourricier, qui contribue au développement d'un réseau alimentaire de proximité grâce à l'agriculture urbaine, a permis à 8 volontaires d'appuyer l'organisme en se mettant les mains dans la terre au courant de l'été 2021.

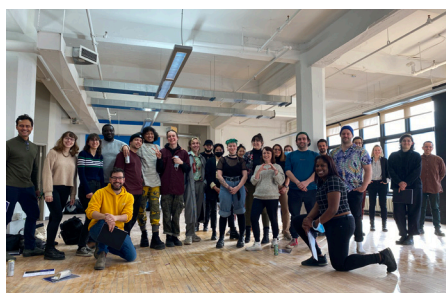


Crédit: Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pendant la même période, de jeunes écopatrouilleurs, membres des Premières Nations du Québec, ont pris part à un projet pilote avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (ID-DPNQL). Leur mandat visait à éduquer et sensibiliser les communautés à la bonne gestion des matières résiduelles.



À Trois-Rivières, la Caravane philanthrope, un collectif d'artistes clowns qui contribue au bien-être des populations marginalisées, a pu compter sur trois volontaires motivés, de mai à novembre 2021 pour l'appuyer dans les actions menées en CHSLD dans le contexte de la pandémie.



Enfin, soulignons la création d'un espace citoyen par le Carrefour jeunesse-emploi Centre-Ville qui a offert l'opportunité à 16 jeunes de collaborer, de mars à juin 2022 à toutes les étapes de création et de mise en œuvre d'un lieu conçu par et pour les jeunes.



Les projets impliquant une mobilité n'ont pas été en reste pour autant puisque quelques projets au Québec ont également pris place. Notons un mandat auprès de la Ferme Berthe Rousseau, qui accueille des personnes désirant se mettre en mouvement, cheminer et se rétablir grâce au travail maraîcher, au soin des animaux et à la vie collective, de même qu'un projet ayant offert l'occasion à une volontaire d'accompagner des aînés en territoire Innu grâce au soutien de La Maison de la culture Innue de Ekuanitshit.





## TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION EN MATIÈRE DE CULTURE

### Résidence virtuelle de création francophone en photographie

LOJIQ, la section française de l'OFQJ, le BIJ et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) se sont à nouveau associés cette année pour organiser une résidence virtuelle de création francophone en photographie et en poésie offerte à 8 artistes du Québec, de la France, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Burkina Faso et de la

République du Congo. Grâce à des rencontres virtuelles quotidiennes organisées pendant trois semaines, du 25 mai au 11 juin 2021, les artistes ont pu tisser des liens créatifs et un compte Instagram a été lancé le 14 juin 2021 afin de présenter les résultats de la résidence.

### Aarsiq Week



Crédit: Malaya Qaunirq Chapman

Du 12 au 22 novembre 2021, LOJIQ a soutenu trois jeunes animateurs autochtones dans le cadre de la Aarsiq Week, un événement d'une durée de deux semaines qui permet de présenter à Puvirnituq plusieurs occasions de développement professionnel et de contribution à des projets artistiques pour de jeunes acteurs et animateurs Inuit provenant des différents villages du Nunavik. L'événement



Crédit: Malaya Qaunirq Chapman

intergénérationnel accueille également différentes personnes ayant contribué au développement de la pratique théâtrale sur le territoire depuis 11 ans, tout en permettant aux participants de prendre part à différentes activités, incluant une rencontre de création pour l'écriture d'une pièce de théâtre, la lecture de textes et du mentorat pour les animateurs de différentes troupes de théâtre local.

### ROSEQ

Depuis quatre ans, LOJIQ collabore avec le ROSEQ pour appuyer de jeunes diffuseurs souhaitant participer à cet important événement ou en y remettant un prix LOJIQ-ROSEQ. Cette année, le ROSEQ présentait sa 30<sup>e</sup> Rencontre d'automne du 13 au 15 octobre 2021 à Rimouski, en version hybride. Offert sous forme de deux indemnités forfaitaires de mobilité de 1200 \$, le Prix LOJIQ-ROSEQ a été remis lors de la soirée de clôture à David Terriault et Thomas Derasp-Verge pour leur performance dans la comédie musicale le Magicien d'Oz du Théâtre Advienne que Pourra. Ce soutien financier leur permettra de prendre la route de l'Est du Québec au cours de l'année 2022.



© Yvan Couillard

## REPRISE ET NOUVELLES OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE

### Stages en enseignement du français langue seconde

LOUKA MORIN-TREMBLAY  
RÉFRA UNIFÉ (PÉROU)

INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DE  
DÉVELOPPEMENT, GENÈVE  
INTERNATIONAL AFFAIRS

MARIO M. RODRIGUEZ  
RÉFRA UMSS (BOLIVIE)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
MICROPROGRAMME EN FORMATION INITIALE EN  
ENSEIGNEMENT AU COLLÉGIAL

JESSIKA LABERGE BENOIT  
RÉFRA UNIFAP (BRÉSIL)

UNIVERSITÉ SHERBROOKE  
MICROPROGRAMME DE 2E CYCLE EN ENSEIGNEMENT DU  
FRANÇAIS LANGUE SECONDE



BIANCA PIROZZI  
RÉFRA USAL (ARGENTINE)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET UNIVERSITÉ LAVAL  
BACCALURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE TOURISME DURABLE,  
IMMIGRATION ET RELATIONS INTERETHNIQUES,  
COOPÉRATION INTERNATIONALE

ARNAUD THOUIN-ALBERT  
RÉFRA UDELAR (URUGUAY)

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE - UNIVERSITÉ DU  
QUÉBEC  
MAÎTRISE EN GESTION D'INFRASTRUCTURES URBAINES

KARINESSA BÉRUBÉ COMTOIS  
RÉFRA UV (MEXIQUE)

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION - UNIVERSITÉ DU  
QUÉBEC À MONTRÉAL  
BACCALURÉAT EN GESTION DES AFFAIRES

Durant l'année 2021-2022, LOJIQ a initié ses premiers stages virtuels pour étudiants en enseignement du français langue seconde et développement de l'employabilité des jeunes, en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Ces stages avaient pour objectif de soutenir l'enseignement numérique du français au sein d'établissements universitaires membres du Réseau de francophonie des Amériques (REFRA) en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Mexique, au Pérou et en Uruguay. À raison de 20 heures par semaine pendant 3 mois, les participants ont intégré des équipes de travail latino-américaines, préparé des cours, rencontré des étudiants, évalué des acquis et ont pu être sensibilisés aux défis d'apprentissage d'une langue seconde. Six stagiaires ont pu vivre cette expérience et ont constitué un groupe de soutien les uns pour les autres. Ces stages s'inscrivent dans le cadre de l'entente signée entre les deux organisations.



## Session d'études



La reprise de la mobilité s'est grandement fait sentir au programme Mobilité étudiante, particulièrement dans le volet Sessions d'études. Les étudiants des différentes universités du Québec se sont manifestés en force à l'automne, démontrant que la mobilité internatio-

nale était encore un outil de formation essentiel dans le parcours scolaire des jeunes Québécois. Ils ont été plus de 850 à déposer leur candidature en vue de réaliser une session d'échange dans un établissement partenaire à l'international. 74% de ces étudiants ont été

acceptés et ont bénéficié du soutien de LOJIQ. Ils se sont envolés vers des destinations aussi variées que l'Italie, la Finlande, l'Australie, la Corée du Sud, les États-Unis, le Mexique et la France.

## Tournée de spectacles

L'École nationale de l'humour a adapté sa tournée annuelle pour permettre aux étudiants de l'AEC en création humoristique de vivre une mise à l'épreuve de leur numéro et de tester leurs premières armes sur les scènes du Québec. Ainsi, grâce à un partenariat avec LOJIQ, 11 étudiants inscrits dans ce programme se sont impliqués activement dans la mise en scène, la production et réalisation complète d'une tournée de spectacles en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la ville de Québec entre les mois de juillet et de septembre 2021. Ils ont foulé entre autres les scènes du Petit théâtre de Rouyn (Rouyn-Noranda), du Théâtre Télébec (Val-d'Or), du ComédiHa Club (Québec), de la Salle de spectacle Desjardins/Maria-Chapdelaine (Dolbeau-Mistassini) et du Vieux-Théâtre (Labaie). Grâce à son soutien, LOJIQ a permis à ces étudiants de vivre une expérience professionnelle de terrain à la fin de leur parcours.

## DES PROJETS PORTEURS DE RÉSULTATS EN MATIÈRE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

### CJE Anjou-Saint-Justin



Le projet «Suis ton courant 2.0» du Carrefour jeunesse-emploi Anjou-Saint-Justin de Montréal a bénéficié du soutien de LOJIQ du 7 au 18 juin 2021. Un groupe de 6 jeunes fréquentant les services de l'organisme a co-organisé un séjour de mobilité dans la région de Charlevoix. Comme il s'agit d'un projet d'insertion à teneur entrepreneuriale, l'implication active des jeunes dans la planification avait pour objectif le développement de compétences telles que l'autonomie, l'expression de soi, le sens des responsabilités et l'implication dans un projet. Un sentiment d'efficacité personnelle en a découlé. D'une durée de 12 jours, le périple a mené les jeunes à réaliser du bénévolat à Petite-Rivière-Saint-François, La Malbaie et Baie-Saint-Paul. Pour finir, le groupe a créé une œuvre à l'image de l'expérience personnelle et humaine vécue.



## ÉcoMaris

Du 21 juin au 1er juillet 2021, un groupe de 12 jeunes femmes en situation de précarité a été soutenu par LOJIQ afin de participer au projet «La route des possibles», un projet maritime autour de la thématique entrepreneuriale. Chaque candidate a été mentorée en amont de son voyage en voilier par une femme d'affaires d'expérience, et le mentorat s'est poursuivi par la suite. Les participantes ont appris à naviguer, à prendre la responsabilité d'une embarcation et de la sécurité des passagers qui les accompagne. Elles ont

également eu des ateliers sur le développement personnel et sur l'entrepreneuriat à bord du voilier. La navigation est devenue prétexte à l'acquisition de compétences relationnelles pertinentes pour les jeunes femmes à leur retour sur la terre ferme. L'objectif était de leur permettre une reprise en main et une réinsertion à travers un projet entrepreneurial. Elles ont quitté Québec et se sont rendues jusqu'à Sept-Îles en 8 jours.

## Festival TransAmérique



Crédit: Amélie Stanislawiak

Très différent dans sa forme, le projet d'insertion réalisé en collaboration avec le Festival TransAmériques et les Productions Menuentakuan a permis à 2 jeunes femmes issues de communautés des Premières Nations du Québec de vivre une semaine complète d'immersion et d'exploration artistique à Montréal, du 1er au 7 août 2021. L'objectif était de permettre la validation d'un projet de vie, de carrière, d'explorer les métiers et professions du secteur des arts et de la culture et de créer des liens, de réseauter et de



Crédit: Amélie Stanislawiak

s'inspirer de parcours d'artistes aux profils atypiques. Les participantes ont reçu des ateliers sous forme de cercles de parole et ont été accompagnées par des professionnels dans leurs visites et ont pu rencontrer personnellement des personnalités autochtones connues telles que Natasha Kanapé Fontaine, Marco Collin, Jemmy Echaquan et Isabelle Picard. Les participantes ont pu accéder à l'envers du décor, poser des questions, réfléchir et se projeter dans un avenir possible à moyen terme.

## LES RETOMBÉES D'UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ OU VIRTUELLE

Un questionnaire d'évaluation est envoyé à tous les participants de LOJIQ trois mois après la réalisation de leur projet.

Ce questionnaire comprend des questions communes à tous les participants et des questions spécifiques à chacun des programmes de LOJIQ puisque les jeunes adultes ont des attentes, des besoins et des exigences extrêmement variés en ce qui concerne leur projet. Les questionnaires comportent des questions fermées et ouvertes. Les participants n'ont l'obligation de répondre qu'aux questions fermées.

Pour se prononcer, les participants choisissent une réponse parmi les six choix suivants, pour chaque énoncé:

- Tout à fait d'accord
- En accord
- Ni en accord ni en désaccord
- En désaccord
- Totalelement en désaccord
- Ne s'applique pas

Les projets ayant des durées variables, de quelques jours à un an, il est fréquent que les participants remplissent leur questionnaire durant l'année financière qui suit la réalisation de leur projet. Leurs réponses contribuent à identifier plusieurs retombées de leurs expériences de mobilité. À titre d'exemple, voici des énoncés significatifs pour quatre des cinq programmes de LOJIQ.

Les éléments contenus dans ces questionnaires sont une source importante et continue d'amélioration de nos processus et de suivi de notre performance. Les résultats suivants présentent les pourcentages de réponses « Tout à fait d'accord » et « En accord ».

| PROGRAMME ou volet                                                     | Les projets ont permis aux participants des différents programmes de : |                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ENTREPRENEURIAT</b>                                                 | <b><u>87 %</u></b>                                                     | Penser à des idées qui pourraient permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de leur entreprise                         |
| <b>ENGAGEMENT CITOYEN</b>                                              | <b><u>88 %</u></b>                                                     | Vouloir s'impliquer davantage comme citoyens dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole ou politique |
| <b>MOBILITÉ ÉTUDIANTE</b>                                              | <b><u>83 %</u></b>                                                     | Approfondir leurs connaissances académiques dans leur discipline                                                         |
| <b>DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE</b>                                       |                                                                        |                                                                                                                          |
| Action culturelle et artistique / Développement et échange d'expertise | <b><u>82 %</u></b>                                                     | Créer des liens significatifs ou renforcer leur réseau de contacts                                                       |
| Stages professionnels en milieu de travail                             | <b><u>93 %</u></b>                                                     | Améliorer leurs compétences dans un métier ou une profession qui les intéresse                                           |

Questionnaires reçus entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025 OFQJ ET OQMJ

Cette année, l'OFQJ et l'OQMJ ont procédé à la rédaction de leurs nouvelles planifications stratégiques 2022-2025 qui ont été adoptées en 2021-2022.

Afin de mener à bien le travail de planification, Arsenal conseil a accompagné les deux Offices tout au long du processus. À l'aide d'entretiens avec les membres de la direction, des partenaires et des administrateurs de l'OQMJ et de l'OFQJ, les participants ont eu l'occasion dans un premier temps de partager leur vision de l'organisme. Deux sondages ont également été réalisés auprès des employés et des administrateurs afin de recueillir leur opinion sur les valeurs et les perspectives de développement de l'organisme. À la suite de cette première étape de consultation, un atelier de réflexion stratégique a été réalisé avec les équipes des offices afin de pousser davantage la réflexion, tout en permettant de présenter et de valider les résultats de la consultation en vue de la rédaction des nouvelles planifications stratégiques.





# COMMUNICATIONS

- Les grandes orientations - **p 73**
- Une année marquée par la reprise de la mobilité - **p 74**
- Approche partenariale et stratégie de promotion croisée - **p 76**
- Des activités contribuant au rayonnement de la jeunesse - **p 77**
- Le rayonnement du programme Québec Volontaire - **p 80**
- Lancement du projet-pilote en Tourisme-Hôtellerie-Restauration - **p 80**
- Un site internet au cœur de l'action d'information et de promotion - **p 81**
- Rayonnement sur les réseaux sociaux - **p 82**
- Retombées médias - **p 83**
- Communication interne - **p 84**



## LES GRANDES ORIENTATIONS

### Mandat et stratégie de communication

L'équipe des communications a relevé les nombreux défis engendrés par la pandémie et a su développer une approche agile et flexible qui a permis de faire face aux nombreuses évolutions du cadre sanitaire.

Les grandes lignes de l'action de la direction des communications :

- Poursuivre les efforts afin de soutenir l'offre en ligne (production ou soutien à la production de 38 événements en ligne)
- Guider la transition vers la reprise de mobilité (intra-Québec, puis Québec-Canada et enfin internationale)
- Adapter les outils en fonction de la situation sanitaire
- Demeurer pertinent et offrir un contenu adapté
- Communiquer moins, communiquer mieux
- Mettre en place des protocoles pour chacun des postes de la direction des communications.

### Principales campagnes de communication



Crédit: Khalil Pro

- Promotion de l'offre bonifiée permettant aux participants de déposer des projets à réaliser de façon virtuelle, à distance ou en contexte local
- Réalisation de capsules vidéo présentant les spécificités de chaque programme dans le contexte de la pandémie
- Organisation et promotion de la première mission du président-directeur général de LOJIQ à l'international (Sénégal) depuis le début de la crise sanitaire
- Lancement de la campagne de communication du projet pilote en tourisme, hôtellerie et restauration
- Réalisation d'articles promotionnels mettant en valeur le programme Québec Volontaire
- Promotion de la réouverture des projets de mobilité au Québec et au Canada, puis à l'international
- Conception, réalisation et production d'une nouvelle identité sonore multiplateforme par un compositeur québécois afin de respecter l'exemplarité en matière de création québécoise demandée par le ministère de la Culture et des Communications
- Soutien à la production de la deuxième saison du balado LOJIQ et négociation avec les diffuseurs.

## UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA REPRISE DE LA MOBILITÉ

Production de capsules vidéo expliquant les spécificités liées à l'ouverture des dépôts de projets virtuels ou en contexte local



L'équipe des communications a produit, en collaboration avec les équipes des programmes, cinq capsules permettant d'informer notre clientèle et nos partenaires de la nouvelle forme de dépôt de projets activée au mois de mai 2021.



## Annonce de la relance des projets de mobilité au Québec et à destination des autres provinces et territoires du Canada



À compter de la mi-août 2021, les communications se sont mobilisées sur les réseaux sociaux, dans l'infolettre externe et à travers la diffusion d'un communiqué afin d'annoncer la reprise de la mobilité intra-Québec et pancanadienne.

Un guide «santé et sécurité» regroupant toutes les informations utiles à la reprise des déplacements de manière sécuritaire a également été produit, en collaboration avec la firme Aléas. Ce guide est accessible à tous sur le site internet de LOJIQ.

## Annonce de la relance des projets de mobilité à l'international



Fin octobre 2021, l'équipe des communications a annoncé la reprise de la mobilité à l'international, prévue pour la mi-décembre. Attendue depuis de longs mois, cette annonce a été mise de l'avant par une vidéo dynamique reprenant les valeurs fondamentales de LOJIQ, à savoir le mouvement, le dynamisme et l'ouverture à de multiples opportunités. Largement relayée, la vidéo avait été précédée d'une bande-annonce afin de mobiliser notre communauté en amont de l'annonce. Plusieurs versions de cette annonce ont été déclinées de manière statique sur les en-têtes de nos réseaux

sociaux, dans l'infolettre interne ainsi que dans les signatures courriel des membres de l'équipe.

À cette occasion, le guide «Santé et sécurité» précédemment produit pour la relance des projets au Québec et au Canada a été entièrement revu afin d'être adapté à tout voyage à l'international.

## APPROCHE PARTENARIALE ET STRATÉGIE DE PROMOTION CROISÉE

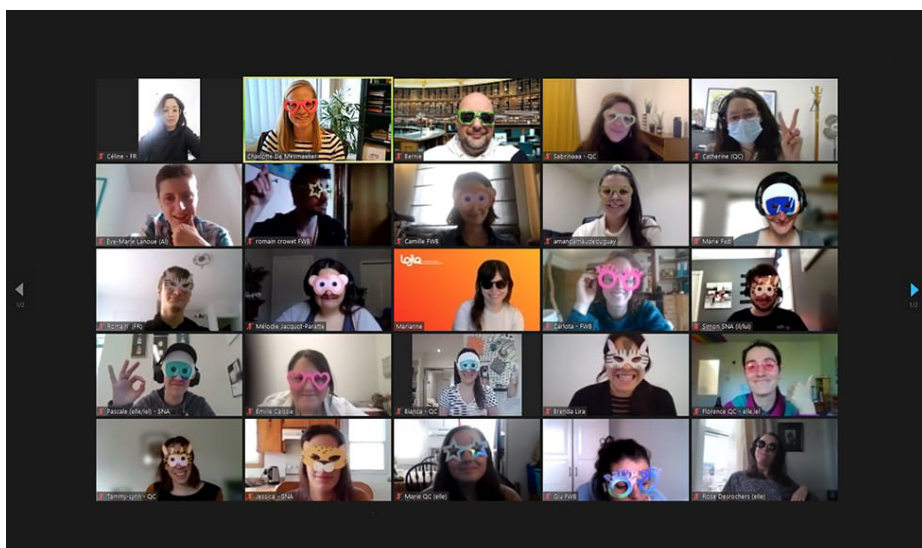


La direction des communications a soutenu l'approche partenariale et a élaboré des termes et obligations de promotion croisée pour chacune des ententes. Il s'est notamment doté d'une échelle de valeurs permettant de valoriser ses outils de visibilité.

L'action a également pu porter sur la production d'événements pour célébrer la signature d'ententes avec des organismes comme le Centre de la francophonie des Amériques, l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE) au Mexique, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Réseau Environnement, le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la République de la Côte d'Ivoire (MPJIPSC) pour n'en citer que quelques-uns.

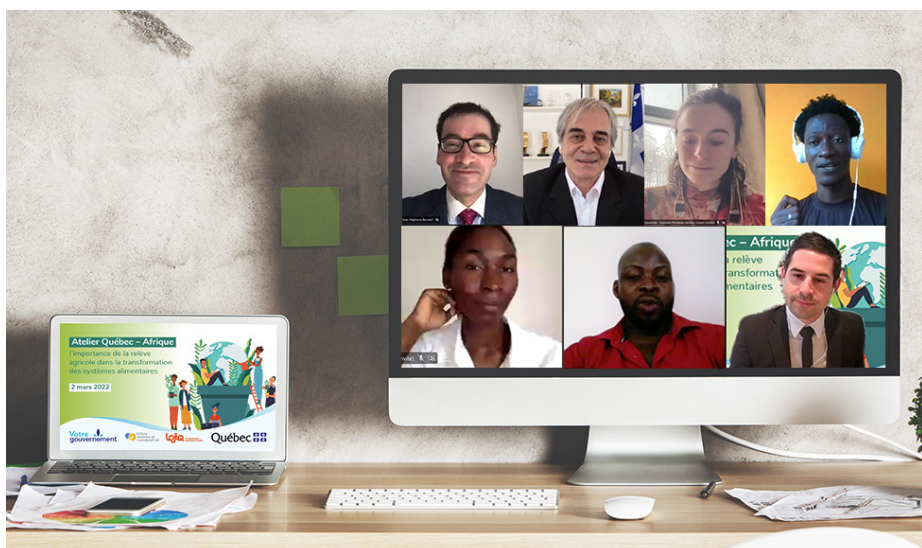


## DES ACTIVITÉS CONTRIBUANT AU RAYONNEMENT DE LA JEUNESSE



L'année 2021-2022 a été marquée par l'organisation de plusieurs activités contribuant au rayonnement de la jeunesse. LOJIQ a ainsi organisé ou contribué à l'organisation de 38 événements, qui se sont majoritairement déroulés en virtuel. Mentionnons, entre autres :

- La Formation sur le vivre ensemble en collaboration avec le Bureau International Jeunesse (BIJ) et la Société Nationale de l'Acadie (SNA)



- La concertation francophone sur l'importance de la relève agricole au Québec et en Afrique



- Le webinaire Rapprochons les francophonies canadiennes, ensemble! en compagnie de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Mme Sonia LeBel, pour célébrer les actions concrètes de nos participants et consolider les efforts déployés pour le rapprochement des Québécois et des francophones des autres provinces et territoires canadiens.





Plusieurs signatures d'ententes et de partenariats ont également été diffusées en direct et partagées sur nos réseaux sociaux, tels que celles avec :

- l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE)
- l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la République de Côte d'Ivoire (MPJIPSC)
- la Couveuse d'entreprises pour la promotion de l'emploi par la microentreprise (CEPEM) de la Ville de Dakar

Ces ententes ont pour mission de renforcer la coopération ainsi que de promouvoir des projets communs au profit de la jeunesse.

Tout au long de l'année, les employés de LOJIQ sont allés à la rencontre des participants à travers la province. Jean-Stéphane Bernard, notre président-directeur général, s'est rendu au Festival international de la chanson de Granby pour remettre le prix LOJIQ Chanson de Petite-Vallée 2021 à Léonie Fleury Paré et à l'École d'été de l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour y faire une allocution.



De son c  t  , David Brassard-Potvin, notre coordonnateur du programme « Entrepreneuriat », s'est d  plac      Drummondville pour assister    la grande finale du D  fi48 o   une allocation forfaitaire de 2000 \$ a   t   remise    Marie Josiane Kacou qui a remport   l'  preuve LOJIQ, une des dix   preuves soumises aux finalistes de l'  v  nement.



Selwa Abou el aazm, charg  e de projets au programme « D  veloppement de carri  re », a particip      la 30   Rencontre d'automne du ROSEQ    Rimouski. Elle a pu remettre le prix LOJIA-ROSEQ sous la forme de deux allocations forfaitaires de mobilit   de 1200 \$    David Terriault et Thomas Derasp-Verge pour leur performance dans la com  die musicale le Magicien d'Oz du Th   tre Advienne que Pourra.

Plusieurs autres   v  nements en pr  sentiel ont eu lieu au courant de l'ann  e. Chacun de ses   v  nements a   t   chapeaut   par l'  quipe des communications.



## LE RAYONNEMENT DU PROGRAMME QUÉBEC VOLONTAIRE

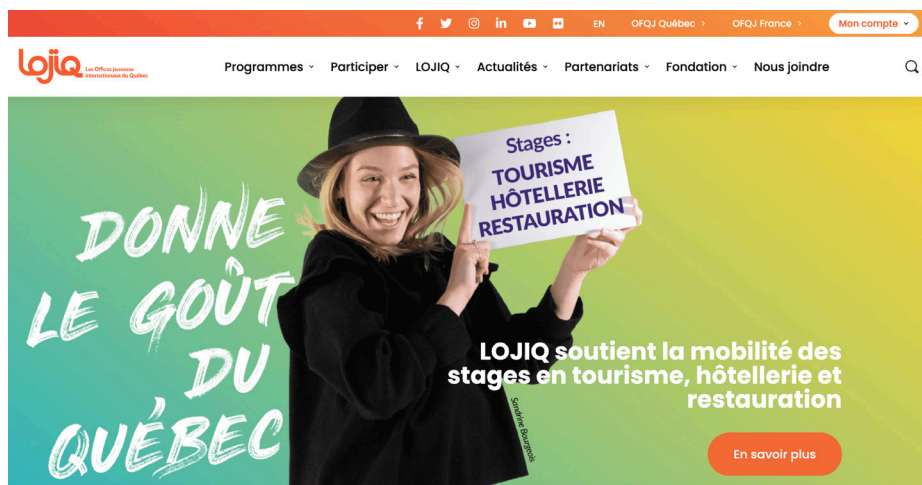


Le programme Québec Volontaire est demeuré une priorité pour notre équipe des communications.

Plusieurs outils ont été mis en place afin de promouvoir cette mesure :

- Animation de la page du site internet dédiée à Québec volontaire
- Création de nombreuses publications pour faire la promotion de la mesure (70 publications et 103 801 personnes rejointes)
- Rédaction de nouvelles présentant des profils de volontaires et leurs témoignages dans le cadre de leur projet
- Production d'articles promotionnels QV
- Lancement de réflexions entre le service des communications, l'équipe Engagement citoyen et une cinéaste visant la production de films promotionnels

## LANCEMENT DU PROJET-PILOTE EN TOURISME-HÔTELLERIE-RESTAURATION



L'équipe des communications a soutenu le lancement du projet pilote « Tourisme-Hôtellerie-Restauration » en assurant la promotion de la mesure et en identifiant les relais d'opinion. LOJIQ a ainsi lancé la campagne « Donne le goût du Québec » afin d'appuyer la lutte contre la rareté de main-d'œuvre dans ces domaines.

Une collaboration avec le cabinet-conseil Tact a permis d'éclairer les prochaines étapes en termes de visibilité et d'établir un plan d'action pertinent pour la deuxième phase de déploiement prévue en 2022-2023.



## UN SITE INTERNET AU CŒUR DE L'ACTION D'INFORMATION ET DE PROMOTION

En 2021-2022, l'équipe des communications a continué d'alimenter le site internet de LOJIQ qui permet à la clientèle de s'informer sur les cinq programmes, les trois initiatives et les trois axes d'intervention en période de pandémie, de déposer un projet, de consulter les projets clés en main et de soumettre une candidature, de connaître l'historique des Offices, de développer un partenariat, d'adhérer à la Fondation LOJIQ, etc.

Entre une offre adaptée due à l'absence de mobilité, une reprise des déplacements au cours de l'été, un arrêt précipité à la fin du mois de décembre et une reprise graduelle au mois de mars, le site internet de LOJIQ a été le principal vecteur d'informations relatives aux dépôts de projets et la sécurité des participants. Plusieurs nouvelles pages ont vu le jour, ou ont été revues, afin de faciliter la recherche d'informations et un total de 66 articles ont été publiés lors des 12 derniers mois de cette année financière.

En 2021-2022, le département des communications a aussi fait la promotion de 179 projets clés en main pour les différents programmes et initiatives de LOJIQ. Sans compter les appels à participer aux événements, les campagnes de communications diverses et les appels à témoignages, ces projets clés en main ont été diffusés sur le site internet et sur les réseaux sociaux. Mis à part la page d'accueil et le portail LOJIQ, la page des projets clés en main est la page la plus consultée du site.

### Nouveautés en 2021-2022:

- Création d'une page pour le projet-pilote en tourisme, hôtellerie et restauration
- Mise à jour en temps réel de la page « Santé et sécurité » et de la « Foire aux questions » (FAQ) en fonction de l'évolution de la situation sanitaire
- Création d'une page « Directives liées à la pandémie de la COVID-19 » pour les projets de mobilité
- Mise en ligne des informations sur les projets virtuels, à distance ou réalisés en contexte local sur les pages des volets concernés
- Bonification des exemples de projets sur les pages des volets de nos différents programmes
- Mise à jour de la page « Francophonie » à la suite de plusieurs ententes de partenariat
- Création d'une page en anglais

### Page en anglais

Toujours dans le but d'offrir ses services à un plus grand nombre de participants et de faciliter la compréhension de ses programmes et ses initiatives, LOJIQ s'est doté d'une nouvelle page à l'attention de ses visiteurs anglophones. Un travail conjoint entre l'équipe des communications, les équipes des programmes et une traductrice de l'Ordre des traducteurs a permis la création et la mise en ligne de cette page attendue. Elle détaille la mission de LOJIQ et les diverses possibilités qu'offrent ses cinq programmes et trois initiatives. Un représentant pour chaque programme et chaque initiative a également été identifié sur cette page pour faciliter la prise de contact.

### Augmentation du trafic depuis la reprise de la mobilité 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

#### Évolution des métriques par rapport à l'exercice 2020-2021

- Utilisateurs:  
**163 072 (+29,12 %)**
- Nouveaux utilisateurs:  
**162 130 (+32,63 %)**
- Sessions:  
**283 758 (+30,88 %)**
- Nombre de sessions/utilisateurs:  
**1,74 (+1,37 %)**
- Pages vues:  
**740 425 (+37,47 %)**
- Pages/sessions:  
**2,61 (+5,03 %)**
- Durée moyenne des sessions:  
**3 min (-3,44 %)**
- Taux de rebond:  
**39,29 % (-14,89 %)**

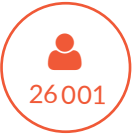
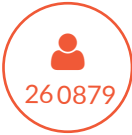
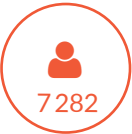
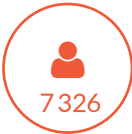
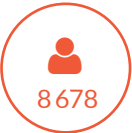
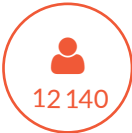
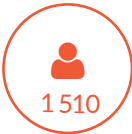
## RAYONNEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Évolution du nombre d'abonnés

Les quatre comptes de LOJIQ ont vu leur nombre d'abonnés augmenter, avec une forte hausse d'environ 42% sur LinkedIn comme élément marquant, suivi d'Instagram avec une augmentation d'environ 14%, de Facebook avec 3% et finalement de Twitter avec moins de 1%. Malgré la réduction souhaitée de 30% en moyenne du nombre de publications, la portée s'est maintenue sur l'ensemble des plateformes.

Bien que l'année ait été marquée par les différentes annonces concernant la suspension de la mobilité et sa reprise, LOJIQ a su s'adapter encore une fois à la pandémie et a réussi à informer sa clientèle et ses partenaires des événements marquants de l'année:

- Mise en valeur des signatures de nouvelles ententes avec des partenaires d'ici (Réseau Environnement, CfA, SNA) ou de l'international (IMJUVE, Côte d'Ivoire, CEPEN de Dakar, etc.)
- Soutien de l'entrepreneuriat au féminin mis en valeur le 8 mars avec le témoignage de femmes entrepreneures participantes aux missions immersives
- Accueil de la première délégation internationale en mission au Québec depuis le début de la pandémie (#ellesosontengrandest) en septembre 2021
- Soutien de la première mission de LOJIQ à l'international au Sénégal en mars 2022, pour la signature d'une entente avec la CEPEN de la ville de Dakar
- Annonce de la nouvelle offre adaptée de LOJIQ par la diffusion des capsules vidéo sur les réseaux sociaux

| 2020 - 2021                                                                               | 2021 - 2022                                                                                 | Évolution |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>f FACEBOOK</b>                                                                         |                                                                                             |           |
|  26 001  |  26 087   | + 3%      |
| <b>🐦 TWITTER</b>                                                                          |                                                                                             |           |
|  7 282   |  7 326    | + 0,6%    |
| <b>in LINKEDIN</b>                                                                        |                                                                                             |           |
|  8 678 |  12 140 | + 42%     |
| <b>@ INSTAGRAM</b>                                                                        |                                                                                             |           |
|  1 310 |  1 510  | + 14%     |

**LOJQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec**  
Publié par Sergio Aso · 30 juin 2021 ·

**CÉLÉBRATION**

LOJQ tient à souligner les 40 ans de service d'EveLine Lafond De Lojic et les 20 ans de service de Stéphane Carrier.

Félicitations pour votre engagement envers la #jeunesse!

Votre implication et dévouement envers les #jeunes sont remarquables

À LOJQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec, on hérite d'un passé pour bâtir l'avenir!

#lojq #équipelojic #teamlojq




6 753 Personnes atteintes 553 Interactions

Mettre la publication en avant

47 16 commentaires 3 partages

**LOJQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec**  
13 748 abonnés  
8 mois · Modifié ·

**EN DIRECT | Une délégation de jeunes Québécois, membres du Cercle des jeunes leaders du Forum économique international des Amériques, ont été reçus par Sonia Label, en marge du Toronto Global Forum, évènement pour lequel 4 participants ont été soutenus par LOJQ.**

« Vous êtes le futur de la francophonie économique et ce Sommet est je l'espère un bel exemple de l'avantage francophone pour les entreprises. » - Sonia Label, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie **Secrétariat du Québec aux relations canadiennes**.

Cette rencontre a été rendue possible avec l'aide précieuse de Catherine Tadros, cheffe de poste au Bureau du Québec à Toronto et membre du CA de l'OQMJ.

Crédit **Bureau du Québec à Toronto**

jean-stephane bernard  
Mylene Champagne | William Deneault-Rouillard | Antoine Chaume, Pl. Fin.



Vous et 85 autres personnes 8 commentaires · 3 partages

**LOJQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec**  
Publié par Sergio Aso · 21 avril ·

**Tu as entre 18 et 35 ans ?**

LOJQ te soutient financièrement si tu études dans les secteurs du #tourisme, de l'hôtellerie ou de la #restauration et que tu dois te déplacer à plus de 75 km de chez toi pour réaliser ton stage!

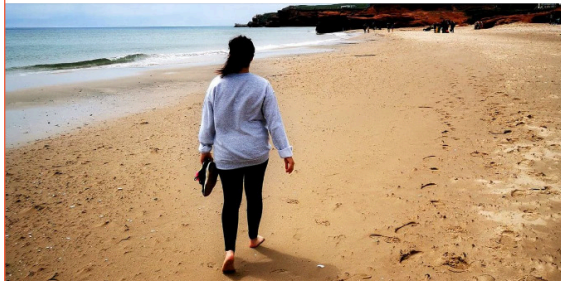
« Ce stage aux Îles m'a permis de faire de magnifiques rencontres et de participer à des échanges très enrichissants personnellement et professionnellement. De plus, en visitant cette région éloignée du Québec, j'ai pu comprendre une culture unique et vivre des enjeux touristiques différents de ma réalité. Je souhaite dire aux jeunes comme moi de foncer et de saisir les belles opportunités qu'offre LOJQ, car elles permettent non seulement de s'enrichir, mais aussi de vivre des expériences inoubliables. » - Noémie Perron, stagiaire en service à la clientèle au camping de Parc de Gros-Cap aux Îles-de-la-Madeleine, a participé en 2021 au projet-pilote THR de LOJQ.

Fais comme Noémie et bénéficie du soutien financier de LOJQ pour compléter ta formation avec un #stage dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration!

C'est facile, soumetta ta candidature à LOJQ en ligne : [https://www.lojq.org/.../projet-pilote-tourisme...](https://www.lojq.org/.../projet-pilote-tourisme.../)

Ce projet-pilote est rendu possible grâce à la contribution du **Ministère du Tourisme du Québec**, le **Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)** et le **Secrétariat à la jeunesse du Québec**.

ITHQ - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec





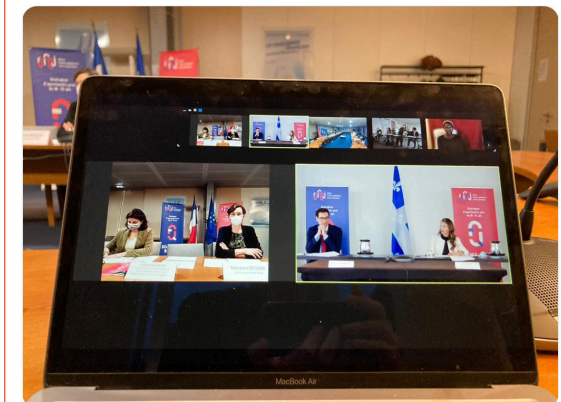
6 058 Personnes atteintes 253 Interactions

Mettre la publication en avant

37 2 commentaires 9 partages

**LOJQ** @LOJQ

**EN DIRECT | Début du CA de l'OFQJ, co-présidé par @joelleboutin et @EmmanuellePeres, avec la présence des secrétaires généraux des sections #Qc @JSBernardQc et #Fr @MarianneBeseme et les administrateurs #FrQc. @ofqj\_france @MRIF\_Quebec**



Ms. Komassi (she/her) et 4 autres personnes

11:13 AM · 16 déc. 2021 · Twitter Web App

5 Retweets 1 Citer le Tweet 13 J'aime



## RETOMBÉES MÉDIAS

L'ensemble des activités de LOJIQ (promotion des programmes et initiatives, événements en ligne, activités avec les partenaires et retombées des projets de participants) ont permis à LOJIQ de recenser 92 retombées médias tout au long de l'année.

Les retombées les plus significatives ont été observées pour :

### **Mission de Jean-Stéphane Bernard à Dakar :**

- À la suite d'une conférence de presse tenue par Jean-Stéphane à la mairie de Dakar au début de sa mission, près d'une dizaine de retombées ont été recensées dans les différents médias imprimés et Internet du Sénégal. Les rencontres, visites, annonces et signature de protocole d'entente qui ont rythmé le séjour de M. Bernard afin de réaffirmer le soutien de LOJIQ à la jeunesse sénégalaise et québécoise notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la lutte aux changements climatiques et de la culture ont été nettement relayés.

### **Québec Volontaire**

- Publication de plusieurs articles dans la presse écrite mettant de l'avant le programme Québec Volontaire du Québec jusqu'au Yukon!

### **Valorisation de protocoles d'ententes au profit de la jeunesse**

- Plusieurs protocoles d'entente au profit de la jeunesse ont à nouveau été signés cette année. Outre les collaborations québécoises, notons que la signature d'une entente de partenariat entre LOJIQ et le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'une belle visibilité, en clôture du mois de la jeunesse en Côte d'Ivoire.

### **Journée internationale de la Francophonie :**

- Publication dans les éditions imprimée et numérique du Devoir d'une publicité mettant de l'avant trois initiatives et un volet de programme (« Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques », « Initiative en créativité entrepreneuriale jeunesse en francophonie », « Québec Volontaire ») impliquant la mobilité de participants dans l'espace francophone dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie.

Au cours de l'année, dix communiqués de presse ont été produits et diffusés sur le fil de presse du gouvernement du Québec.

## COMMUNICATION INTERNE



**Les Offices Jeunesse  
Internationaux du Québec**  
Office franco-québécois pour la jeunesse  
Office Québec-Monde pour la jeunesse



### INFOLETTRE INTERNE | Décembre 2021

#### Salut Jo! Comment ça va?

Lors du sondage du mois de novembre, le résultat a été de 3,56 😊

On espère que l'arrivée du temps des Fêtes va nous faire du bien, un moment pour déconnecter, se reposer et revenir en force en 2022!

Passez toutes et tous un temps des fêtes lumineux et apaisé.

Soyez fiers de ce que vous avez accompli en 2021 !

Savez-vous que vos réponses au sondage sont anonymes et que ça ne prend pas plus de 3 secondes?

Vous voulez influencer les résultats du sondage? Alors n'hésitez pas!

**Et aujourd'hui, comment vas-tu?**

#### Quoi de neuf!

##### > Retour sur le party de Noël de LOJIQ du 2 décembre

Le Cartel de Noël tient à remercier toute l'équipe de LOJIQ pour sa participation au party de Noël, de retour en présentiel cette année! Le cartel a passé de beaux moments à préparer le party et espère que toute l'équipe LOJIQ a pu savourer des retrouvailles avec les collègues de Québec et Montréal.

Moment fort de la soirée, la 3e édition des **Prix LOLJIQ** a encore été un succès.

Voici le palmarès 2021:

Huit éditions de l'infolettre interne de LOJIQ ont été acheminées aux équipes de Montréal et de Québec. Dans une volonté, entre autres, de cohésion des équipes et de présentation des nouveaux visages au sein de LOJIQ, l'infolettre se veut un outil de rendez-vous numérique pour motiver les troupes au sein de l'organisation.



## RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Ressources humaines – p 87
- Plan d'action en cybersécurité – p 87



## RESSOURCES HUMAINES

### Télétravail

LOJIQ a poursuivi pour la deuxième année le télétravail à temps plein. L'intervention de l'équipe TI s'est avérée très efficace dans le soutien à distance des télétravailleurs.

### Mesures mises en place en temps de télétravail

La réalité de la pandémie a encouragé l'équipe de LOJIQ à optimiser sa maîtrise des nouvelles méthodes de travail qu'impliquent la distance et le télétravail. En période de changement ou de gestion de crise, la communication interne devient plus que primordiale. C'est pourquoi l'équipe des communications a poursuivi l'amélioration des outils existants et a mis en place de nouvelles façons de faire. Ainsi, la stratégie de communication interne visant à mobiliser et à consolider l'esprit d'équipe, développée et déployée lors de la première année de pandémie, a été renforcée.

### Rencontres du personnel

Ces rendez-vous ont été maintenus de manière bimensuelle, permettant ainsi à toute l'équipe d'être informée régulièrement de l'avancement des différents dossiers menés par chaque direction, tout en offrant un espace d'écoute et de dialogue sur les préoccupations et enjeux des employés.

### Étude HEC

Cette année encore, LOJIQ a continué sa collaboration avec HEC en participant au Panel expérience globale, une infrastructure de recherche qui favorise la participation à des enquêtes dans les domaines du comportement organisationnel, de la gestion des ressources humaines et du marketing. L'enquête à laquelle LOJIQ a participé est intitulée « Valeurs de travail et appropriation de son emploi ». Trois étapes de consultation ont été réalisées, et les résultats ont été diffusés en été 2021, automne 2021 et printemps 2022.

## PLAN D'ACTION EN CYBERSÉCURITÉ

L'année 2021-2022 a été caractérisée par une hausse accrue des interactions numériques en raison du confinement généré par la prolongation de la pandémie de la COVID. En plus, d'importants événements géopolitiques ont accentué les enjeux en matière de cybersécurité. Ces deux circonstances ont donc retenu l'attention du gouvernement du Québec dans un contexte où les enjeux et les pratiques gouvernementales en sécurité de l'information ont été revus et bonifiés. Notons particulièrement la création du nouveau ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) qui est chargé de diriger et de coordonner les actions de l'État dans les domaines de la cybersécurité et du numérique.

Ces éléments ont eu un impact direct sur le travail de l'équipe des technologies de l'information, et indirectement de toutes les équipes des Offices. En effet, LOJIQ a dû se conformer au Plan d'action des mesures de sécurité établi par le Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD) pour tous les ministères et organismes (MO) du gouvernement du Québec. Cette exigence a conduit à la mise en place obligatoire et au suivi de 15 mesures minimales de sécurité et de 35 actions au cours de l'été 2021. Afin de vérifier objectivement la mise en place de ce plan, l'équipe d'audit interne du ministère des Relations internationales et la Francophonie (MRIF) a effectué une intervention au sein de LOJIQ, au terme de laquelle il a été démontré que notre organisme a procédé avec efficacité à l'implantation de la quasi-totalité des mesures de sécurité exigées par le Secrétariat du Conseil du trésor. À l'égard des huit mesures qu'il reste à déployer (à la date de la fin de l'audit), LOJIQ porte actuellement son attention sur le rehaussement de la mesure visant la détection des vulnérabilités internes.

Enfin, l'entrée en vigueur en janvier 2022 d'une nouvelle directive sur la sécurité de l'information a provoqué la création d'un centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) pour le portefeuille des Relations internationales et de la Francophonie, composé du MRIF et de LOJIQ. Cette création a pour effet que les activités et les pratiques de notre organisme en matière de gouvernance et de gestion de la cybersécurité seront dorénavant orientées et suivies par ce COCD.



# 9

## GOUVERNANCE

- L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) – p 89
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse – p 90

**LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec** - est le regroupement d'organismes de mobilité internationale jeunesse, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ). LOJIQ a été mis en place en 2007 pour présenter une offre de service unifiée et poursuivre les objectifs de développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois dans un contexte international. LOJIQ est aussi reconnu en tant qu'acteur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec et de la Stratégie d'action jeunesse.

## L'OFFICE QUÉBEC-MONDE POUR LA JEUNESSE (OQMJ)



Office Québec-Monde  
pour la jeunesse

au 31 mars 2022

### Les administrateurs

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) a pour mission de développer les relations entre les jeunes du Québec et ceux des territoires ou pays qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Par le soutien qu'il offre aux jeunes adultes québécois, il ouvre entre autres les portes de l'Europe et de la Francophonie.

En participant à des forums et en intégrant des réseaux institutionnels internationaux, l'OQMJ tisse des liens avec de multiples partenaires tels que des organisations internationales et des institutions gouvernementales et du milieu associatif. En développant des partenariats avec ces organisations, les jeunes adultes québécois et de partout dans le monde bénéficieront d'expériences de mobilité internationale jeunesse.

En cohérence avec la Politique internationale du Gouvernement du Québec, l'OQMJ souhaite également élargir ses activités sur les territoires desservis par le réseau des délégations et bureaux du Québec au Canada et à l'international.

#### Membres représentant les pouvoirs publics

##### Titulaires

**Jean-Stéphane Bernard**

Président-directeur général  
Office Québec-Monde pour la jeunesse

**Hélène Drainville**

Sous-ministre adjointe  
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales  
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

**Réjean Houle**

Sous-ministre adjoint au loisir et du sport  
Ministère de l'Éducation du Québec

**Ian Morissette**

Sous-ministre adjoint aux politiques et aux sociétés d'État  
Ministère de la Culture et des Communications

#### Membres représentant la société civile

##### Titulaires

**Nathaly Rivérin**

Présidente  
Rouge Canari Inc.

**Caroline Ménard**

Vice-présidente  
Présidente et associée  
Brio Conseils inc.

**Simon Clément**

Associé, associé directeur (bureau de Québec)  
Lavery Avocats

**Wahiakatste Diome-Deer**

Directrice associée  
Consultante en organisation

**Marc-Antoine Dufresne**

Adjoint à la direction artistique et directeur des communications, marketing et billetterie  
Village en chansons de Petite-Vallée

**Isabelle Fontaine**

Directrice, Affaires publiques et communications  
Boralex inc.

**Youmani Jérôme Lankoandé**

Président-directeur général  
Technologies Yulcom inc.

**Charles-Hugo Maziade**

Directeur général  
Coop FA

**Hasina Razafindratandra**

Fondatrice et présidente-directrice générale Code H

**Marie-Élaine Riou**

Directrice générale  
Festival REGARD

**Catherine Tadros**

Cheffe de poste  
Bureau du Québec à Toronto

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) tient à remercier toutes les personnes qui, bien qu'elles ne soient plus en poste, ont fait partie de son conseil d'administration au courant de l'année : Catherine Ferembach.



# L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE



au 31 mars 2022

## Les administrateurs québécois

### Coprésidente

**Nadine  
Girault**

Députée de Bertrand  
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie  
Ministre responsable de la région des Laurentides

### Membres représentant les pouvoirs publics

#### Titulaires

**Samuel  
Poulin**

Député de la circonscription électorale de Beauce-Sud

Adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse

Adjoint parlementaire de la ministre du Tourisme

**Frédéric  
Tremblay**

Directeur France  
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

**Denis  
Royer**

Conseiller en éducation  
Ministère de l'Éducation du Québec

**Patrick  
Hyndman**

Directeur  
Polytechnique Montréal International

Polytechnique Montréal

### Membres représentant la société civile

#### Titulaires

**Jade  
Boivin**

Analyste de politique chez Ressources naturelles Canada

**Julie  
Caron-Malenfant**

Directrice générale  
Institut du Nouveau Monde

**Awovi  
A. S. Komassi**

Responsable des services-conseils ESG -  
Exportation et Développement Canada (EDC)

**Isabelle  
Fontaine**

Directrice, Affaires publiques et communications

Boralex inc.

#### Suppléants

**Julie  
Bissonnette**

Sous-ministre associée  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Mélanie  
Brière**

Productrice déléguée - Terre innue  
Productrice-Pigiste - Office national du film du Canada

**Marielle-Dominique  
Jobin**

Directrice générale et artistique  
Centre des arts de Baie-Comeau

**Caroline  
Ménard**

Présidente et associée  
Brio Conseils inc.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est un organisme bi-gouvernemental implanté au Québec et en France. Il agit depuis plus de 50 ans comme initiateur et accompagnateur de projets de mobilité des jeunes de 18 à 35 ans, sur les enjeux d'actualité ou sur les priorités politiques des deux gouvernements.

Depuis 1968, plus de 150 000 jeunes adultes des deux côtés de l'Atlantique ont été orientés, accompagnés et soutenus financièrement dans leurs projets de mobilité à travers des programmes dédiés à l'insertion et à l'emploi, au développement des compétences, à la promotion de l'engagement citoyen, à l'appui à l'entrepreneuriat et à la création.

M<sup>me</sup> Marianne Besème et M. Jean-Stéphane Bernard, secrétaires généraux, constituent conjointement l'organe d'exécution du conseil d'administration. Ils s'appuient sur deux équipes pluridisciplinaires et sur un vaste réseau de partenaires institutionnels, associatifs et privés de part et d'autre de l'Atlantique.


 au 31 mars 2022

## Les administrateurs français

### Coprésident

**Jean-Michel  
Blanquer**

Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

## GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse est coprésidé par **M<sup>me</sup> Nadine Girault**, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de la République française.

L'OFQJ est dirigé par **M. Jean-Stéphane Bernard**, secrétaire général de la section québécoise et **M<sup>me</sup> Marianne Besème**, secrétaire générale de la section française. Il est composé de huit membres français et de huit membres québécois désignés respectivement par le gouvernement de la République française et par celui du Québec. Chacune des parties choisit des membres représentant les ministères ou organismes gouvernementaux intéressés, des personnalités qualifiées ainsi que quatre membres suppléants. La durée des fonctions des membres titulaires et des membres suppléants est de quatre ans. Le conseil d'administration se réunit une fois par an, alternativement en France et au Québec.

### Membres représentant les pouvoirs publics

#### Titulaires

**Emmanuelle  
Peres**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

**Anne-Charlotte  
Dommartin**

Déléguée aux relations avec la société civile et aux partenariats

**Annie  
Chapelier**

Députée, Assemblée nationale

**Loïc  
Hervé**

Sénateur

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

### Membres représentant la société civile

#### Titulaires

**Tanguy  
Guibert**

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de la jeunesse et de l'éducation populaire (CNAJEP)

**Morgane  
Goudjil**

Forum français de la jeunesse (FFJ)

**Marc  
Kerrien**

Union Nationale des Missions Locales (UNML)

**Dominique  
Restino**

Président du Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs (MOOVJEE)

#### Suppléants

**Florence  
Dumontier**

Pôle Emploi

**Nathalie  
Lanzi**

Association des Régions de France

**Steve  
Gentili**

Forum francophone des Affaires

**François-Antoine  
Mariani**

Agence nationale pour la Cohésion des Territoires

L'Office franco-québécois pour la jeunesse tient à remercier toutes les personnes qui, bien qu'elles ne soient plus en poste, ont fait partie de son conseil d'administration au cours de l'année : Mélanie Brière, Jean-Benoît Dujol, Elsa Schalck et Canèle Cavaillès.

# 10

## ÉTATS FINANCIERS

- États financiers OQMJ - p 93
- États financiers OFQJ - p 113



## ÉTATS FINANCIERS OQMJ

OFFICE QUÉBEC-MONDE  
POUR LA JEUNESSE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 MARS 2022

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                 |        |
|-------------------------------------------------|--------|
| Rapport de la direction                         | 1      |
| Rapport de l'auditeur indépendant               | 2 et 3 |
| ÉTATS FINANCIERS                                |        |
| État des résultats et de l'excédent cumulé      | 4      |
| État de la situation financière                 | 5      |
| État de la variation des actifs financiers nets | 6      |
| État des flux de trésorerie                     | 7      |
| Notes complémentaires                           | 8 à 18 |

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de l'OQMJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Jean-Stéphane Bernard

Président-directeur général

Québec, le 21 juin 2022





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

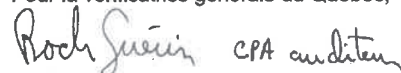
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur

Roch Guérin, CPA auditeur

Directeur principal d'audit

Québec, le 21 juin 2022

**Office Québec-Monde pour la jeunesse**  
**État des résultats et de l'excédent cumulé**  
**De l'exercice clos le 31 mars 2022**

|                                                                                                                            | <b>2022</b>      |    | <b>2022</b>      |    | <b>2021</b>      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----|------------------|----|------------------|
|                                                                                                                            | <b>Budget</b>    |    | <b>Réel</b>      |    | <b>Réel</b>      |
| <b>REVENUS</b>                                                                                                             |                  |    |                  |    |                  |
| Subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)                                         | 2 414 055        | \$ | 2 385 880        | \$ | 2 412 620        |
| Subvention Secrétariat à la jeunesse (SAJ) 2021-2022                                                                       | 3 570 000        |    | 2 508 286        |    | -                |
| Subvention Secrétariat à la jeunesse 2020-2021                                                                             |                  |    | -                |    | 1 723 402        |
| Subvention Secrétariat à la jeunesse 2019-2020                                                                             |                  |    | -                |    | 80 059           |
| Subvention Québec Volontaire                                                                                               | 500 000          |    | 338 221          |    | 255 608          |
| Subvention Plan d'action gouvernemental en culture                                                                         | 225 000          |    | 18 624           |    | 3 225            |
| Subvention Fonds vert                                                                                                      | 210 000          |    | 22 222           |    | 20 246           |
| Contribution Secrétariat à la jeunesse pour le projet en Tourisme, hôtellerie et restauration (THR)                        |                  |    | 8 729            |    | -                |
| Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) pour le projet en Tourisme, hôtellerie et restauration (THR) |                  |    | 14 862           |    | -                |
| Contributions de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) (note 3)                                                | 786 543          |    | 630 352          |    | 645 499          |
| Intérêts sur dépôts bancaires                                                                                              | 10 000           |    | 33 518           |    | 23 734           |
| Autres revenus                                                                                                             | 10 000           |    | 43 555           |    | 48 414           |
|                                                                                                                            | <u>7 725 598</u> | \$ | <u>6 004 249</u> | \$ | <u>5 212 807</u> |
| <b>CHARGES (note 4)</b>                                                                                                    |                  |    |                  |    |                  |
| Subventions distribuées à l'OFQJ pour les programmes                                                                       | 1 301 475        |    | 290 662          |    | 156 700          |
| Programmes et activités de développement                                                                                   | 2 439 525        |    | 1 892 093        |    | 1 039 640        |
| Communications                                                                                                             | 96 000           |    | 42 566           |    | 42 910           |
| Licences et autres charges informatiques                                                                                   | 340 000          |    | 203 369          |    | 202 106          |
| Traitements et avantages sociaux                                                                                           | 3 519 000        |    | 2 926 898        |    | 3 193 951        |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                              | 197 030          |    | 187 856          |    | 196 506          |
| Fonctionnement                                                                                                             | 489 114          |    | 414 084          |    | 419 554          |
|                                                                                                                            | <u>8 382 144</u> |    | <u>5 957 528</u> |    | <u>5 251 367</u> |
| <b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>                                                                                    | <u>(656 546)</u> |    | <u>46 721</u>    |    | <u>(38 560)</u>  |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                                              | <u>2 104 746</u> |    | <u>2 078 762</u> |    | <u>2 117 322</u> |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                                                                              | <u>1 448 200</u> | \$ | <u>2 125 483</u> | \$ | <u>2 078 762</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Office Québec-Monde pour la jeunesse**  
**État de la situation financière**  
**Au 31 mars 2022**

|                                                                     | <u>2022</u>         | <u>2021</u>         |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>                                            |                     |                     |
| Trésorerie (note 5)                                                 | 6 853 937 \$        | 5 367 996 \$        |
| Débiteurs (note 6)                                                  | <u>138 793</u>      | <u>337 519</u>      |
|                                                                     | <u>6 992 730</u>    | <u>5 705 515</u>    |
| <b>PASSIFS</b>                                                      |                     |                     |
| Créditeurs et charges à payer (note 7)                              | 1 665 330           | 3 418 436           |
| Revenus reportés (note 8)                                           | 3 358 054           | 436 518             |
| Avantages incitatifs reportés reliés à un bail                      | 74 192              | 142 677             |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10) | <u>70 338</u>       | <u>104 804</u>      |
|                                                                     | <u>5 167 914</u>    | <u>4 102 435</u>    |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>                                       | <u>1 824 816</u>    | <u>1 603 080</u>    |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>                                        |                     |                     |
| Immobilisations corporelles (note 11)                               | 260 307             | 438 998             |
| Charges payées d'avance                                             | <u>40 360</u>       | <u>36 684</u>       |
|                                                                     | <u>300 667</u>      | <u>475 682</u>      |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ</b>                                              | <u>2 125 483 \$</u> | <u>2 078 762 \$</u> |

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Jean-Stéphane Bernard  
Président-directeur général



Simon Clément  
Membre du comité de vérification

**Office Québec-Monde pour la jeunesse**  
**État de la variation des actifs financiers nets**  
**De l'exercice clos le 31 mars 2022**

|                                                             | <b>2022</b><br><b>Budget</b> | <b>2022</b><br><b>Réel</b> | <b>2021</b><br><b>Réel</b> |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>                     | <u>(656 546) \$</u>          | <u>46 721 \$</u>           | <u>(38 560) \$</u>         |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                  | (50 000)                     | (10 610)                   | (14 859)                   |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles        |                              | 1 445                      | 6 026                      |
| Amortissement des immobilisations corporelles               | <u>197 030</u>               | <u>187 856</u>             | <u>196 506</u>             |
|                                                             | <u>147 030</u>               | <u>178 691</u>             | <u>187 673</u>             |
| Acquisitions de charges payées d'avance                     | (50 000)                     | (40 360)                   | (36 684)                   |
| Utilisations de charges payées d'avance                     | <u>50 000</u>                | <u>36 684</u>              | <u>43 076</u>              |
|                                                             | <u>-</u>                     | <u>(3 676)</u>             | <u>6 392</u>               |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b> | <u>(509 516)</u>             | <u>221 736</u>             | <u>155 505</u>             |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>        | <u>1 603 080</u>             | <u>1 603 080</u>           | <u>1 447 575</u>           |
| <b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>        | <u>1 093 564 \$</u>          | <u>1 824 816 \$</u>        | <u>1 603 080 \$</u>        |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Office Québec-Monde pour la jeunesse**  
**État des flux de trésorerie**  
**De l'exercice clos le 31 mars 2022**

|                                                                                                                                             | <u>2022</u>         | <u>2021</u>         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                                                                          |                     |                     |
| <b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>                                                                                                     | 46 721 \$           | (38 560) \$         |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie :                                                                                                 |                     |                     |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                                               | 187 856             | 196 506             |
| Amortissement des avantages incitatifs                                                                                                      | (68 485)            | (68 484)            |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles                                                                                        | 1 445               | 6 026               |
| Virement des revenus reportés                                                                                                               | (2 572 723)         | (23 471)            |
| Virement des charges payées d'avance                                                                                                        | 36 684              | 75 368              |
|                                                                                                                                             | <u>(2 415 223)</u>  | <u>185 945</u>      |
| Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement :                                                                  |                     |                     |
| Débiteurs                                                                                                                                   | 198 726             | (53 127)            |
| Créditeurs et charges à payer                                                                                                               | 117 553             | 1 214 311           |
| Revenus reportés                                                                                                                            | 3 623 600           | 260 000             |
| Charges payées d'avance                                                                                                                     | (40 360)            | (68 976)            |
|                                                                                                                                             | <u>3 899 519</u>    | <u>1 352 208</u>    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>                                                                              | <u>1 531 017</u>    | <u>1 499 593</u>    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                                                                                        |                     |                     |
| <b>Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>              | <u>(10 610)</u>     | <u>(18 948)</u>     |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                                                                             |                     |                     |
| <b>Remboursements des obligations découlant de contrats de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement</b> | <u>(34 466)</u>     | <u>(33 025)</u>     |
| <b>Augmentation de la trésorerie</b>                                                                                                        | 1 485 941           | 1 447 620           |
| <b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                                                                    | <u>5 367 996</u>    | <u>3 920 376</u>    |
| <b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)</b>                                                                                           | <u>6 853 937 \$</u> | <u>5 367 996 \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Office Québec-Monde pour la jeunesse**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 mars 2022**

**1. CONSTITUTION ET OBJETS**

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) est constitué en vertu de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (RLRQ, chapitre O-5.2), qui est entrée en vigueur le 26 mai 2009. L'OQMJ a pour mission, dans la mesure et aux conditions déterminées par le ministre, de développer les relations entre les jeunes de toutes les régions du Québec ainsi que les relations entre ces jeunes et ceux des autres provinces et des territoires du Canada, de la Communauté française de Belgique, des Amériques et des autres territoires et pays que le ministre lui indique et qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Ces relations ont pour objet de favoriser chez ces jeunes la connaissance mutuelle de leur culture respective, d'accroître entre eux les échanges sur le plan individuel et collectif et de susciter le développement de réseaux. L'OQMJ fait partie des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'OQMJ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Référentiel comptable**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, l'OQMJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles, la répartition des dépenses communes entre les différents offices et la provision pour allocation de transition. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**État des gains et pertes de réévaluation**

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

**Instruments financiers**

La trésorerie ainsi que les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La marge de crédit ainsi que les créditeurs et les charges à payer, à l'exception des avantages sociaux et provision pour allocations de transition à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**REVENUS**

**Subventions du gouvernement du Québec**

Les subventions du gouvernement du Québec sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que l'OQMJ a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### REVENUS (SUITE)

#### *Subventions du gouvernement du Québec (suite)*

Les subventions sont présentées en revenus reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les revenus reportés sont diminués et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

#### *Contributions*

Les contributions sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions reçues avant l'exercice au cours duquel elles pourront être utilisées aux fins prescrites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prescrites.

### CHARGES

#### *Programmes*

Les charges (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

### ACTIFS FINANCIERS

#### *Trésorerie*

La trésorerie se compose des soldes bancaires incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

### PASSIFS

#### *Provision pour allocations de transition*

Une allocation de transition est payable au personnel d'encadrement. Cette allocation est payable au moment du départ de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Cette allocation correspond à un mois de salaire au moment du départ par année de service continu, sans toutefois excéder 12 mois.

La provision pour allocations de transition fait l'objet d'une actualisation.

#### *Régimes de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'OQMJ ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### *Avantages incitatifs reportés*

Les avantages incitatifs reportés reliés à un bail sont comptabilisés au coût et sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

#### *Contrats de location*

Les contrats de location auxquels l'OQMJ est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de fournir des services futurs.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| Matériel et équipement             | 5 ans         |
| Matériel informatique et logiciels | 3 ans         |
| Développement informatique         | 5 ans         |
| Améliorations locatives            | Durée du bail |

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'OQMJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## 3. CONTRIBUTIONS DE L'OFQJ

Tel que prévu à l'article 5 de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (RLRQ, chapitre O-5.2), en collaboration avec le Centre d'acquisitions gouvernementales, l'OQMJ fournit à l'OFQJ dans la mesure et aux conditions que chacun détermine, des services de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques.

#### *Méthode de répartition des frais communs*

La part des frais communs d'un office doit refléter le volume d'activités qu'il génère et, par le fait même, la valeur des ressources qu'il mobilise. Ce volume d'activités est déterminé par trois variables : le total des dépenses (contributions) de programmes et de développement, le volume de participants et le nombre impliqué de salariés. La pandémie générée par la Covid-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020, et le confinement qui a suivi sont venus affecter directement la mobilité jeunesse, raison d'être des Offices. Dans ce contexte unique et historique, le Conseil d'administration de l'OQMJ et le Conseil de section de l'OFQJ ont approuvé une répartition temporaire des frais communs en respectant la distribution historique des dernières années. Cette distribution temporaire de 70 % pour l'OQMJ et de 30 % pour l'OFQJ sera appliquée pendant les deux années de la pandémie, soit 2020-2021 et 2021-2022.



**3. CONTRIBUTIONS DE L'OFQJ (SUITE)**

| Les charges communes sont réparties comme suit en 2022 : | OQMJ             | OFQJ           | Total            |
|----------------------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Programmes                                               | 28 781 \$        | 12 334 \$      | 41 115 \$        |
| Activités de développement                               | 42 216           | 18 093         | 60 309           |
| Frais de communications                                  | 23 002           | 9 858          | 32 860           |
| Licences et autres charges informatiques                 | 142 358          | 61 011         | 203 369          |
| Traitements et avantages sociaux                         | 845 165          | 362 213        | 1 207 378        |
| Loyer                                                    | 252 969          | 108 415        | 361 384          |
| Amortissement des avantages incitatifs                   | (47 940)         | (20 545)       | (68 485)         |
| Amortissement des immobilisations corporelles            | 108 166          | 46 357         | 154 523          |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles     | 1 012            | 433            | 1 445            |
| Autres frais de fonctionnement                           | 75 091           | 32 183         | 107 274          |
|                                                          | <u>1 470 820</u> | <u>630 352</u> | <u>2 101 172</u> |

Les charges communes subventionnées qui suivent ne sont pas réparties en 2022 :

|                                                      |                     |                   |                     |
|------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Frais de communications - Québec Volontaire          | 9 706               | -                 | 9 706               |
| Traitements et avantages sociaux - Québec Volontaire | 40 483              | -                 | 40 483              |
| Traitements et avantages sociaux - THR               | 1 966               | -                 | 1 966               |
| Traitements et avantages sociaux - Fonds vert        | 2 200               | -                 | 2 200               |
| Traitements et avantages sociaux - SAJ 2021-2022     | 457 300             | -                 | 457 300             |
|                                                      | <u>511 655</u>      | <u>-</u>          | <u>511 655</u>      |
|                                                      | <u>1 982 475 \$</u> | <u>630 352 \$</u> | <u>2 612 827 \$</u> |

Pourcentage de répartition retenu en 2022 :

|                |                |
|----------------|----------------|
| OQMJ : 70,00 % | OFQJ : 30,00 % |
|----------------|----------------|

| Les charges communes sont réparties comme suit en 2021 : | OQMJ             | OFQJ           | Total            |
|----------------------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Programmes                                               | 40 848 \$        | 17 506 \$      | 58 354 \$        |
| Activités de développement                               | 18 553           | 7 951          | 26 504           |
| Frais de communications                                  | 24 669           | 10 573         | 35 242           |
| Licences et autres charges informatiques                 | 85 433           | 36 614         | 122 047          |
| Traitements et avantages sociaux                         | 933 754          | 400 180        | 1 333 934        |
| Loyer                                                    | 252 963          | 108 413        | 361 376          |
| Amortissement des avantages incitatifs                   | (47 939)         | (20 545)       | (68 484)         |
| Amortissement des immobilisations corporelles            | 114 221          | 48 952         | 163 173          |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles     | 4 218            | 1 808          | 6 026            |
| Autres frais de fonctionnement                           | 79 443           | 34 047         | 113 490          |
|                                                          | <u>1 506 163</u> | <u>645 499</u> | <u>2 151 662</u> |

Les charges communes subventionnées qui suivent ne sont pas réparties en 2021 :

|                                                                    |                     |                   |                     |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Frais des licences et autres charges informatiques - SAJ 2019-2020 | 80 059              | -                 | 80 059              |
| Frais de communications - Québec Volontaire                        | 7 668               | -                 | 7 668               |
| Traitements et avantages sociaux - Québec Volontaire               | 30 673              | -                 | 30 673              |
| Traitements et avantages sociaux - Fonds vert                      | 2 025               | -                 | 2 025               |
| Traitements et avantages sociaux - SAJ 2020-2021                   | 510 000             | -                 | 510 000             |
|                                                                    | <u>630 425</u>      | <u>-</u>          | <u>630 425</u>      |
|                                                                    | <u>2 136 588 \$</u> | <u>645 499 \$</u> | <u>2 782 087 \$</u> |

Pourcentage de répartition retenu en 2021 :

|                |                |
|----------------|----------------|
| OQMJ : 70,00 % | OFQJ : 30,00 % |
|----------------|----------------|

**4. CHARGES**

|                                                                                            | 2022                | 2021                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Subventions distribuées à l'OFQJ pour les programmes</b>                                |                     |                     |
| Programation - Secrétariat à la jeunesse                                                   | 153 472 \$          | 3 700 \$            |
| Ressources humaines - Secrétariat à la jeunesse                                            | 137 190             | 153 000             |
|                                                                                            | <u>290 662</u>      | <u>156 700</u>      |
| <b>Programmes et activités de développement</b>                                            |                     |                     |
| Programation - Secrétariat à la jeunesse                                                   | 1 440 214           | 699 702             |
| Programation - Québec-Volontaire                                                           | 288 032             | 217 267             |
| Programation - Fonds vert                                                                  | 20 022              | 18 221              |
| Programation - Tourisme, hôtellerie et restauration (THR)                                  | 19 659              | -                   |
| Programation - Plan d'action gouvernementale en culture                                    | 18 624              | 3 225               |
| Missions à l'étranger                                                                      | 3 768               | -                   |
| Activités de développement                                                                 | 350                 | 16 367              |
| Programmes - frais communs                                                                 | 41 115              | 58 354              |
| Activités de développement - frais communs                                                 | 60 309              | 26 504              |
|                                                                                            | <u>1 892 093</u>    | <u>1 039 640</u>    |
| <b>Communications</b>                                                                      |                     |                     |
| Frais de communications - frais communs                                                    | 42 566              | 42 910              |
|                                                                                            | <u>42 566</u>       | <u>42 910</u>       |
| <b>Licences et autres charges informatiques</b>                                            |                     |                     |
| Frais de licences et autres charges informatiques -SAJ 2019-2020                           | -                   | 80 059              |
| Frais de licences et autres charges informatiques - frais communs                          | 203 369             | 122 047             |
|                                                                                            | <u>203 369</u>      | <u>202 106</u>      |
| <b>Traitements et avantages sociaux</b>                                                    |                     |                     |
| Traitements et avantages sociaux                                                           | 936 254             | 1 111 203           |
| Traitements et avantages sociaux - Secrétariat à la jeunesse                               | 320 110             | 357 000             |
| Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers                                    | 328 862             | 279 080             |
| Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers                                | (380 875)           | (444 959)           |
| Traitements et avantages sociaux - frais communs                                           | 1 288 890           | 1 501 407           |
| Formation                                                                                  | 13 220              | 14 995              |
| Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers - frais communs                    | 396 809             | 414 272             |
| Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers - frais communs                | -                   | (48 000)            |
| Formation - frais communs                                                                  | 23 628              | 8 953               |
|                                                                                            | <u>2 926 898</u>    | <u>3 193 951</u>    |
| <b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>                                       |                     |                     |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                              | 33 333              | 33 333              |
| Amortissement des immobilisations corporelles - frais communs                              | 154 523             | 163 173             |
|                                                                                            | <u>187 856</u>      | <u>196 506</u>      |
| <b>Fonctionnement</b>                                                                      |                     |                     |
| Loyer - frais communs                                                                      | 361 384             | 361 376             |
| Amortissement des avantages incitatifs liés au bail - frais communs                        | (68 485)            | (68 484)            |
| Frais de fonctionnement - frais communs                                                    | 103 534             | 108 235             |
| Frais de fonctionnement - autres                                                           | 12 466              | 7 146               |
| Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition - frais communs | 3 740               | 5 255               |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles - frais communs                       | 1 445               | 6 026               |
|                                                                                            | <u>414 084</u>      | <u>419 554</u>      |
|                                                                                            | <u>5 957 528 \$</u> | <u>5 251 367 \$</u> |

**5. TRÉSORERIE**

|                       | 2022                | 2021                |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Encaisse non réservée | 6 553 937 \$        | 5 067 996 \$        |
| Réserve               | 300 000             | 300 000             |
|                       | <u>6 853 937 \$</u> | <u>5 367 996 \$</u> |

En vertu de l'article 34 du règlement intérieur de l'OQMJ, il a été résolu par le conseil d'administration d'autoriser l'OQMJ à constituer et maintenir une réserve de trésorerie jusqu'à concurrence de 300 000 \$. Elle est destinée à assurer la gestion financière pour éviter notamment les découverts bancaires.

**6. DÉBITEURS**

|        | 2022              | 2021              |
|--------|-------------------|-------------------|
| OFQJ   | 8 868 \$          | 165 879 \$        |
| Autres | 129 925           | 171 640           |
|        | <u>138 793 \$</u> | <u>337 519 \$</u> |

**7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

|                                                                            | 2022                | 2021                |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Fournisseurs                                                               | 305 438 \$          | 233 800 \$          |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2020-2021 <sup>1</sup> | -                   | 1 846 598           |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2019-2020 <sup>1</sup> | -                   | 314 325             |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2018-2019              | 47 000              | 47 000              |
| Secrétariat à la jeunesse - THR <sup>2</sup>                               | 113 771             | -                   |
| Fonds vert <sup>2</sup>                                                    | 176 493             | -                   |
| OFQJ                                                                       | 135 679             | 45 287              |
| Traitements et vacances                                                    | 422 972             | 444 924             |
| Avantages sociaux et provision pour allocations de transition              | 463 977             | 486 502             |
|                                                                            | <u>1 665 330 \$</u> | <u>3 418 436 \$</u> |

- 1- Ces sommes sont reclassées du poste « Créditeurs et charges à payer » au poste « Revenus reportés » au 31 mars 2022 et n'ont pas d'impact sur les flux de trésorerie.
- 2- Ces sommes sont reclassées du poste « Revenus reportés » au poste « Créditeurs et charges à payer » et n'ont pas d'impact sur les flux de trésorerie..

**Provision pour allocations de transition**

|                      | 2022              | 2021              |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| Solde au début       | 486 502 \$        | 482 513 \$        |
| Charge de l'exercice | (22 525)          | 3 989             |
| Solde à la fin       | <u>463 977 \$</u> | <u>486 502 \$</u> |

La provision pour allocations de transition a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

|                                       | 2022              | 2021              |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Taux de croissance de la rémunération | 1,11 % à 1,59 %   | 1,15 % à 1,64 %   |
| Taux d'actualisation                  | 2,74 % à 3,36 %   | 1,11 % à 2,72 %   |
| Durée résiduelle des salariés actifs  | Entre 3 et 15 ans | Entre 4 et 16 ans |



**8. REVENUS REPORTÉS**

|                               | <b>2022</b>         | <b>2021</b>       |
|-------------------------------|---------------------|-------------------|
| Solde au début                | 436 518 \$          | 246 989 \$        |
| Attribution de l'exercice     | 5 494 259           | 213 000           |
| Virement des revenus reportés | (2 572 723)         | (23 471)          |
| Solde à la fin                | <u>3 358 054 \$</u> | <u>436 518 \$</u> |

**Détails des soldes des revenus reportés**

|                                                               | <b>2022</b>         | <b>2021</b>       |
|---------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| Plan d'action gouvernementale en Culture                      | 212 715 \$          | 231 339 \$        |
| Fonds vert                                                    | -                   | 198 715           |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2021-2022 | 692 814             | -                 |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2020-2021 | 1 846 598           | -                 |
| Secrétariat à la jeunesse - subvention non utilisée 2019-2020 | 314 325             | -                 |
| Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) | 285 138             | -                 |
| Fondation LOJIQ                                               | 6 464               | 6 464             |
|                                                               | <u>3 358 054 \$</u> | <u>436 518 \$</u> |

**9. MARGE DE CRÉDIT**

Au 31 mars 2022, l'OQMJ détient une marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Québec de 200 000 \$ renouvelable annuellement le 30 septembre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et est inutilisée aux 31 mars 2022 et 2021.

**10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

|                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>2022</b>      | <b>2021</b>       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| Obligations, en vertu de contrats de location-acquisition, envers la Société québécoise des infrastructures de 424 725 \$, au taux de 4,28 %, remboursables par versements mensuels de 3 190 \$ incluant capital et intérêts, échéant le 29 février 2024 | <u>70 338 \$</u> | <u>104 804 \$</u> |

Les montants des paiements minimums exigibles (capital et intérêts) à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

|                                                                                           |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 2023                                                                                      | 38 280           |
| 2024                                                                                      | 35 090           |
| Total des paiements minimums exigibles                                                    | 73 370           |
| Moins : montant représentant les intérêts<br>inclus dans les paiements minimums exigibles | (3 032)          |
|                                                                                           | <u>70 338 \$</u> |

## 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                             | Matériel<br>et équipement | Matériel<br>informatique<br>et logiciels | Développement<br>informatique | Améliorations<br>locatives | 2022<br>Total |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|---------------|
| <b>Coût</b>                 |                           |                                          |                               |                            |               |
| Solde au début              | 124 363 \$                | 139 046 \$                               | - \$                          | 1 359 928 \$               | 1 623 337 \$  |
| Acquisitions                | -                         | 10 610                                   | -                             | -                          | 10 610        |
| Dispositions                | -                         | (5 225)                                  | -                             | -                          | (5 225)       |
| Solde à la fin              | 124 363                   | 144 431                                  | -                             | 1 359 928                  | 1 628 722     |
| <b>Amortissement cumulé</b> |                           |                                          |                               |                            |               |
| Solde au début              | 75 439                    | 101 142                                  | -                             | 1 007 758                  | 1 184 339     |
| Amortissement               | 21 079                    | 25 535                                   | -                             | 141 242                    | 187 856       |
| Dispositions                | -                         | (3 780)                                  | -                             | -                          | (3 780)       |
| Solde à la fin              | 96 518                    | 122 897                                  | -                             | 1 149 000                  | 1 368 415     |
| Valeur comptable<br>nette   | 27 845 \$                 | 21 534 \$                                | - \$                          | 210 928 \$                 | 260 307 \$    |

|                             | Matériel<br>et équipement | Matériel<br>informatique<br>et logiciels | Développement<br>informatique | Améliorations<br>locatives | 2021<br>Total |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|---------------|
| <b>Coût</b>                 |                           |                                          |                               |                            |               |
| Solde au début              | 124 363 \$                | 172 595 \$                               | 27 544 \$                     | 1 359 928 \$               | 1 684 430 \$  |
| Acquisitions                | -                         | 14 859                                   | -                             | -                          | 14 859        |
| Radiations                  | -                         | -                                        | (27 544)                      | -                          | (27 544)      |
| Dispositions                | -                         | (48 408)                                 | -                             | -                          | (48 408)      |
| Solde à la fin              | 124 363                   | 139 046                                  | -                             | 1 359 928                  | 1 623 337     |
| <b>Amortissement cumulé</b> |                           |                                          |                               |                            |               |
| Solde au début              | 54 361                    | 109 339                                  | 27 544                        | 866 515                    | 1 057 759     |
| Amortissement               | 21 078                    | 34 185                                   | -                             | 141 243                    | 196 506       |
| Radiations                  | -                         | -                                        | (27 544)                      | -                          | (27 544)      |
| Dispositions                | -                         | (42 382)                                 | -                             | -                          | (42 382)      |
| Solde à la fin              | 75 439                    | 101 142                                  | -                             | 1 007 758                  | 1 184 339     |
| Valeur comptable<br>nette   | 48 924 \$                 | 37 904 \$                                | - \$                          | 352 170 \$                 | 438 998 \$    |

Au 31 mars 2022, aucun montant n'était inclus dans les créditeurs et charges à payer (2021 : 0 \$).

## 12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### *Régimes de retraite*

Les membres du personnel de l'OQMJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, l'OQMJ a estimé un montant de compensation à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations de l'OQMJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 201 547 \$ (2021 : 211 964 \$). Les obligations de l'OQMJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### *Congés de maladie*

L'OQMJ rembourse les jours non utilisés au 31 mars de chaque année selon son règlement sur les conditions de nomination ainsi que les normes et barèmes de rémunération. La charge de l'exercice s'élève à 72 798 \$ (2021 : 89 582 \$).

### *Provision pour congés vacances*

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que la provision pour congés vacances sera payée au cours du prochain exercice.

## 13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

### *Contributions à verser*

Au 31 mars 2022, en tenant en compte de la situation de pandémie mondiale, l'OQMJ avait de nouveau des obligations contractuelles relativement à des contributions à verser pour ses programmes concernant des projets qui se réaliseront au cours de l'exercice 2022-2023. Les obligations s'élèvent à 1 522 153 \$ (2021 : 566 106 \$).

### *Contrats de location*

En vertu d'ententes avec la Société québécoise des infrastructures, l'OQMJ s'est engagé à verser un loyer annuel pour l'occupation de locaux.

L'OQMJ s'est engagé vis-à-vis la Société québécoise des infrastructures jusqu'en mai 2023 pour des locaux administratifs à Québec et en février 2024 pour des locaux administratifs à Montréal.

Le tarif de location est fixé par la Société québécoise des infrastructures sur une base triennale et peut varier dans le temps. Selon la tarification en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2022, les versements s'établissent comme suit :

|      | Québec           | Montréal          |
|------|------------------|-------------------|
| 2023 | 74 105 \$        | 315 968 \$        |
| 2024 | 12 351           | 289 637           |
|      | <u>86 456 \$</u> | <u>605 605 \$</u> |



### 13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (SUITE)

#### *Droits contractuels*

L'OQMJ a conclu une entente avec le Secrétariat à la Jeunesse du Québec (SAJ), échéant le 31 mars 2023, en vertu de laquelle l'Office recevra un montant jusqu'à concurrence de 4 673 000 \$ pour le financement des programmes.

L'OQMJ a conclu une entente dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en culture du ministère de la Culture et des communications (MCC), échéant le 31 mars 2023, en vertu de laquelle l'Office recevra un montant jusqu'à concurrence de 200 000 \$ (200 000 \$ en 2021) pour la réalisation de projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones.

L'OQMJ a conclu une entente tripartite avec le SAJ et la Fondation LOJIQ, échéant le 31 mars 2024, en vertu de laquelle l'Office recevra un montant jusqu'à concurrence de 9 160 569 \$ (9 498 790 \$ en 2021) pour le financement du programme Québec Volontaire.

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'OQMJ est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de l'OQMJ.

L'OQMJ n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

### 15. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'OQMJ est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières étant donné qu'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture.

L'exposition maximale de l'OQMJ au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

|                                                             | 2022                | 2021                |
|-------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Trésorerie                                                  | 6 853 937 \$        | 5 367 996 \$        |
| Débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir) | 128 659             | 324 680             |
|                                                             | <u>6 982 596 \$</u> | <u>5 692 676 \$</u> |

La direction juge que le risque de perte relativement à la trésorerie est négligeable, car elle est investie auprès d'une institution financière réputée. Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisqu'ils sont composés en presque totalité de montants dus par des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Aucune provision n'est comptabilisée étant donné la qualité des débiteurs. L'ensemble du solde sera encaissé dans les 60 jours.

**15. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)*****Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

L'OQMJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. L'OQMJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. L'OQMJ dispose d'une marge de crédit de 200 000 \$ (note 9). De plus, en vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'OQMJ s'est muni d'une réserve de trésorerie afin de pourvoir au financement de ses opérations. Aux 31 mars 2022 et 2021, la réserve de trésorerie s'élève à 300 000 \$ (note 5).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars :

|                                                                       | 2022      |    | 2021      |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|----|-----------|
| Créditeurs et charges à payer excluant les avantages sociaux (note 7) |           |    |           |
| Moins de 90 jours                                                     | 1 138 061 | \$ | 2 860 241 |
|                                                                       |           |    | \$        |

Les créditeurs et charges à payer excluent les avantages sociaux et provision pour allocations de transition de 463 977 \$ (2021 : 486 502 \$) et les retenues et cotisations à la source incluses dans les traitements et vacances d'un montant de 63 292 \$ (2021 : 71 693 \$).

***Risque de marché***

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, l'OQMJ n'est exposé à aucun risque de marché puisque la marge de crédit est inutilisée.

**16. COVID-19**

La pandémie de la Covid-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020, a généré la fermeture des frontières et le confinement presque planétaire. Pour une deuxième année consécutive, la pandémie a affecté considérablement les opérations de l'OQMJ et l'impact s'est fait sentir au cours de l'année financière. En effet, l'année 2021-2022 est marquée par la poursuite des nouveaux axes d'intervention déployés l'année précédente. Avec une évolution pandémique qui s'annonçait positive au courant de l'été 2021, l'OQMJ a annoncé le 22 juillet la reprise des projets de mobilité au Québec et au Canada pour des départs à partir du 12 août 2021. Parallèlement, une annonce de la reprise de la mobilité à l'international a été publiée le 28 octobre 2021 afin de soutenir des projets dont les dates de départ étaient prévues après le 16 décembre 2021. Cependant, face à la recrudescence de la pandémie à l'automne (variant Omicron), LOJIQ a dû de nouveau procéder, le 21 décembre 2021, à l'arrêt des projets de mobilité à l'international, et ce, jusqu'au 31 mars 2022. L'OQMJ a néanmoins souhaité respecter les engagements pris avant le 21 décembre et soutenir les participants qui devaient réaliser leur projet international tout en attirant leur attention sur leur responsabilité dans le cadre de la situation sanitaire.

L'OQMJ a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de l'OQMJ pour les périodes futures.

## ÉTATS FINANCIERS OFQJ

États financiers de l'

### **OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE** (SECTION QUÉBÉCOISE)

pour l'exercice clos le 31 mars 2022

**OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE****(section québécoise)**

Table des matières

---

|                                                                                            | Page   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Rapport des auditeurs indépendants</b>                                                  |        |
| <b>États financiers de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (section québécoise)</b> |        |
| État de la situation financière                                                            | 1      |
| État des résultats                                                                         | 2      |
| État de l'évolution de l'actif net                                                         | 3      |
| État des flux de trésorerie                                                                | 4      |
| Notes afférentes aux états financiers                                                      | 5 - 11 |
| Annexe                                                                                     | 12     |





**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
 Tour KPMG, Bureau 1500  
 600, boul. de Maisonneuve Ouest  
 Montréal (Québec) H3A 0A3  
 Canada

Téléphone (514) 840-2100  
 Télécopieur (514) 840-2187  
 Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (section québécoise)

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

***Responsabilité des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.R.L.C.R.L.*

Montréal, Canada

Le 15 juin 2022

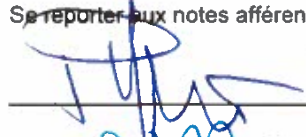
**OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE****(section québécoise)**

État de la situation financière

31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

|                                          | 2022                | 2021                |
|------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif</b>                             |                     |                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie  | 1 006 821 \$        | 1 276 936 \$        |
| Débiteurs (note 2)                       | 138 576             | 45 974              |
| Somme à recevoir de la section française | 15 299              | —                   |
|                                          | <b>1 160 696 \$</b> | <b>1 322 910 \$</b> |
| <b>Passif</b>                            |                     |                     |
| Créditeurs et charges à payer (note 3)   | 227 442 \$          | 308 264 \$          |
| Produits reportés                        | 3 200               | 3 200               |
| Somme à payer à la section française     | —                   | 32 605              |
|                                          | <b>230 642</b>      | <b>344 069</b>      |
| <b>Actif net</b>                         |                     |                     |
| Réserve de trésorerie (note 7a))         | 350 000             | 275 000             |
| Surplus disponible                       | 580 054             | 703 841             |
|                                          | <b>930 054</b>      | <b>978 841</b>      |
|                                          | <b>1 160 696 \$</b> | <b>1 322 910 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

 , administrateur

 , administrateur



## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

|                                              | 2022              | 2021              |
|----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits</b>                              |                   |                   |
| Subventions (note 4)                         | 1 313 183 \$      | 1 190 680 \$      |
| Revenus divers                               | —                 | 20 006            |
| Intérêts                                     | 2 387             | 2 352             |
|                                              | <b>1 315 570</b>  | <b>1 213 038</b>  |
| <b>Charges</b>                               |                   |                   |
| Salaires et charges patronales               | 884 027           | 964 742           |
| Contributions aux projets                    | 207 941           | 33 972            |
| Communications et promotions                 | 9 858             | 10 573            |
| Frais généraux et administratifs (annexe)    |                   |                   |
| Coûts fixes                                  | 112 220           | 111 605           |
| Coûts variables                              | 150 311           | 121 421           |
|                                              | <b>1 364 357</b>  | <b>1 242 313</b>  |
| <b>Excédent des charges sur les produits</b> | <b>(48 787)\$</b> | <b>(29 275)\$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE****(section québécoise)**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

|                                                         | Réserve<br>de trésorerie | Surplus<br>disponible | Total        |
|---------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|
| Solde au 31 mars 2020                                   | 275 000 \$               | 733 116 \$            | 1 008 116 \$ |
| Excédent des charges sur les produits                   | -                        | (29 275)              | (29 275)     |
| Solde au 31 mars 2021                                   | 275 000                  | 703 841               | 978 841      |
| Augmentation de la réserve de trésorerie<br>(note 7 a)) | 75 000                   | (75 000)              | -            |
| Excédent des charges sur les produits                   | -                        | (48 787)              | (48 787)     |
| Solde au 31 mars 2022                                   | 350 000 \$               | 580 054 \$            | 930 054 \$   |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

|                                                                                   | 2022         | 2021         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Excédent des charges sur les produits                                             | (48 787)\$   | (29 275)\$   |
| Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement   |              |              |
| Débiteurs                                                                         | (92 602)     | 775 331      |
| Créditeurs et charges à payer                                                     | (80 822)     | 96 221       |
| Somme à recevoir / payer à la section française                                   | (47 904)     | 18 883       |
|                                                                                   | (221 328)    | 890 435      |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (270 115)    | 861 160      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice                    | 1 276 936    | 415 776      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice                    | 1 006 821 \$ | 1 276 936 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

Organisme bilatéral, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») est composé de deux sections, implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à Saint-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques. Ces états financiers présentent la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la section québécoise de l'OFQJ (l'« organisme »).

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

Le 26 mai 2009, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« OQMJ ») a été créé. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, l'OQMJ agit comme gestionnaire des revenus de subvention, des dépenses et des activités communes à l'ensemble des offices.

Le 9 novembre 2017, la *Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse* a été adoptée et sanctionnée. En vertu de cette loi, les activités de l'OQWBJ, de l'OQAJ et de l'OQMJ ont été regroupées en date du 1<sup>er</sup> avril 2018. À ce titre, l'OQMJ a été substitué à l'OQWBJ et à l'OQAJ, en a acquis les droits et en assume les obligations à compter de cette date.

L'OFQJ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

### 1. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés par la direction en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

#### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements de nature très liquide, assortis d'une échéance de trois mois ou moins à la date d'acquisition. Au 31 mars 2022, l'organisme ne détient pas d'équivalents de trésorerie.

#### b) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.



## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

#### c) Charges de programmes

Les charges de programmes (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque les participants ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il y a lieu.

#### d) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. La perte/le gain sur change est reconnu(e) dans l'état des résultats.

#### e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

#### e) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

#### f) Avantages sociaux

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes inter-employeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### g) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

#### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

### 2. Débiteurs

|                                      | 2022       | 2021      |
|--------------------------------------|------------|-----------|
| Office Québec-Monde pour la jeunesse | 135 679 \$ | 45 287 \$ |
| Autres subventions à recevoir        | 961        | 467       |
| Taxes de vente à recevoir            | 1 936      | 220       |
|                                      | 138 576 \$ | 45 974 \$ |

### 3. Crédoiteurs et charges à payer

|                                            | 2022       | 2021       |
|--------------------------------------------|------------|------------|
| Office Québec-Monde pour la jeunesse       | 8 868 \$   | 165 879 \$ |
| Salaires et vacances à payer <sup>1)</sup> | 196 548    | 142 336    |
| Autres charges à payer                     | 22 026     | 49         |
|                                            | 227 442 \$ | 308 264 \$ |

<sup>1)</sup> Les salaires et vacances à payer comprennent un montant de 35 379 \$ (25 620 \$ en 2021) au titre des sommes à remettre à l'État englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

### 4. Subventions

|                                                               | 2022         | 2021         |
|---------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Ministère des Relations internationales et de la Francophonie | 1 022 520 \$ | 1 033 980 \$ |
| Secrétariat à la jeunesse                                     | 290 663      | 156 700      |
|                                                               | 1 313 183 \$ | 1 190 680 \$ |

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

---

### 5. Régime de retraite

Les membres du personnel de l'OFQJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (« RREGOP »). Ce régime interemployeur est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le taux de cotisation de ce régime de retraite a été modifié. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'OFQJ, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 51 755 \$ (50 675 \$ en 2021). Les obligations de l'OFQJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### 6. Opérations entre apparentés

#### Section française

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de l'organisme sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparenté sont caractérisés par le fait que, chacune de son côté, les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges, qui se soldent par un montant à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

#### L'OQMJ

La section québécoise de l'OFQJ refacture à l'OQMJ des charges qui sont relatives aux opérations de cet organisme. Pour l'OFQJ, les charges refacturées, déduction faite des salaires, imputées en réduction des charges correspondantes s'élèvent à 111 269 \$ (46 798 \$ en 2021).



## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

### 6. Opérations entre apparentés (suite)

#### L'OQMJ (suite)

L'OQMJ réalloue par la suite la totalité des charges communes aux deux organismes. Le pourcentage de répartition par organisme est déterminé en fonction des charges de programmes et de développement, du volume de participants projeté et du nombre de salariés touchés. La pandémie de COVID-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé en mars 2020, et le confinement qui en a résulté ont touché directement la mobilité jeunesse, raison d'être des Offices. Dans ce contexte unique et historique, le conseil d'administration de l'OQMJ et le conseil de section de l'OFQJ ont approuvé une répartition temporaire des frais communs en respectant la distribution historique des dernières années. Cette distribution temporaire de 70 % pour l'OQMJ et de 30 % pour l'OFQJ sera appliquée pendant les deux exercices de la pandémie, soit 2021-2022 et 2022-2023. Ces charges se détaillent comme suit :

|                                                      | OQMJ<br>70 %        | OFQJ<br>30 %      | Total<br>100 %      |
|------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Activités de programmes LOJIQ                        | 28 781 \$           | 12 335 \$         | 41 116 \$           |
| Activités de développement                           | 42 216              | 18 093            | 60 309              |
| Frais de communications                              | 23 002              | 9 858             | 32 860              |
| Licences et autres charges informatiques             | 142 358             | 61 011            | 203 369             |
| Traitements et avantages sociaux                     | 845 165             | 362 213           | 1 207 378           |
| Loyer                                                | 252 968             | 108 415           | 361 383             |
| Amortissement des avantages incitatifs               | (47 939)            | (20 545)          | (68 484)            |
| Amortissement des immobilisations corporelles        | 108 166             | 46 357            | 154 523             |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles | 1 012               | 433               | 1 445               |
| Autres frais de fonctionnement                       | 75 091              | 32 183            | 107 274             |
| <b>Total des charges</b>                             | <b>1 470 820 \$</b> | <b>630 353 \$</b> | <b>2 101 173 \$</b> |

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

L'OQMJ agit également à titre de gestionnaire des revenus de subvention pour les deux offices en lien avec les subventions octroyées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat à la jeunesse. Selon les protocoles d'entente signés entre l'OQMJ et ces différentes instances gouvernementales, l'OQMJ encaisse les montants de ces subventions. L'OQMJ se chargera ensuite de les redistribuer à l'OFQJ en fonction des protocoles.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

### 6. Opérations entre apparentés (suite)

#### Fondation LOJIQ

La Fondation LOJIQ s'occupe de collecter des fonds auprès d'entreprises et d'institutions pour ces deux organismes que sont l'OFQJ et l'OQMJ. Pour l'exercice 2021-2022, elle n'a pas financé de projets de l'OFQJ.

### 7. Risques financiers

#### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer de fonds suffisants pour honorer ses engagements. De plus, en vertu d'un règlement financier interne, l'organisme doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve doit se situer entre 300 000 \$ et 350 000 \$. Au cours de l'exercice financier, cette réserve a été augmentée de 75 000 \$ conformément à la clause 9.4 du règlement financier de l'Office signé le 16 décembre 2021. La réserve totalise 350 000 \$ au 31 mars 2022.

#### b) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité, car une partie des charges de l'organisme s'effectue en devises européennes (euros). L'organisme absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de l'exercice.

#### c) Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux subventions à recevoir, à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie. L'organisme évalue continuellement ses subventions à recevoir en se fondant sur les montants qu'il est presque certain de recevoir, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis auprès d'importantes institutions financières.

L'organisme est exposé à un risque de crédit faible, du fait que ses revenus et ses subventions à recevoir proviennent d'organismes gouvernementaux.

## OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(section québécoise)

Annexe - Frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 mars 2022

|                                                      | 2022           | 2021           |
|------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Loyer                                                | 108 415 \$     | 108 413 \$     |
| Amortissement des avantages incitatifs               | (20 545)       | (20 545)       |
| Auditeur - expert-comptable                          | 22 101         | 20 882         |
| Frais bancaires et financiers                        | 2 249          | 2 855          |
| <b>Coûts fixes</b>                                   | <b>112 220</b> | <b>111 605</b> |
| Conseil d'administration                             | 10 327         | —              |
| Licence et autres charges informatiques              | 61 011         | 36 614         |
| Amortissement des immobilisations corporelles        | 46 357         | 48 952         |
| Perte à la disposition d'immobilisations corporelles | 433            | —              |
| Autres frais de fonctionnement                       | 32 183         | 35 855         |
| <b>Coûts variables</b>                               | <b>150 311</b> | <b>121 421</b> |





# 11

## ANNEXES

- Annexe 1 Gestion et contrôle des effectifs - **p 131**
- Annexe 2 Plan d'action de développement durable | Bilan - **p 132**
- Annexe 3 Plan d'action à l'égard des services - **p 144**
- Aux personnes en situation de handicap - **p 144**
- Annexe 4 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes de la relève en recherche - **p 149**
- Annexe 5 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes des communautés culturelles minoritaires - **p 155**
- Annexe 6 Plan d'action à l'égard des services aux jeunes du secteur de l'agriculture - **p 157**
- Annexe 7 Bilan de l'application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels - **p 161**
- Annexe 8 Emploi et qualité de la langue française - **p 162**
- Annexe 9 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics - **p 163**



## ANNEXE I GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Elle prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel.

Les organismes dont le personnel n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique doivent faire état pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 de leurs effectifs par catégorie d'emploi.

Également, elle prévoit que les organismes doivent inscrire dans leur rapport annuel les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

### **CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 ET LE 31 MARS 2022**

|                                                                                    | NOMBRE   | VALEUR            |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------|
| Contrat de service avec une personne physique <sup>1</sup>                         | 0        | 0\$               |
| Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique <sup>2</sup> | 2        | 113 008 \$        |
| <b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE</b>                                               | <b>2</b> | <b>113 008 \$</b> |

<sup>1</sup> Personne physique qu'elle soit dans les affaires ou non.

<sup>2</sup> Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

### **RÉPARTITION DE L'EFFECTIF LOJIQ POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022**

| CATÉGORIE                                       | HEURES TRAVAILLÉES | HEURES SUPPLÉ. | TOTAL HEURES RÉMUNÉRÉES | NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2022 |
|-------------------------------------------------|--------------------|----------------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. Personnel d'encadrement                      | 10 412             | 0              | 10 412                  | 6                                 |
| 2. Personnel professionnel                      | 29 724             | 62             | 29 786                  | 16                                |
| 3. Personnel infirmier                          |                    |                |                         |                                   |
| 4. Personnel enseignant                         |                    |                |                         |                                   |
| 5. Personnel de bureau, technicien et assimilé  | 9 705              | 68             | 9 773                   | 5                                 |
| 6. Agent de la paix                             |                    |                |                         |                                   |
| 7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service |                    |                |                         |                                   |
| 8. Étudiants et stagiaires                      |                    |                |                         |                                   |
| <b>TOTAL DES HEURES</b>                         | <b>49 841</b>      | <b>130</b>     | <b>49 971</b>           | <b>27</b>                         |
| Total en ETC (nombre d'heures/1827)             | 27,30              | 0,05           | 27,35                   | 27                                |

Ces données n'incluent pas les heures effectuées par les 13 employés de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), organisme qui n'est pas visé par la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs.

À titre indicatif, il est suggéré de présenter une conversion des heures en ETC. Cette conversion s'effectue en divisant le nombre d'heures par 1827. À des fins de calcul, nous avons inventorié 261 jours de 7 heures entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022.

## ANNEXE 2 PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | BILAN

Résultats pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

### En route vers l'atteinte des objectifs du second plan d'action de développement durable

À la suite de l'adoption de la Loi du développement durable par le gouvernement du Québec en 2006, LOJIQ — Les Offices jeunesse internationaux du Québec — a publié son premier Plan d'action de développement durable 2008-2015.

#### Orientation 1 : Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                  | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | CIBLE(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                      | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1<br>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter à diminuer les impressions et à réemployer le papier brouillon</li> <li>Gestion des matières résiduelles : poursuivre avec le système en place tout en incorporant graduellement le compostage</li> <li>Fournitures de café, de thé et de produits de première nécessité : privilégier des produits biologiques, équitables ou locaux</li> <li>Favoriser les produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés pour les achats de fournitures de bureau hors du programme des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction annuelle de 5 % (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>50 kilos par année (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>Augmentation de 50 % de l'achat de produits répondant à ces critères d'ici 2020 (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>10 % des achats annuels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution de la consommation de papier et du nombre d'impressions</li> <li>Le nombre de kilos de déchets compostés</li> <li>Augmentation de fournitures et de produits responsables</li> <li>Augmentation de la part des achats de produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution des impressions : En 2021-2022, les impressions ont continué de chuter. Nous ne sommes pas dans un contexte régulier. On évoque une baisse de 75 % des impressions. (Cible 1 atteinte).</li> <li>Déchets compostés : 0 kilo. Étant donné la pratique du télétravail, et considérant que la collecte municipale n'était pas encore en vigueur dans les arrondissements où sont situés les bureaux de LOJIQ, il est difficile d'évaluer cette cible. (Cible 2 non atteinte)</li> <li>Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux : Les employés des bureaux de Québec et de Montréal sont en télétravail obligatoire depuis le 13 mars 2020. Nous ciblons le maintien de la cible. Le café est 100% biologique et équitable, et le liquide à vaisselle et le savon à main sont biodégradables aux bureaux de Québec et de Montréal (Cible 3 atteinte).</li> <li>Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés : 25% des achats de fournitures contiennent des fibres ou des matériaux recyclés : Cahiers de notes (30% de fibres recyclées), chemises réversibles (100% de fibres recyclées), papier (100% de fibres recyclées depuis cette année), rouleaux papier à main (50% et 100% de fibres recyclées), boîtes de rangement (100% de fibres recyclées), sous-main (70% de caoutchouc recyclé). (Cible 4 atteinte).</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                   |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution des impressions : Nombre de feuilles de papier achetées entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022</li> <li>Nombre d'impressions sur les imprimantes principales</li> <li>Déchets compostés : Poids des matières compostées</li> <li>Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux : Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis</li> <li>Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés : Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                           |                          | <p>Objectif 4.2 (SGDD) : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités</p> <p>Objectif 7.1 (SGDD) : Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables.</p> <p>Objectif 8.1 (SGDD) : Améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Résultat recherché 1</p> <p>Domaine 1 : Activités courantes de gestion administrative</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                           |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les responsables des achats ont favorisé l'achat de produits biologiques, équitables, locaux, biodégradables ou à base de matières recyclées, lorsque disponibles pour l'acquisition de produits courants ou de fournitures de bureau.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

À l'échéance du précédent Plan d'action, LOJIQ a adopté son nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020. Ce présent plan, prolongé jusqu'en octobre 2022, est une continuité de celui publié en 2008. De nouvelles actions ont été mises en place et elles englobent les trois dimensions du développement durable : environnementale, sociale et économique. Comme le prévoit la Loi du développement durable, cette section distincte du rapport d'activité présente l'état d'avancement de la mise en application du Plan d'action pour l'ensemble des Offices.

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                  | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                           | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1<br>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs lors des déplacements intra-urbains plutôt que la voiture ou le taxi</li> <li>Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs pour les trajets entre le domicile et le travail</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation annuelle de 5 % (année zéro 31 mars 2017)</li> <li>30 % des employés ont adhéré au programme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de l'utilisation des transports collectifs ou actifs</li> <li>Taux d'adhésion au programme de transports collectifs offerts aux milieux professionnels</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des transports collectifs ou actifs : La pandémie de la COVID-19 contraint les employés au télétravail. Le retour au bureau à raison de deux jours/semaine est entré en vigueur le 1er mai 2022. La mobilité internationale et pancanadienne est demeurée faible. Très peu de mobilité intra-Québec. Lors de déplacements essentiels au bureau, les employés optent généralement pour la voiture (Cible 1 non atteinte).</li> <li>Adhésion au programme de transports collectifs : Bien que la plupart des employés se déplaçaient en transport en commun pour se rendre au travail avant le début de la pandémie, l'utilisation des transports collectifs dans le cadre du retour au bureau sera à évaluer en 2022-2023. Le nombre de déplacements en taxi a diminué (Cible 2 non atteinte).</li> </ul> |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                       |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                   |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des transports collectifs ou actifs : Calcul du nombre de coupons taxis utilisés en une année.</li> <li>Adhésion au programme de transports collectifs : Nombre de personnes ayant adhéré au programme de transports collectifs. Investissement financier de l'organisme pour contribuer à ce programme.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                       |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                           |                          | Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 3<br>Domaine 2 : Transport et déplacement des employés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                       |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                           |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Abonner tous les employés de LOJIQ (Montréal et Québec) aux services de Téo Taxi</li> <li>Mettre à disposition des employés des billets d'autobus pour les déplacements professionnels.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                       |

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                  | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                         | INDICATEURS                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1<br>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Parc informatique désuet : création de partenariats pour le réemploi du matériel par d'autres organismes ou récupération et recyclage du matériel par un organisme local</li> </ul>                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>75 % du matériel désuet</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'appareils recyclés ou réutilisés</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareils recyclés ou réutilisés : La totalité du matériel informatique désuet des deux bureaux de LOJIQ est envoyée à Québec. Une benne de recyclage est située dans l'édifice gouvernemental, ce qui nous permet de faire recycler 100 % du matériel électronique que nous n'utilisons plus : ordinateurs, écrans, souris, claviers, imprimantes, etc. (Cible 1 atteinte).</li> </ul> |                                                                           |                                                                                           |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                   |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareils recyclés ou réutilisés : Part du matériel désuet destiné au recyclage.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                           |                                                                                           |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                           |                          | Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 6<br>Domaine 4 : Technologies de l'information et de la communication                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                           |                                                                                           |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                           |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le matériel désuet a été recyclé.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                           |                                                                                           |

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                  | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                          | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1<br>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation de l'impact écologique des publications générées par les communications</li> <li>Organisation d'événements écoresponsables</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation annuelle de 5 % (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>Un événement par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'impression des publications imprimées sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement</li> <li>Nombre d'événements organisés de façon écoresponsable</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Publications imprimées : Les publications imprimées directement chez LOJIQ sont faites sur du papier recyclé à 100%. Les publications imprimées par des imprimeurs sont faites sur du papier issu de forêts gérées durablement. De plus, notre rapport annuel est imprimé en édition limitée et est remis à tous nos partenaires sur un support USB en bambou. (Cible 1 atteinte).</li> <li>Événements écoresponsables : Nous avons organisé deux événements en présentiel en 2021-2022 en raison de la pandémie. Nous avons maintenu notre cible (événements écoresponsables à 100%). Tenue des événements à proximité des transports en commun, transaction avec des fournisseurs locaux, remise de titres de transport en commun aux participants et réduction du nombre de publications papier. (Cible 2 en cours de réalisation).</li> </ul> |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                   |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Publications imprimées : Recensement des publications imprimées à l'externe et les types de papier utilisés</li> <li>Événements écoresponsables : Nombre de gestes adoptés pour organiser des événements ayant des aspects écoresponsables.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                           |                          | Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 7<br>Domaine 5 : Communications gouvernementales et organisation d'événements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                           |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>S'informer sur les formations offertes au Québec sur l'organisation d'événements écoresponsables</li> <li>Diminuer le nombre de publications papier et lorsque nécessaire, le faire sur du papier contenant des fibres recyclées et/ou issu de forêts gérées durablement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |



| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                  | OBJECTIF ORGANISATIONEL                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                             | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                 | INDICATEURS                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1<br>Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique | S.O                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire appel à des entreprises d'économie sociale et solidaire pour l'utilisation de services externes, par exemple, boîte repas, graphiste et impressions</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 nouveau prestataire par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de prestataires œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprises d'économie sociale et solidaire: La pandémie nous a contraint à revoir nos façons de travailler. Nous maintenons la cible lorsque le retour à la normale de nos activités nous le permettra. (Cible 1 non atteinte).</li> </ul>                                      |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                   |                                                                                                                                                      |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Compilation du nombre de fournisseurs externes qui sont des entreprises d'économie sociale et solidaire</li> </ul>                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                   |                                                                                                                                                      |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 8.</li> <li>Domaine 6: Marchés publics.</li> </ul>                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                   |                                                                                                                                                      |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une liste des fournisseurs externes avec lesquels nous faisons affaire et déterminer lesquels pourraient être des entreprises d'économie sociale et solidaire.</li> <li>Utilisation du registre des entreprises d'économie sociale et solidaire à Montréal.</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                   |                                                                                                                                                      |

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                             | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                      | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.2<br>Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour les critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable en intégrant davantage les volets social, culturel et économique du développement durable</li> <li>Offrir des formations aux employés qui auront à utiliser la grille de bonification</li> </ul>                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>Une par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets initiés ayant bénéficié d'une bonification dans la grille de développement durable</li> <li>Nombre de formation offerte aux employés utilisant la grille de bonification</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                                                       |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable : 59 projets développés par LOJIQ intègrent un principe de développement durable (cible atteinte).</li> <li>Formation offerte aux employés : Aucune formation n'a été offerte aux nouveaux employés (cible non atteinte).</li> </ul>                                         |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                              |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                                              |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable : Projets identifiés dans le portail de LOJIQ dont l'activité contribue à au moins un des 16 principes de développement durable.</li> <li>Formation offerte aux employés : Nombre de formation offerte, nombre de nouveaux employés au sein de LOJIQ en 2019-2020</li> </ul> |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                              |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                                                      |                          | Aucun autre objectif associé. Résultats 10<br>Activité incontournable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                              |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                                                      |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors des comités de sélection de projets ou lors du développement de projets initiés, une attention particulière est apportée au contenu des projets afin de déterminer s'ils contiennent des éléments qui intègrent l'un des 16 principes de développement durable.</li> </ul>                                                                       |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                              |

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                                                    | OBJECTIF ORGANISATIONEL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                      | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                  | INDICATEURS                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.4<br>Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique | S.O                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Animation d'ateliers et diffusion d'informations touchant des enjeux liés au développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>80 % du personnel rejoint par les activités</li> <li>4 par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'employés rejoins par les activités de sensibilisation au développement durable</li> <li>Nombre d'activités de sensibilisation réalisées</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'employés rejoins : 98 % (Cible 1 atteinte)</li> <li>Activités de sensibilisation : 3 (Cible 2 non-atteinte)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'employés rejoins : Compilation du nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation.</li> <li>Activités de sensibilisation : Nombre d'ateliers de sensibilisation organisés dans une année.</li> </ul>                                                                                                                                   |                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 4.2 (SGDD) : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités</li> <li>Objectif 8.3 (SGDD) : Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.</li> <li>Résultats 16 et 17</li> </ul> |                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier des thèmes en lien avec le développement durable qui intéressent les employés de LOJIQ.</li> <li>Promouvoir des gestes écoresponsables au travail et à la maison.</li> </ul>                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                      |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                                                | OBJECTIF ORGANISATIONEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                            | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.5<br>Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial | S.O                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner plus de visibilité aux projets culturels dans les programmes de LOJIQ</li> <li>Développer des projets culturels dont le thème principal est le développement durable</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>Un projet par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets culturels soutenus par LOJIQ</li> <li>Nombre de projets culturels développés par LOJIQ dont le thème principal est le développement durable</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                                                                          |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets culturels : 13 projets pour 13 participants. (Cible 1 non atteinte).</li> <li>Projets culturels ayant pour thème le développement durable : 1 projet culturel dont le thème principal est le développement durable a eu lieu en 2021-2022 (Conférence Porte-Voix sur le développement durable avec la BAnQ) (Cible 2 atteinte)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                 |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                                                                 |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets culturels : Nombre de projets identifiés dans le portail de LOJIQ sous le secteur arts et culture.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                 |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                                                                         |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 11 (AC21): « Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales. »</li> <li>Activité incontournable</li> </ul> |                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                 |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                                                                         |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les projets culturels appuyés par LOJIQ sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.</li> <li>Créer des partenariats avec des entreprises et organismes du secteur des arts et de la culture au Québec, au Canada et à l'international.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                 |



| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                                        | OBJECTIF ORGANISATIONEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.6<br>Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie | S.O                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan d'action Francophonie en faveur de projets portés par de jeunes francophones des cinq continents, et cela en lien avec la Stratégie jeunesse de la Francophonie et le Programme d'action mondiale pour la jeunesse</li> <li>Favoriser la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir les valeurs et le rayonnement de la jeunesse, en particulier au sein de la Francophonie</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Avant l'échéance du présent plan d'action au 31 mars 2020</li> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets de développement en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication d'un Plan d'action Francophonie</li> <li>Nombre de projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux</li> <li>Nombre de projets développés par LOJQ en lien avec la Francophonie</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                                                                  |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action Francophonie : Plusieurs activités et événements ont mis la Francophonie de l'avant, dont le Parcours Numérique Francophone, mais le Plan d'action n'a pas encore été rédigé. (Cible 1 non atteinte)</li> <li>Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux : 17 projets développés ou appuyés par LOJQ ont été réalisés en collaboration avec des partenaires nationaux ou internationaux. Ces projets ont bénéficié à 53 participants. (Cible 2 non atteinte en raison de la pandémie)</li> <li>Projets développés en lien avec la Francophonie : 19 projets faisant la promotion de la Francophonie ont été développés par LOJQ et 44 participants ont pu y prendre part. (Cible 3 atteinte)</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                                                         |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux : Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant la réalisation de celui-ci avec des partenaires nationaux et/ou internationaux.</li> <li>Projets développés en lien avec la Francophonie : Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant un lien avec la Francophonie.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                                                                 |                         | Aucun autre objectif associé.<br>Résultat recherché 19                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE                                                                                                 |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les chargés de projets de LOJQ à développé des collaborations ou des ententes avec des partenaires à l'international, au Canada ou au Québec.</li> <li>S'informer sur les thèmes prioritaires de la Francophonie en vue de développer des projets qui concordent avec ces priorités et pour nous guider dans la rédaction de notre Plan d'action Francophonie.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## Orientation 2 : Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                                     | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.3<br>Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les participants de LOJIQ à la notion d'empreinte carbone et aux impacts des déplacements vers l'international sur les émissions de gaz à effet de serre à l'aide d'une rubrique ajoutée dans le questionnaire d'évaluation des participants</li> <li>Développer un partenariat avec un fournisseur de crédits compensatoires de carbone afin de permettre aux participants de LOJIQ de compenser les gaz à effet de serre émis lors de leurs déplacements</li> <li>Mise en place du volet Fonds vert et promotion du soutien financier dédié aux projets ayant un impact sur la lutte contre les changements climatiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>25 % des répondants au questionnaire d'évaluation</li> <li>25 % des répondants au questionnaire d'évaluation</li> <li>10 % des participants soutenus par LOJIQ</li> <li>3 activités par année</li> <li>Maintenir le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de participants démontrant une connaissance de l'impact des déplacements internationaux sur les gaz à effet de serre (GES) 25% des répondants au questionnaire d'évaluation</li> <li>Taux de participants montrant un intérêt à la mise en place d'un outil permettant la compensation des GES émis lors du transport à l'international</li> <li>Taux de participants ayant acheté des crédits compensatoires de carbone</li> <li>Nombre d'activités de promotion</li> <li>Nombre de projets appuyés par le Fonds vert</li> </ul> |

|                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RÉSULTATS<br/>OBTENUS ET CIBLE(S)</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des participants de LOJIQ à la notion d'empreinte carbone : La Fondation LOJIQ a lancé en 2019-2020 « Objectif zéro carbone », un programme de compensation des émissions de CO<sub>2</sub>. Depuis lors, les participants sont sensibilisés et invités à contribuer dès leur inscription au portail de LOJIQ. C'est donc 100% des participants aux programmes de LOJIQ qui sont sensibilisés aux impacts de leurs déplacements sur les émissions de gaz à effet de serre. (Cibles 1 et 2 atteintes).</li> <li>• Développer un partenariat avec un fournisseur de crédits compensatoires de carbone : En 2021, la Fondation LOJIQ s'est davantage consacrée sur la plantation de végétaux en milieu humide. Une nouvelle forêt nourricière a vu le jour au Parc Chevreuil près du lac Bromont. Au total, plus de 125 espèces différentes de végétaux ont été plantées, en plus de 204 arbres. Une autre plantation a eu lieu à la Ferme Ruisseau Fleury à Val-Alain. Un total de 1 167 carrés de bandes riveraines a été aménagé et sauvegardé à perpétuité. La Fondation LOJIQ a également permis la plantation de 220 arbres à l'Île Sainte-Thérèse dans le cadre du projet intitulé « Un nouveau poumon pour l'Est de Montréal ». La Fondation LOJIQ a permis, en 2021-2022 la compensation de 208 tonnes de carbone (Cible 3 atteinte).</li> <li>• Fonds vert : Activités de diffusion/ateliers (12 projets) <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conférence Les porte-voix BAnQ - 29 avril 2021</li> <li>2. Webinaire Justice climatique intergénérationnelle - 25 août 2021</li> <li>3. Webinaire Les droits humains et autochtones - 9 septembre 2021</li> <li>4. CORIM Changements climatiques : observations, scénarios et mesures d'atténuation - 12 octobre 2021</li> <li>5. Webinaire La juste part du Québec à l'effort mondial pour limiter l'augmentation de température à 1.5 °C - 2 novembre 2021</li> <li>6. Webinaire La loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité et après ? - 2 novembre 2021</li> <li>7. Webinaire Éducation postsecondaire moment charnière pour expérimenter : espace d'autonomisation et de mobilisation? - 5 novembre 2021</li> <li>8. Webinaire Le petit déjeuner : adaptation, pertes et préjudices - 8 novembre 2021</li> <li>9. Webinaire La mobilisation jeunesse : actrice incontournable de l'ambition climatique - 9 novembre 2021</li> <li>10. Webinaire Tous les chemins mènent à la justice climatique - 9 novembre 2021</li> <li>11. Webinaire Le petit déjeuner du transport durable - 10 novembre 2021</li> <li>12. Webinaire Activité Québec-Afrique sur l'importance de la relève agricole dans la transformation des systèmes alimentaires - 2 mars 2022</li> </ol> </li> <li>• En 2021-2022, 21 projets ont été réalisés au Québec dont un projet réalisé à l'international (9<sup>e</sup> Forum de l'eau à Dakar, Sénégal). (Cible 4 et 5 atteintes).</li> </ul> |
| <b>MESURE<br/>DE L'INDICATEUR</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire d'évaluation et crédits compensatoires de carbone : Compilation des résultats obtenus aux questions qui concernent les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre.</li> <li>• Fonds vert : Nombre de kiosques, ateliers et interventions en lien avec l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques.</li> <li>• Nombre de projets déposés ou développés par LOJIQ appuyés par le Fonds vert.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>LIENS AVEC<br/>LES OBJECTIFS<br/>ET RÉSULTAT RECHERCHÉ</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif 2.1 (SGDD) : Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables. (Incontournable [non obligatoire])</li> <li>• Objectif 2.2 (SGDD) : Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.</li> <li>• Objectif 2.4 (SGDD) : Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable.</li> <li>• Objectif 3.2 (SDGG) : Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société.</li> <li>• Objectif 7.2 (SGDD) : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES.</li> <li>• Résultat recherché 26</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>MANIÈRE<br/>DE CONTRIBUER<br/>ET CIBLES</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer des recherches sur les fournisseurs de crédits compensatoires de carbone et s'informer sur les différents programmes offerts par chaque fournisseur</li> <li>• Promotion de l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques</li> <li>• Développer des projets s'adressant aux clientèles visées</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

### Orientation 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                                                                                    | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Redéfinir et mettre en valeur le volet persévérance scolaire et le programme insertion socioprofessionnelle</li> <li>Mise en place du programme Québec Volontaire</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente</li> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente</li> <li>12 activités par année</li> <li>12 nouvelles par année</li> <li>Accroître le nombre de participants appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets en insertion socioprofessionnelle</li> <li>Nombre de projets en persévérance scolaire</li> <li>Nombre d'activités de promotion</li> <li>Nombre de nouvelles diffusées sur le site de LOJIQ</li> <li>Nombre de participants soutenus par le programme Québec Volontaire</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                                                                              |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion socioprofessionnelle: 4 projets ont été réalisés (Cible 1 non atteinte en raison de la pandémie).</li> <li>Persévérance scolaire: Aucun projet (Cible 2 non atteinte en raison de la pandémie)</li> <li>Activités de promotion: aucune activité de promotion ont été organisées en 2021-2022 pour rejoindre des participants du programme Insertion socioprofessionnelle et du volet persévérance scolaire (Cible 3 atteinte)</li> <li>Publication sur notre site Internet: 2 nouvelles ont été publiées sur notre site en 2021-2022. (Cible 4 non atteinte)</li> <li>Québec Volontaire: 115 participants ont réalisé un projet dans le cadre de Québec Volontaire en 2020-2021, pour un total de 54 projets (Cible 5 atteinte)</li> </ul>           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                                                                                     |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion socioprofessionnelle: Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail</li> <li>Persévérance scolaire: Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail</li> <li>Activités de promotion: Nombre de kiosques, ateliers ou interventions de LOJIQ pour promouvoir le soutien de LOJIQ pour les projets de persévérance scolaire et d'insertion socioprofessionnelle</li> <li>Publication sur notre site Internet: Compilation du nombre d'articles publiés sur notre site Internet du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.</li> <li>Québec Volontaire: Nombre de projets et de participants soutenus.</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                                                                             |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 38</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES                                                                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des projets pilotes avec des partenaires au Québec et à l'international.</li> <li>Réflexion sur la mise en place du programme Québec Volontaire (clientèle cible, types de projet, financement octroyé)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |



## Orientation 6 : Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

| OBJECTIF GOUVERNEMENTAL                                                           | OBJECTIF ORGANISATIONNEL | ACTIONS DU PADD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE                                                                                                                                                                      | INDICATEURS                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6.3<br>Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités | S.O                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des projets qui traitent de la participation citoyenne et qui sont en lien avec des thèmes prioritaires de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse : l'engagement civique, les comportements écoresponsables, les relations intergénérationnelles et interculturelles, la pratique d'activités culturelles, l'accès aux lieux décisionnels, l'engagement bénévole et volontaire et l'économie sociale et solidaire</li> <li>Encourager les membres actifs de la Fondation LOJIQ à s'impliquer dans les activités de la Fondation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir ou augmenter le nombre de projets d'une année à l'autre</li> <li>Accroître le taux de membres actifs de la Fondation d'une année à l'autre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets développés</li> <li>Taux de membres actifs de la Fondation LOJIQ</li> </ul> |
| RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)                                                     |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets développés en engagement citoyen : 232 participants ont pris part à 82 projets initiés par LOJIQ en 2021-2022. (Cible 1 atteinte).</li> <li>Membres actifs de la Fondation LOJIQ : En 2021-2022, la Fondation LOJIQ comptait 3 036 membres à jour de cotisation. (Cible 2 non atteinte)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                      |
| MESURE DE L'INDICATEUR                                                            |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets développés en engagement citoyen : Nombre de projets développés par les chargés de projets de LOJIQ et le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier de ce soutien. Informations collectées dans le portail de LOJIQ.</li> <li>Membres actifs de la Fondation LOJIQ : Nombre de jeunes ayant démontré leur intérêt à s'impliquer dans la Fondation de LOJIQ lors de leur adhésion à la Fondation</li> </ul>                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                      |
| LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ                                    |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif 1.3 (SGDD) : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales.</li> <li>Objectif 6.2 (SGDD) : Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires. (incontournable [non obligatoire])</li> <li>Résultat recherché 50</li> </ul>                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                      |
| MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES                                                   |                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les chargés de projets sur les thèmes prioritaires en matière de participation citoyenne</li> <li>Offrir le choix aux jeunes qui ont reçu un soutien financier de LOJIQ de s'impliquer au sein de la Fondation et de participer à l'Assemblée annuelle de la Fondation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                      |

## ANNEXE 3 PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La volonté de LOJIQ de rendre ses services accessibles au plus grand nombre, sans discrimination, a mené à l'adoption d'un plan d'action pluriannuel validé par l'Office des personnes handicapées du Québec, responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (article 61.1). L'objectif premier de la démarche entamée par LOJIQ est de s'assurer de

l'accessibilité de ses services en regard des besoins réels des jeunes vivant avec un handicap. L'élaboration du plan d'action est apparue comme un outil efficace permettant de détailler les mesures identifiées en fonction d'objectifs clairs et d'évaluer l'avancement de leur mise en œuvre au fil des ans. Ainsi, le plan d'action proposé constitue une référence pour les années à venir. Celui-ci sera appelé à évoluer et à être complété au cours de sa mise en œuvre

| OBJECTIF                                                                                                                                                        | MESURE                                                                                                                                                                                                                                | INDICATEUR                                                                                                                                                                                               | RESPONSABLE                                                                   | ANNÉE                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Obstacle 1: Manque de formation, d'information et de sensibilisation du personnel relativement à l'accueil et au service aux personnes en situation de handicap |                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                          |                                                                               |                                                                |
| 1.1 Sensibiliser le personnel envers l'accueil et le service aux personnes handicapées                                                                          | 1.1.1 Formation obligatoire offerte à tous les employés                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date à laquelle la formation a été offerte</li> <li>• Pourcentage des employés LOJIQ y ayant participé</li> </ul>                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>          |
|                                                                                                                                                                 | 1.1.2 Publication annuelle de trois articles visant la sensibilisation aux réalités des participants en situation de handicap sur l'intranet                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Articles publiés</li> </ul>                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des communications</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                                                 | 1.1.3 Création d'un guide interne destiné à accroître la connaissance des employés et des gestionnaires par rapport aux adaptations et accommodements possibles en lien avec la participation d'une personne en situation de handicap | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion du guide interne à l'ensemble de l'équipe de LOJIQ</li> </ul>                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2</li> </ul>          |
| 1.2 Créer un plan d'action visant l'accessibilité des services de LOJIQ à l'égard des personnes en situation de handicap                                        | 1.2.1 Création d'un comité de travail interne et production du plan d'action                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comité mis en place</li> <li>– Adoption du plan d'action</li> <li>– Diffusion sur l'intranet et auprès des administrateurs de LOJIQ du plan d'action</li> </ul> | Direction des partenariats et du développement                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>          |
|                                                                                                                                                                 | 1.2.2 Création d'un comité de suivi et de référence pour accompagner les employés tout au long de l'année et assurer un suivi sur les actions posées                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre de rencontres annuelles du comité</li> <li>– Retours positifs de la part des employés ayant bénéficié de l'accompagnement du comité</li> </ul>           | Comité de travail interne                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>          |

| OBJECTIF                                                                                                                                                      | MESURE                                                                                                                                                                         | INDICATEUR                                                                                                                                                                  | RESPONSABLE                                                                                                                                                  | ANNÉE                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Obstacle 2 : Manque de représentativité des participants en situation de handicap dans les communications de LOJIQ                                            |                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                              |                                                                |
| 2.1 Assurer une représentativité des participants en situation de handicap dans le matériel promotionnel, sur le site web et dans les communications de LOJIQ | 2.1.1 Sur le site web, intégration de photos représentant des projets réalisés par des participants vivant avec un handicap                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de photos diffusées et de plateformes différentes utilisées</li> </ul>                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des communications</li> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                                               | 2.1.2 Mise en valeur de projets portés par des jeunes porteurs de handicap dans nos communications (infolettre, capsules vidéo, réseaux sociaux)                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de publications portant sur des projets réalisés par des jeunes en situation de handicap</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des communications</li> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2-3</li> </ul>        |
|                                                                                                                                                               | 2.1.3 Sur le site web, ajout d'une section portant sur l'accessibilité des programmes et les ressources disponibles pour accompagner les participants en situation de handicap | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de la section 'Accessibilité' sur le site web</li> <li>• Nombre de clics sur la nouvelle section 'Accessibilité'.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des communications</li> <li>• Comité de travail interne</li> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2-3</li> </ul>        |
| 2.2 Faire connaître notre offre auprès des jeunes en situation de handicap                                                                                    | 2.2.1 Ciblage d'organismes travaillant avec des jeunes en situation de handicap dans le cadre des campagnes promotionnelles de LOJIQ                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Retours d'organismes ciblés intéressés à connaître nos services</li> </ul>                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des communications et Direction des partenariats et du développement</li> <li>Équipe des programmes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2</li> </ul>          |

| OBJECTIF                                                                                                                                      | MESURE                                                                                                                                                                                                                                                                                           | INDICATEUR                                                                                                                                                                                                                                                                | RESPONSABLE                                                                                                   | ANNÉE                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Obstacle 3: Inadéquation entre les besoins des participants et les conditions de participation à LOJIQ                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                               |                                                                |
| 3.1 Développer des projets et des conditions de participation plus adaptés aux besoins et réalités de jeunes vivant une situation de handicap | 3.1.1 Dans le but de mieux accompagner les participants en situation de handicap, ajout d'une question facultative portant sur la nature du handicap dans le formulaire de candidature. Cette question permettra également l'évaluation de l'impact du plan d'action dans les prochaines années. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout d'une question facultative au formulaire de candidature</li> <li>• Pourcentage de participation de jeunes en situation de handicap</li> <li>• Nombre de témoignages positifs dans les formulaires de motivation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des TI</li> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                               | 3.1.2 Évaluation des besoins réels des participants en situation de handicap en s'adressant à d'anciens participants LOJIQ vivant avec un handicap et différents organismes spécialisés                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recension des besoins réels identifiés et prise en compte dans le plan d'action</li> </ul>                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité interne de travail</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                               | 3.1.3 Idéation et réalisation de projets en partenariat avec des organismes ayant une expertise avec une clientèle jeunesse vivant avec un handicap. Ces partenaires devront fournir l'encadrement adéquat nécessaire au succès de ces projets.                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'organismes spécialisés intervenant dans la réalisation de projets impliquant des jeunes en situation de handicap</li> </ul>                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                               | 3.1.4 Idéation et réalisation de projets pilotes s'adressant à des jeunes en situation de handicap                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets réalisés</li> <li>• Nombre de projets en idéation</li> </ul>                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |
| 3.2 Permettre une participation accrue des jeunes ayant des besoins engageant des frais de voyage supplémentaires                             | 3.2.1 Évaluation des coûts liés à un projet nécessitant une ou plusieurs formes d'accommodement (notamment, présence d'un interprète en langage gestuel ou d'un transcripateur, location d'équipements spécialisés, transports et hébergements adaptés, etc.)                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une grille budgétaire adaptée</li> </ul>                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2</li> </ul>          |
|                                                                                                                                               | 3.2.2 Dans la prévision budgétaire de chaque projet, inclusion d'un montant permettant les dépenses liées aux accommodements demandés                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets financés et budget décaissé</li> </ul>                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe de l'administration</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2-3,</li> </ul>       |
| 3.3 Favoriser la participation de jeunes en situation de handicap nécessitant un accompagnement                                               | 3.3.1 Assouplissement des critères d'éligibilité afin d'autoriser et de soutenir financièrement la participation d'accompagnateurs de plus de 35 ans lorsque nécessaire.                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'accompagnateurs de plus de 35 ans soutenus par LOJIQ</li> </ul>                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des programmes et Direction de l'administration</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu</li> </ul> |



| OBJECTIF                                                                                                                                                                                       | MESURE                                                                                                                                               | INDICATEUR                                                                                                                                                      | RESPONSABLE                                                                                                            | ANNÉE                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>Obstacle 3 : Inadéquation entre les besoins des participants et les conditions de participation à LOJIQ</b>                                                                                 |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                        |                                                                       |
| 3.4 Développer le réflexe parmi les employés LOJIQ de s'informer sur l'accessibilité des lieux visités dans le cadre de leur projet, dans le but de rendre les appels à candidatures inclusifs | 3.4.1 Ajout d'une indication à l'égard de l'accessibilité des projets dans les appels à candidatures                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage d'appels à candidatures faisant état de l'accessibilité des lieux de réalisation du projet</li> </ul>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des programmes</li> </ul>                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>2</li> </ul>                   |
|                                                                                                                                                                                                | 3.4.2 Sensibilisation des partenaires LOJIQ à l'accueil de participants en situation de handicap                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'organismes sensibilisés</li> </ul>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des programmes et Direction des partenariats et développement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2-3</li> </ul>                 |
| 3.5 Développer le réflexe parmi les employés LOJIQ de s'informer sur l'accessibilité des lieux visités dans le cadre de leur projet                                                            | 3.4.3 Ajout d'une section concernant l'accessibilité des lieux du projet dans le formulaire d'appel à candidatures rempli par les chargés de projets | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration d'une section « accessibilité » dans la nouvelle solution de gestion des participants</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des TI</li> </ul>                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>2</li> </ul>                   |
| <b>Obstacle 4 : Parcours client informatique inadéquat aux personnes en situation de handicap</b>                                                                                              |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                        |                                                                       |
| 4.1 Offrir des ressources permettant de faciliter le processus de dépôt de candidatures et de projet                                                                                           | 4.1.1 Mise sur pied d'un service d'accompagnement pour les personnes éprouvant des difficultés à remplir le formulaire en ligne                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des employés en mesure d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur démarche</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe de direction et Comité de travail interne</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> </ul>                   |
|                                                                                                                                                                                                | 4.1.2 Création d'un tutoriel en ligne sur le processus de dépôt de candidature et de création de comptes                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Création et diffusion du tutoriel</li> <li>Nombre de personnes ayant consulté le tutoriel</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des communications</li> </ul>                                            |                                                                       |
| 4.2 S'assurer de l'accessibilité du contenu web                                                                                                                                                | 4.2.1 Ajout d'un lien dirigeant vers un format accessible .txt pour les documents les plus couramment consultés sur notre site web                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de documents et de publications accessibles</li> </ul>                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des TI</li> </ul>                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> </ul>                   |
|                                                                                                                                                                                                | 4.2.2 Respect des standards WCAG 2.0 (niveau AA) et des exigences précisées dans le standard de l'administration publique québécoise                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage du contenu du site accessible</li> </ul>                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des communications</li> </ul>                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>(rétro-actif)<br/>1</li> </ul> |

| OBJECTIF                                                                                                                                          | MESURE                                                                                                                                                                                            | INDICATEUR                                                                        | RESPONSABLE                     | ANNÉE        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------|
| Obstacle 5: Locaux partiellement adaptés                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                   |                                 |              |
| 5.1 Améliorer l'accessibilité de nos locaux                                                                                                       | 5.1.1 Ajout d'un bouton d'ouverture automatique à l'accueil des bureaux de Montréal et Québec                                                                                                     | • Utilisation du bouton d'ouverture automatique                                   | • Direction de l'administration | • 3          |
|                                                                                                                                                   | 5.1.2 Publications des informations sur l'accessibilité de nos locaux sur notre site web                                                                                                          | • Présence de l'information sur le site web                                       | • Équipe des communications     | • 1          |
|                                                                                                                                                   | 5.1.3 Ajout de pictogrammes indiquant où sont les salles de bains et les entrées et sorties accessibles                                                                                           | • Installation de pictogrammes                                                    | • Équipe de l'administration    | • 2          |
| 5.2 Améliorer la sécurité des locaux                                                                                                              | 5.2.1 Ajout d'une alarme visuelle lumineuse en cas d'alerte de feu                                                                                                                                | • Nouvelle alarme visuelle                                                        | • Direction de l'administration | • 2          |
|                                                                                                                                                   | 5.2.2 Révision du protocole d'évacuation afin qu'il soit conforme aux besoins des personnes en situation de handicap                                                                              | • Protocole d'évacuation conforme                                                 | • Direction de l'administration | • 3          |
| Obstacles 6: Absence de politique portant sur l'approvisionnement en biens adaptés                                                                |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                   |                                 |              |
| 6.1 Développer le réflexe de la notion d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement en biens et en services achetés ou loués par LOJIQ. | 6.1.1 Prise en compte de l'art. 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale dans la politique interne | • Mise à jour de la politique interne                                             | • Direction de l'administration | • 1          |
|                                                                                                                                                   | 6.1.2 Promouvoir le guide L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées, de l'Office des personnes handicapées, auprès du personnel.                             | • Promotion réalisée et diffusée auprès du personnel et disponible sur l'intranet | • Comité de travail interne     | • En continu |

## ANNEXE 4 PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DE LA RELÈVE EN RECHERCHE

Ce plan d'action présente le fruit d'une réflexion interne portant sur l'adéquation entre les programmes de LOJIQ et la réalité des jeunes chercheurs de la relève. Étant donné la hausse de candidatures déposées à LOJIQ, de l'importance que revêt la mobilité dans la trajectoire scolaire et professionnelle d'un jeune chercheur et dans son accès subséquent à des opportunités qui le feront grandir, LOJIQ

souhaite porter une attention particulière à cette tranche de la jeunesse. Ce plan d'action 2020-2023 est un outil efficace permettant de détailler les mesures identifiées en fonction d'objectifs clairs et d'évaluer l'avancement de leur mise en œuvre au fil des ans. Celui-ci est appelé à évoluer et à être complété au cours de sa mise en œuvre.

| OBJECTIF                                                                                                          | MESURE                                                                                                                                                                                        | INDICATEUR                                                                                                                                            | RESPONSABLE                                                                                          | ANNÉE                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>1. Besoin de connaître LOJIQ, ses programmes et ses opportunités pour les jeunes de la relève en recherche</b> |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                       |                                                                                                      |                                                              |
| 1.1 Faire connaître nos services et programmes aux jeunes de la relève en recherche                               | 1.1.1 Remettre des prix LOJIQ lors d'événements d'importance, tels que le Gala de l'Acfas ou Génie en Affaires                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste d'événements ciblés pour la remise de prix</li> <li>Nombre de prix remis par année (2)</li> </ul>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les programmes</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>2-3</li> </ul>        |
|                                                                                                                   | 1.1.2 Animer un kiosque d'information et de promotion de notre organisation lors de salons spécialisés (carrière par exemple) ou lors d'événements dédiés aux jeunes chercheurs               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de kiosques tenus dans l'année (2)</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les programmes et l'Équipe des communications</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2-3</li> </ul>        |
|                                                                                                                   | 1.1.3 Assurer une présence lors d'événements et colloques professionnels et étudiants afin de réseauter et faire connaître nos programmes                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste d'événements ciblés</li> <li>Dates des activités pour lesquels nous avons assuré une présence</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les programmes</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                   | 1.1.4 Présenter des interventions, conférences et allocutions lors de congrès, colloques, séminaires et autres lieux fréquentés par les étudiants des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'allocutions présentées (2)</li> </ul>                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe Mobilité étudiante</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> </ul> |

| OBJECTIF                                                                                                                                            | MESURE                                                                                                                                                                                                                           | INDICATEUR                                                                                                                                                   | RESPONSABLE                                                                                                                             | ANNÉE    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 2. Besoin de réseauter afin d'élargir ses horizons et de briser son isolement                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                              |                                                                                                                                         |          |
| 2.1 Organiser des temps d'échanges structurés et informels pour les jeunes de la relève en recherche dans le cadre de projets de mobilité.          | 2.1.1 Planifier et réaliser des séances d'échanges et de débats autour d'enjeux sociaux et de faits d'actualité, réunissant de petits groupes d'étudiants (10 à 20 personnes)                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'échanges (3)</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>                                       | • Tous les Programmes                                                                                                                   | • 2      |
|                                                                                                                                                     | 2.1.2 Co-organiser des séances de partage éclair de résultats de recherche pour permettre aux étudiants de 2e et 3e cycle de tester leur contenu et d'avoir des rétroactions de leurs homologues.                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'échanges</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>                                           | • Tous les Programmes                                                                                                                   | • 2      |
|                                                                                                                                                     | 2.1.3 Planifier et réaliser des échanges sur les enjeux et défis du métier de chercheurs, afin d'identifier en groupe des solutions concrètes aux embûches qui se présentent sur leur parcours                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'échanges</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>                                           | • Équipe Mobilité étudiante et Développement de carrière                                                                                | • 1      |
| 2.2 Consulter les jeunes de la relève en recherche en continu afin de créer des opportunités de réseautage qui répondent à leurs besoins            | 2.2.1 Mettre sur pied un comité consultatif de jeunes chercheurs de la relève à LOJIQ afin de créer un sentiment d'appartenance et de communauté et tenir des rencontres trimestrielles                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un comité consultatif jeunes chercheurs à LOJIQ</li> <li>• Nombre de rencontres annuelles (4)</li> </ul> | • Comité de travail interne                                                                                                             | • 2-3    |
| 2.3 Appuyer les jeunes dans leur intégration à des réseaux internationaux de chercheurs ou de professionnels                                        | 2.3.1 Identifier des réseaux potentiels d'intérêt pour les jeunes Québécois de la relève en recherche avec l'appui des représentations du Québec à l'étranger et de nos homologues BIJ et OFQJ-France                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réseaux recensés</li> <li>• Nombre de contacts établis</li> </ul>                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> <li>• Direction des partenariats et du développement</li> </ul> | • 1      |
| 2.4 Mettre en commun de jeunes chercheurs intéressés par l'entrepreneuriat scientifique et la recherche création                                    | 2.4.1 Identifier, en collaboration avec les partenaires des opportunités de formation, de mise en commun et de partage de bonnes pratiques autour de la thématique de l'entrepreneuriat scientifique et de la recherche création | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres (1)</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe Entrepreneuriat</li> <li>• Équipe Développement de carrière</li> </ul>                  | • 3      |
| 2.5 Mettre à profit l'outil d'intervention qu'est la mobilité afin de stimuler la persévérance scolaire aux 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles | 2.5.1 Développer un projet-pilote de retraite rédactionnelle mobile avec l'organisation Thèsez- vous.                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une retraite à l'étranger avec Thèsez- vous</li> <li>• Nombre de participants inscrits</li> </ul>     | • Équipe Mobilité étudiante                                                                                                             | • 2 ou 3 |



| OBJECTIF                                                                                                                                     | MESURE                                                                                                                                                                                                                   | INDICATEUR                                                                                           | RESPONSABLE                                                               | ANNÉE            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>3. Besoin de vivre des expériences professionnelles hors cursus</b>                                                                       |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                      |                                                                           |                  |
| 3.1 Initier des opportunités de développement professionnel à l'extérieur du milieu universitaire                                            | 3.1.1 Développer des stages de recherche dans les centres et chaires de recherche du Québec                                                                                                                              | • Nombre de stages initiés par LOJIQ (2)                                                             | • Équipe Mobilité étudiante<br>• Programme Développement de carrière      | • 1-2-3          |
|                                                                                                                                              | 3.1.2 Développer des stages professionnels hybrides, entre la recherche et la pratique terrain au Québec et au Canada                                                                                                    | • Nombre de stages initiés par LOJIQ (2)                                                             | • Équipe Programmes<br><br>• Direction générale et Équipe programmes      | • 2-3<br><br>• 3 |
|                                                                                                                                              | 3.1.3 Accueillir un chercheur en résidence à LOJIQ                                                                                                                                                                       | • Présence d'un chercheur dans les bureaux de Québec                                                 |                                                                           |                  |
|                                                                                                                                              | 3.1.4 Développer des stages dans en milieu entrepreneurial                                                                                                                                                               | • Nombre de stages initiés ou déposés par LOJIQ                                                      | • Équipes Entrepreneuriat et Développement de carrière (en collaboration) | • 3              |
| 3.2 Offrir des séances de mentorat de carrière internationale pour jeunes chercheurs de la relève                                            | 3.2.1 Développer un séminaire sur les opportunités de carrière à l'international des jeunes de la relève en invitant des chercheurs qui exercent à l'extérieur de la sphère universitaire                                | • Nombre de chercheurs invités<br>• Nombre de séances (1)<br>• Nombre de jeunes inscrits aux séances | • Équipe mobilité étudiante, Développement de carrière et Entrepreneuriat | • 3              |
| 3.3 Initier des projets où se côtoient la recherche et la pratique terrain (concept de délégations mixtes dans une perspective transversale) | 3.3.1 Intégrer de jeunes chercheurs dans nos appels à candidatures initiés dans tous les programmes; adopter une perspective transversale                                                                                | • - Nombre de participants intégrés dans les projets                                                 | • Tous les programmes                                                     | • En continu     |
|                                                                                                                                              | 3.3.2 Créer des opportunités où des jeunes aux profils différents sont réunis autour d'un même thème: jeunes chercheurs, entrepreneurs, engagés, étudiants, artistes, persévérants, jeunes vulnérables et professionnels | • - Nombre de projets initiés (2)                                                                    | • Tous les programmes                                                     | • 3              |
| 3.4 Permettre le rapprochement entre la pratique et la recherche                                                                             | 3.4.1 Créer des jumelages entre jeunes professionnels (ou futurs praticiens) et jeunes de la relève en recherche lors d'événements ou de projets initiés                                                                 | • Nombre de jumelages (2)                                                                            | • Équipe des Programmes                                                   | • 3              |

| OBJECTIF                                                                                                                                                | MESURE                                                                                                                                                 | INDICATEUR                                                                                                                                                       | RESPONSABLE                                                                                                | ANNÉE                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 4. Besoin de participer à des formations, évènements et colloques nationaux et internationaux                                                           |                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                  |                                                                                                            |                                                         |
| 4.1 Permettre aux jeunes de la relève en recherche de participer à des rassemblements internationaux qui s'inscrivent dans le cadre de leurs recherches | 4.1.1 Inclure davantage de jeunes chercheurs dans les projets initiés développés par les programmes.                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets initiés et d'appels à candidatures</li> <li>• Nombre de participants intéressés et retenus</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les programmes</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2-3</li> </ul> |
| 4.2 Offrir des opportunités de formations aux jeunes de la relève en recherche                                                                          | 4.2.1 Proposer aux prestataires de formation de réserver des places aux jeunes chercheurs et leur permettre de déposer des candidatures lors d'appels. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes sélectionnés</li> </ul>                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3</li> </ul>   |
| 4.3 Préparer les jeunes de la relève à bien vivre leur expérience de mobilité internationale                                                            | 4.3.1 Élaborer du contenu de formation pour répondre à leurs besoins spécifiques de préparation prédépart                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide de formation</li> <li>• Banque de partenaires pour compléter la formation avec LOJIQ</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe Mobilité étudiante</li> </ul>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3</li> </ul>   |
|                                                                                                                                                         | 4.3.2 Offrir des formations prédépart adaptées à leurs besoins spécifiques, en relation avec des partenaires terrain.                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances (4)</li> <li>• Nombre de jeunes de la relève participant aux formations 5.2.</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des programmes</li> <li>• Équipe des programmes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3</li> </ul>   |
|                                                                                                                                                         | 4.3.3 Évaluer le contenu des formations et son adéquation face aux besoins des jeunes suite à leur retour                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire d'évaluation</li> <li>• Nombre de questionnaires remplis par les jeunes</li> </ul>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe des programmes</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3</li> </ul>   |

| OBJECTIF                                                                                                                       | MESURE                                                                                                                                                                                                                            | INDICATEUR                                                                                                                                                                                                                  | RESPONSABLE                                                                                                                        | ANNÉE                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 5. Besoin de publier et d'apprendre à vulgariser pour rejoindre le grand public                                                |                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                    |                                                              |
| 5.1 Créer des opportunités de rédaction et de publication pour les étudiants aux cycles supérieurs à partir de nos plateformes | 5.1.1 Publier des articles rédigés par des étudiants de 2e et 3e cycle dans notre Infolettre externe                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Articles publiés (2)</li> </ul>                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de travail interne</li> </ul>                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> </ul> |
|                                                                                                                                | 5.1.2 Prioriser la publication annuelle de 4 articles de vulgarisation en lien avec notre champ d'action, soit les relations internationales et les politiques jeunesse                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes référées par l'IEIM dans le cadre d'une entente partenariale</li> <li>Articles publiés (2)</li> </ul>                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe Mobilité étudiante et communication</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>1-2-3</li> </ul>      |
|                                                                                                                                | 5.1.3 Favoriser le jumelage de des- sinateurs et de jeunes chercheurs autour de projets de vulgarisation scientifique par l'image avec le CDSP                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'appels à candidatures</li> <li>Nombre de publications d'œuvres vulgarisées</li> </ul>                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de travail interne</li> </ul>                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>2</li> </ul>          |
| 5.2 Permettre le rayonnement de projets de recherche soutenus par LOJIQ                                                        | 5.2.1 Mettre de l'avant les anciens participants qui se sont démarqués à travers des portraits dans nos médias sociaux                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de publications</li> </ul>                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des communica- tions</li> </ul>                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> </ul> |
| 5.3 Favoriser la rédaction d'articles de vulgarisation avec des partenaires nationaux et internationaux                        | 5.3.1 Développer avec nos parte- naires bilatéraux des tandems culturels pour la rédaction d'arti- cles de vulgarisation qui sont en lien avec nos champs d'action, soit les relations internationales et les politiques jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de tandems culturels</li> <li>Présence de mentors INJEP, CRRJQ et Université de Liège</li> <li>Nombre d'articles vulgarisés parus dans nos différentes infolettres</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de travail interne et Directrice des parte- nariats et du développe- ment</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2</li> </ul>          |
|                                                                                                                                | 5.3.2 Prioriser la rédaction d'actes de colloques par de jeunes cher- cheurs de la relève                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de jeunes rapporteurs lors des Regards croisés</li> </ul>                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de travail interne</li> </ul>                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> </ul>          |

| OBJECTIF                                                                                                                                          | MESURE                                                                                                                                                                                                                                           | INDICATEUR                                                        | RESPONSABLE                                                                     | ANNÉE        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 6. Besoin de favoriser, renforcer et mettre en valeur les recherches innovantes menées par les étudiants des premières nations du québec et inuit |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                   |                                                                                 |              |
| 6.1 Créer des partenariats avec des organisations des Premières Nations et Inuit afin de coconstruire des projets touchant la relève en recherche | 6.1.1 Échanger avec des partenaires, ainsi qu'avec des universités, sur leurs projets de recherche et leurs besoins afin d'identifier des opportunités d'implication pour les jeunes de la relève                                                | • Nombre de projets initiés (2)                                   | • Direction des partenariats et du développement<br>• Équipe Mobilité étudiante | • 2-3        |
|                                                                                                                                                   | 6.1.2 Avec les partenaires, initier des projets multidisciplinaires et pouvant impliquer les jeunes des Premières Nations et Inuit aux principes de la recherche terrain, et ce, tôt dans leur parcours scolaire                                 | • Nombre de projets initiés (2)                                   | • Équipe ICLA<br>• Équipe Mobilité étudiante et volet persévérance scolaire     | • 2-3        |
|                                                                                                                                                   | 6.1.3 Publier des articles de vulgarisation en lien avec les initiatives innovantes en recherche menée par les Premières Nations ou Inuit                                                                                                        | • Nombre d'articles publiés (2)                                   | • Équipe ICLA et tous les programmes<br>• Équipe des communications             | • En continu |
|                                                                                                                                                   | 6.1.4 Mettre en place un mécanisme centralisateur dans l'élaboration de projets initiés afin de faciliter l'accès à nos programmes, à notre expertise et d'offrir un meilleur service client pour nos partenaires Inuit et des Premières Nations | • Nombre de projets initiés réalisés à partir de ce mécanisme (2) | • Équipe ICLA                                                                   | • 3          |



## ANNEXE 5 PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES MINORITAIRES

L'objectif de la démarche entamée par LOJIQ était est de mieux comprendre la réalité des communautés culturelles minoritaires, afin de mettre en place des actions qui les rejoignent. L'élaboration du plan d'action est donc apparue comme un outil nécessaire afin de détailler les obstacles

identifiés et les mesures à mettre en œuvre au fil des ans. Ainsi, le plan proposé dans le présent document, le tout premier de LOJIQ, constituera une référence pour les années à venir. Celui-ci sera appelé à évoluer et à être complété au cours de sa mise en œuvre.

| OBJECTIF                                                                                                                                       | MESURE                                                                                                                       | INDICATEUR                                                                                           | RESPONSABLE                                                                                      | ANNÉE |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Obstacle 1: Absence d'écriture inclusive ou épïcène</b>                                                                                     |                                                                                                                              |                                                                                                      |                                                                                                  |       |
| 1.1 S'assurer que les communications soient présentées de manière épïcène ou inclusive                                                         | 1.1.1 Intégrer une écriture inclusive ou épïcène tout en considérant les besoins en termes de référencement                  | • Mise à jour du site internet pour respecter l'écriture épïcène ou inclusive                        | • Direction des communications                                                                   | • 1   |
|                                                                                                                                                | 1.1.2 Offrir les ressources nécessaires aux employés pour écrire de façon épïcène ou inclusive                               | • Production d'un document explicatif                                                                | • Comité de travail interne<br>• Direction des communications                                    | • 1   |
| <b>Obstacle 2: Communication de l'information pratiquement uniquement en français</b>                                                          |                                                                                                                              |                                                                                                      |                                                                                                  |       |
| 2.1 S'assurer de l'accessibilité de l'information en d'autres langues sur le site internet en respect des lois en vigueur                      | 2.1.1 Traduire en anglais les pages essentielles du site internet                                                            | • Traduction et mise en ligne des pages traduites sélectionnées                                      | • Direction des communications                                                                   | • 1-2 |
|                                                                                                                                                | 2.1.2 Établir un processus pour répondre aux demandes dans d'autres langues                                                  | • Mise en place du processus                                                                         | • Comité de travail interne<br>• Direction des communications                                    | • 2   |
| <b>Obstacle 3: Nécessité de mettre à jour le processus pour recueillir les insatisfactions et les plaintes</b>                                 |                                                                                                                              |                                                                                                      |                                                                                                  |       |
| 3.1 Mettre à jour le processus pour recueillir les insatisfactions et les plaintes                                                             | 3.1.1 Déterminer le moyen de recueillir les insatisfactions et les plaintes provenant de l'externe                           | • Mise en place d'un processus pour gérer les insatisfactions les plaintes provenant de l'externe    | • Comité interne de travail<br>• Direction des programmes<br>• Direction des ressources humaines | • 2-3 |
|                                                                                                                                                | 3.1.2 Mettre à jour le processus de réception des insatisfactions et des plaintes à l'interne                                | • Mise à jour du processus pour gérer les insatisfactions et les plaintes à l'interne                | • Direction des Ressources humaines                                                              | • 2   |
| <b>Obstacle 4. Manque de formation, d'information et de sensibilisation des employés relativement aux communautés culturelles minoritaires</b> |                                                                                                                              |                                                                                                      |                                                                                                  |       |
| 4.1 Réaliser une consultation interne et externe menée en collaboration avec un organisme spécialisé                                           | 4.1.1 Identification de mesures à mettre en place en collaboration avec un organisme spécialisé dans la diversité culturelle | • Production d'un document résumant les échanges avec l'organisme<br>• Nombre de mesures identifiées | • Comité de travail interne                                                                      | • 1   |
|                                                                                                                                                | 4.1.2 Réalisation d'une consultation à l'externe                                                                             | • Production d'un document résumant les échanges lors de la consultation                             | • Comité de travail interne                                                                      | • 2   |
|                                                                                                                                                | 4.1.3 Participation à des formations en lien avec les enjeux des communautés culturelles minoritaires                        | • Nombre de formations présentées                                                                    | • Comité de travail interne                                                                      | • 2-3 |

| OBJECTIF                                                                                                                                       | MESURE                                                                                                                                                                                                                                       | INDICATEUR                                                                                                                                                                                                                                                                       | RESPONSABLE                                                                                                                  | ANNÉE        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Obstacle 4. Manque de formation, d'information et de sensibilisation des employés relativement aux communautés culturelles minoritaires</b> |                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                              |              |
| 4.2 Créer un plan d'action visant l'accessibilité de l'information à l'égard des communautés culturelles minoritaires                          | 4.2.1 Production du plan d'action                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan d'action par le CODIR et les administrateurs</li> <li>• Diffusion du plan d'action sur le site internet et l'intranet</li> <li>• Annonce publique</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> <li>• Direction des communications</li> </ul>        | • 1          |
|                                                                                                                                                | 4.2.2 Création d'un comité qui s'assurera de suivre l'ensemble des mesures du plan d'action, d'accompagner les employés et l'organisme tout au long de l'année et d'assurer un suivi des actions posées                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de rencontres du comité par année</li> <li>• Veille des meilleures mesures</li> </ul>                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de travail interne</li> </ul>                                                | • En continu |
| 4.3 S'assurer que les documents internes considèrent les communautés culturelles minoritaires                                                  | 4.3.1 Prévoir des formations auprès des nouveaux employés                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une formation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des Ressources humaines</li> <li>• Comité de travail interne</li> </ul>   | • 2-3        |
|                                                                                                                                                | 4.3.2 Réviser les politiques internes                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour des documents de politiques internes</li> </ul>                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des Ressources humaines</li> <li>• Comité de travail interne</li> </ul>   | • 2-3        |
| <b>Obstacle 5. Manque de connaissance des communautés culturelles minoritaires</b>                                                             |                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                              |              |
| 5.1 Rendre les programmes de LOJIQ plus accessibles                                                                                            | 5.1.1 Travailler sur l'ouverture des critères généraux et procéder à la validation de ceux-ci pour permettre l'accessibilité des projets aux jeunes réfugiés et aux nouveaux arrivants possédant un Certificat de sélection du Québec (CSQ). | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des nouveaux critères</li> <li>• Annonce de l'ouverture de nouveaux critères permettant l'accessibilité des jeunes réfugiés et des jeunes nouveaux arrivants possédant un Certificat de sélection du Québec (CSQ)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des programmes</li> </ul>                                                 | • 1-2        |
|                                                                                                                                                | 5.1.2 Informer les partenaires de l'intention de rendre les programmes plus accessibles                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires rencontrés en présentiel ou de manière virtuelle dans un but de les informer des nouveaux critères généraux</li> <li>• Nombre d'articles diffusés</li> <li>• Nombre de vues</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction et équipes des programmes</li> </ul>                                      | • En continu |
|                                                                                                                                                | 5.1.3 Mise en place d'un projet pilote en lien avec le point 5.1.1                                                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annonce du projet pilote</li> </ul>                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des programmes</li> </ul>                                                 | • 1          |
| 5.2 Développer une meilleure connaissance des différentes communautés culturelles minoritaires                                                 | 5.2.1 Consulter davantage les organisations qui sont en lien avec les communautés culturelles minoritaires                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'organisations rencontrées dans un but de mieux connaître les différentes communautés culturelles</li> </ul>                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction et équipes des programmes</li> <li>• Comité de travail interne</li> </ul> | • En continu |
|                                                                                                                                                | 5.2.2 S'associer à de nouveaux partenaires touchant les communautés culturelles minoritaires                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets réalisés avec de nouveaux partenaires</li> </ul>                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction et équipes des programmes</li> </ul>                                      | • En continu |
|                                                                                                                                                | 5.2.3 S'impliquer, lorsque possible, dans des projets en lien avec les communautés culturelles et minoritaires                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets dédiés aux communautés culturelles minoritaires et réalisés</li> </ul>                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipes des programmes</li> </ul>                                                   | • En continu |

## ANNEXE 6 PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES SERVICES AUX JEUNES DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Ce plan d'action présente le fruit d'une réflexion interne portant sur l'adéquation entre les programmes de LOJIQ et la réalité des jeunes du secteur de l'agriculture. Par le biais de ce chantier, nous espérons mieux répondre aux

besoins de la relève agricole et ainsi augmenter le nombre de jeunes de ce secteur soutenus chaque année par les programmes de LOJIQ.

| OBJECTIF                                                                                                                                              | MESURE                                                                                                         | INDICATEUR                                                                                                                                                                        | RESPONSABLE                                                                                    | ANNÉE                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>1. Besoin de formation, d'information et de sensibilisation du personnel relativement aux réalités des jeunes du secteur de la relève agricole</b> |                                                                                                                |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                |                                                         |
| 1.1 Sensibiliser le personnel de LOJIQ aux réalités des jeunes de la relève agricole                                                                  | 1.1.1 Présenter le Chantier des jeunes du secteur de l'agriculture aux employés de LOJIQ                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontre (1)</li> <li>• Nombre d'employés présents (90%)</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants du chantier JA</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>   |
|                                                                                                                                                       | 1.1.2 Donner une formation sur les réalités des jeunes du secteur de l'agriculture                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formation (1)</li> <li>• Nombre d'employés présents (90%)</li> </ul>                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants du chantier JA</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>   |
| <b>2. Besoin d'adaptation de notre offre et de nos systèmes pour mieux répondre aux réalités des jeunes de la relève agricole</b>                     |                                                                                                                |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                |                                                         |
| 2.1 Porter une attention particulière à la réalité des jeunes du secteur de l'agriculture                                                             | 2.1.1 Adapter les critères d'admissibilité à la réalité des jeunes du secteur                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres avec la Direction de LOJIQ (1)</li> <li>• Nombre de rencontres avec l'équipe des programmes de LOJIQ (1)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction, Entrepreneuriat</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2</li> </ul> |
| 2.2 Identifier plus précisément les projets en agriculture dans nos systèmes informatiques                                                            | 2.2.1 Séparer le choix de domaine « agriculture et agroalimentaire » en 2 catégories distinctes                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement dans le CRM de LOJIQ</li> <li>• Envoi d'une note à l'ensemble de l'équipe LOJIQ</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• TI, Administration et Programmes</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>   |
|                                                                                                                                                       | 2.2.2 Établir une distinction avec le domaine « science de l'environnement, développement durable »            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement dans le CRM de LOJIQ</li> <li>• Envoi d'une note à l'ensemble de l'équipe LOJIQ</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• TI, Administration et Programmes</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>   |
| 2.3 Simplifier les étapes de dépôt de projet et de candidature                                                                                        | 2.3.1 Mener une consultation interprogramme pour faciliter le processus aux jeunes du secteur de l'agriculture | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres par équipe des programmes pour réfléchir ensemble (1)</li> <li>• Nombre de changements opérés</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants du chantier JA et Programmes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>   |

| OBJECTIF                                                                                                      | MESURE                                                                                                                                                                | INDICATEUR                                                                                                                                                                                                                                                     | RESPONSABLE                                                                                                      | ANNÉE                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>3. Besoin de connaître LOJIQ, ses programmes et ses opportunités pour les jeunes de la relève agricole</b> |                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                  |                                                           |
| 3.1 Faire connaître nos services et programmes aux jeunes du milieu agricole                                  | 3.1.1 Faire de la promotion ciblée sur le terrain et profiter des déplacements des membres de LOJIQ pour promouvoir nos services auprès des jeunes du milieu agricole | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'organismes, d'entreprises et d'institutions agricoles rencontrées</li> <li>• Production d'outils de communication spécifiques</li> <li>• Nombre de publications</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants du chantier JA, Communications, Administration</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2-3</li> </ul> |
|                                                                                                               | 3.1.2 Tenir un kiosque d'information et de promotion lors d'événements réunissant de jeunes professionnels du milieu agricole                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de kiosques tenus (2)</li> </ul>                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communications, Représentants du chantier JA</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2-3</li> </ul> |
|                                                                                                               | 3.1.3 Organiser des événements virtuels ou présentiels sur la thématique de l'agriculture                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements (2)</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes</li> </ul>                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2-3</li> </ul> |
| 3.2 Faire connaître le résultat du Chantier jeunes du secteur de l'agriculture aux partenaires                | 3.2.1 Présenter le rapport du Chantier jeunes du secteur de l'agriculture aux partenaires qui ont été consultés                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires auxquels le rapport du chantier a été présenté</li> </ul>                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants du Chantier JA</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>     |
|                                                                                                               | 3.2.2 Présenter le rapport du Chantier jeunes du secteur de l'agriculture aux nouveaux partenaires de LOJIQ.                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de présentations</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes</li> </ul>                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2-3</li> </ul> |
|                                                                                                               | 3.2.3 Présenter le rapport du Chantier jeunes du secteur de l'agriculture aux bailleurs de fonds                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres</li> </ul>                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction, Représentants du chantier JA</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>     |
| 3.3 Réaliser des maillages au profit des jeunes du secteur de l'agriculture avec des acteurs institutionnels  | 3.3.1 Entamer des discussions avec le MAPAQ                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec le MAPAQ</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction, Représentants du chantier JA</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>     |
|                                                                                                               | 3.3.2 Évaluer les possibilités de maillage avec l'Union des Producteurs agricoles – Développement international                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec UPA – DI</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction, Programmes</li> </ul>                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1-2</li> </ul>   |



| OBJECTIF                                                                                                                  | MESURE                                                                                                                                             | INDICATEUR                                                                                                                                                  | RESPONSABLE                                                                                                                        | ANNÉE   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>4. Besoin d'expérience, de formation et de mobilisation pour les jeunes de la relève agricole</b>                      |                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                    |         |
| 4.1 Développer des projets pour mieux outiller les jeunes agriculteurs en gestion et marketing en agriculture             | 4.1.1 Identifier des partenaires donnant des formations en gestion et marketing en agriculture                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une recherche d'organismes</li> <li>• Échange avec les partenaires identifiés</li> </ul>                     | • Programmes                                                                                                                       | • 1-2-3 |
|                                                                                                                           | 4.1.2 Développer des projets initiés avec des partenaires pour soutenir les jeunes souhaitant s'engager dans des formations en gestion             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets initiés et de projets déposés</li> <li>• Nombre de participants intéressés et retenus</li> </ul> | • Programmes                                                                                                                       | • 1-2-3 |
| 4.2 Développer des projets pour mieux outiller les jeunes en agriculture urbaine                                          | 4.2.1 Identifier des partenaires donnant des formations en agriculture urbaine                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une recherche d'organismes</li> <li>• Échange avec les partenaires identifiés</li> </ul>                     | • Programmes                                                                                                                       | • 1-2-3 |
|                                                                                                                           | 4.2.2 Développer des projets initiés avec des partenaires pour soutenir les jeunes souhaitant s'engager dans des formations en agriculture urbaine | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets initiés et de projets déposés</li> <li>• Nombre de participants intéressés et retenus</li> </ul> | • Programmes                                                                                                                       | • 1-2-3 |
| 4.3 Développer des projets de mobilisation pour soutenir une meilleure représentativité politique des jeunes agriculteurs | 4.3.1 Identifier des partenaires ayant une expertise en mobilisation politique en agriculture                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une recherche d'organismes</li> <li>• Échange avec les partenaires identifiés</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement citoyen,</li> <li>• Développement et échange d'expertise</li> </ul>            | • 1-2-3 |
|                                                                                                                           | 4.3.2 Développer des projets initiés et soutenir des projets déposés en lien avec la mobilisation politique en agriculture                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets initiés et de projets déposés</li> </ul>                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement citoyen,</li> <li>• Développement et échange d'expertise</li> </ul>            | • 1-2-3 |
| 4.4 Développer des projets permettant à des jeunes non issus du milieu agricole de tester la réalité du domaine           | 4.4.1 Développer des projets avec des partenaires prêts à accueillir des jeunes non qualifiés dans leur organisme ou entreprise                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets initiés</li> </ul>                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement citoyen,</li> <li>• Insertion socioprofessionnelle, Entrepreneuriat</li> </ul> | • 1-2-3 |

| OBJECTIF                                                                                 | MESURE                                                                                                                        | INDICATEUR                                                                                                                   | RESPONSABLE                                                                              | ANNÉE   |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>5. Besoin de soutien pour l'adaptation aux changements climatiques</b>                |                                                                                                                               |                                                                                                                              |                                                                                          |         |
| 5.1 Mieux outiller les jeunes à l'adaptation aux changements climatiques                 | 5.1.1 Identifier des partenaires donnant des formations d'adaptation aux changements climatiques                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires identifiés</li> <li>• Échange avec les partenaires</li> </ul> | • Programmes                                                                             | • 1-2   |
|                                                                                          | 5.1.2 Développer des projets en lien avec l'adaptation aux changements climatiques                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres</li> <li>• Nombre de projets</li> </ul>                        | • Programmes                                                                             | • 1-2-3 |
|                                                                                          | 5.1.3 Présenter le rapport du Chantier jeunes du secteur de l'agriculture et évaluer les possibilités de maillages avec MELCC | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Rencontre avec le MELCC</li> </ul>                | • Direction, Représentants du chantier JA                                                | • 1-2-3 |
| <b>6. Besoin de soutenir la place des femmes dans le secteur de l'agriculture</b>        |                                                                                                                               |                                                                                                                              |                                                                                          |         |
| 6.1 Encourager la participation des femmes qui évoluent dans le secteur de l'agriculture | 6.1.1 Consulter des partenaires qui soutiennent la place des femmes dans le milieu de l'agriculture                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires consultés</li> </ul>                                          | • Représentants du chantier JA                                                           | • 1-2   |
|                                                                                          | 6.2.2 Développer des projets pour soutenir la place des femmes                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets</li> <li>• Nombre de participantes</li> </ul>                     | • Programmes                                                                             | • 1-2-3 |
|                                                                                          | 6.2.3. Donner une meilleure représentativité                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de publication (1)</li> <li>• Nombre de participantes</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communications</li> <li>• Programmes</li> </ul> | • 1-2-3 |

## **ANNEXE 7 BILAN DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Selon la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens, le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels a été mis à jour le 1er avril 2015. Ainsi, LOJIQ a le devoir de diffuser sur son site internet certains renseignements et d'offrir un accès direct à différents documents prescrits par ce Règlement (chapitre A 2.1, r.2), en vertu

de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) à laquelle il est assujéti. Il doit également attester de la diffusion de ces documents par l'entremise d'un bilan inséré à même son rapport annuel d'activité.

### **CONSULTATIONS DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES**

Le Règlement oblige LOJIQ à diffuser des renseignements liés aux frais de déplacement et de fonction, aux véhicules de fonction ainsi qu'aux dépenses de :

- Formation
- Participation à des colloques et congrès
- Réception
- D'accueil
- Publicité
- Promotion
- Télécommunication mobile
- Location d'espaces.

Ces renseignements sont disponibles dans la section « Accès à l'information » du site de LOJIQ, qui est accessible à partir de la page d'accueil.

### **INDEMNITÉS, ALLOCATIONS ET SALAIRES ANNUELS DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR**

Le Règlement oblige LOJIQ à faire connaître les indemnités, les allocations et le salaire annuel de son dirigeant, titulaire d'un emploi supérieur. Ces renseignements sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif et sont accessibles à partir d'un lien dans la section « Accès à l'information » du site internet de LOJIQ.

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET CONTRATS**

En vertu du paragraphe 14 de l'article 4 du Règlement, LOJIQ doit diffuser la liste des engagements financiers transmis au Contrôleur des finances de 25 000 \$ et plus pris au cours du mois et devant faire l'objet d'une vérification par la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale. La diffusion de ces contrats s'inscrit dans l'objectif du gouvernement du Québec de rendre compte de façon plus transparente des processus d'attribution de contrats, de la bonne utilisation des fonds publics ainsi que du traitement équitable des concurrents.

Les contrats de LOJIQ sont diffusés conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et sont accessibles via le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à partir d'un lien disponible dans la section « Accès à l'information » du site internet de LOJIQ.

### **DEMANDE D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels reconnaît aux citoyens le droit d'accès aux renseignements personnels qui les concernent et la correction de ces renseignements s'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte, leur communication ou leur conservation ne sont pas autorisées par la Loi. Ceux-ci peuvent adresser une demande par la poste, par téléphone ou par courriel à l'organisme. Les coordonnées de la personne responsable de l'accès aux documents de la protection des renseignements personnels de LOJIQ sont disponibles dans la section « Accès à l'information » du site internet de LOJIQ.

## DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, il est possible d'accéder à un document d'un organisme qui n'est pas disponible sur son site internet ou à toute autre information visée par la Loi.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, il est également possible de prendre connaissance des décisions et documents transmis dans le cadre des demandes d'accès. Les demandes d'accès à l'information adressées à LOJIQ sont répertoriées dans la section « Accès à l'information » du site internet de LOJIQ.

### DÉCISIONS ET DOCUMENTS TRANSMIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'ACCÈS

| DATE DE LA DEMANDE | OBJET DE LA DEMANDE                                                              | DATE DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS | DATE DE DIFFUSION | DOCUMENTS TRANSMIS                                                                                                                                                        |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20 avril 2021      | Demande suppression des informations détenues dans le dossier Participant LOJIQ, | 18 mai 2021                        |                   | Réponse par courriel. Selon les règles de la vérification comptable, l'organisme doit conserver ces renseignements jusqu'à la fin de l'année 2022 avant d'être supprimés. |
| 17 février 2022    | Demande plan de classification des documents de LOJIQ                            | 28 février 2022                    |                   | Plan de classification de LOJIQ                                                                                                                                           |



## ANNEXE 8 EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

LOJIQ doit faire état de l'application de la politique linguistique institutionnelle qu'il a élaborée depuis l'adoption, en mars 2011, de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. La Politique linguistique adoptée par LOJIQ

est celle du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, mise sur pied en juillet 2006. Les tableaux qui suivent résument les principales réalisations de LOJIQ en matière d'emploi et de qualité de la langue française.

### COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

|                                                                                                          |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Avez-vous un mandataire ?                                                                                | Oui    |
| Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle ? | Non    |
| Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés ?                                                  | Oui    |
| Avez-vous un comité permanent ?                                                                          | Non    |
| Combien de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice ?                                       | Aucune |
| Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent ?       | Non    |

### ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

|                                                                                                        |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle ? | À l'étape 6 |
| Projet en élaboration                                                                                  |             |
| Projet soumis pour commentaires à l'Office                                                             |             |
| Projet soumis pour un avis officiel de l'Office                                                        |             |
| Avis officiel de l'Office reçu                                                                         |             |
| Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant                 |             |
| Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office                                 |             |
| Date d'approbation de la politique linguistique institutionnelle par le sous-ministre ou le dirigeant  | 11 mai 2016 |

### ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

|                                                                                                                                                                |                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ?                                        | Oui                                        |
| Si oui, lesquelles ?                                                                                                                                           | Information de l'équipe des communications |
| Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle ? | Non                                        |
| Si oui, lesquelles ?                                                                                                                                           |                                            |
| Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel,                            |                                            |
| Prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice ?                                                                                       |                                            |
| Prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice ?                                                                                       |                                            |

## ANNEXE 9 LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

### DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES DES ORGANISMES PUBLICS

| Nombre de divulgations reçues.                                                                                                                                                                |  | Aucune |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------|
| Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22                                                                                                  |  | Aucune |
| Nombre de divulgations reçues.                                                                                                                                                                |  | Aucune |
| Nombre de communications et renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23 de la Loi (ou en application du 4 <sup>e</sup> paragraphe de l'article 6 des présentes) |  | Aucune |



## L'EQUIPE LOJIQ

au 31 mars 2022



Abdessamad  
Sirajeddine



Anaëlle  
Lepont



Anne-Sophie  
Audet



Caroline  
Bénard



Caroline  
Côté



Chantale  
Robitaille



Claire  
Girard



Guillaume  
Lamontagne



Janel  
Laplante



Jean-Stéphane  
Bernard



Jonathan  
Leibel



Justin  
Lachapelle



Kods  
Souidi



Linda  
Rouillier



Monica  
Arijon



Oanh  
Doan



Pierre  
Caron



Salimata  
Touré



Sara  
De Luca



Selwa  
Abou-el-aazm



Sergio  
Aso





Claudia  
Grandmont



David  
B.-Potvin



Éric-Olivier  
Pietrantoni



Eve Line  
Lafond



Gabrielle  
Plasse



Geneviève  
Fradette



Geneviève  
Lambert



Louise  
Turbide



Luis  
Huertas



Marianne  
A.-Laliberté



Marianne  
Ferron



Martin  
Delgado



Matthieu  
Veer



Michel  
Lagacé



Stéphane  
Carrier



Stéphanie  
Faucher



Thien-Huong  
Vu-Do



Thierry  
Tulasne



Véronique  
Raymond

**VERSION NUMÉRIQUE  
DU RAPPORT ANNUEL**



Titre : Rapport annuel 2021-2022 - Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Tirage : 50 copies

ISBN Imprimé : 978-2-550-92387-9

ISBN PDF : 978-2-550-92388-6

Déposé à l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



**Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse  
Office Québec-Monde pour la jeunesse







**Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec**

Office franco-québécois pour la jeunesse  
Office Québec-Monde pour la jeunesse

## CONTACTEZ-NOUS!

514-873-4255

1 800-465-4255

[info@lojiq.org](mailto:info@lojiq.org)

### Bureau de Montréal

934, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (QC) H2L 2E9

### Bureau de Québec

200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20  
Québec (QC) G1R 1T3

**RETROUVEZ NOS OPPORTUNITÉS  
EN LIGNE : [LOJIQ.ORG](https://lojiq.org)  
ET SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX**



Imprimé sur du papier recyclé, fabriqué au Québec - août 2022